

Une décision de M. Chirac prise « pour des raisons humanitaires »

Volte-face

M. Chirac, qui déclarait il y a trois jours encore qu'il ne « saurait être question de remettre en cause la décision » d'expulser au Gabon, le 8 décembre dernier, quinze opposants supposés au régime iranien, a finalement cédé pour l'essentiel. Il faut s'en réjouir : la solution mise au point au cours de négociations entre M. Pasqua et M. Radjavi, le chef des Moudjahidines du peuple, a permis le retour en France de sept des expulsés et l'installation provisoire des huit autres à Madrid. Moyennant quoi mort d'homme a été évitée, puisque les expulsés ont accepté de mettre un terme à une grève de la faim qu'ils observaient depuis trente-sept jours.

L'issue trouvée à l'épreuve de force déclenchée par les expulsions, même si elle n'est pas glorieuse, permet au gouvernement de se tirer pour l'instant d'un mauvais pas : le tribunal administratif de Paris avait autorisé au début de la semaine le retour en France de trois des expulsés et celui de Versailles était sans doute en train de faire quelques doutes en fait, tant le plupart des dossiers fournis par le ministère de l'intérieur pour justifier son zèle sont peu convaincants.

Le moins qu'on puisse dire, en effet, c'est que la police française n'a pas été très regardante dans sa sélection des expulsés, comme si l'important dans l'affaire avait été surtout de faire plaisir à Téhéran, d'honorer un contrat. N'a-t-on pas couru le ridicule d'envoyer à Libreville deux opposants iraniens de passage en France et disposant déjà du droit d'asile dans d'autres pays ? N'a-t-on pas confondu dans un cas la fille avec le père et, dans d'autres, de simples sympathisants d'un mouvement avec des militants actifs ?

Ces méthodes de Gribouille ont déjà coûté relativement cher au gouvernement, non seulement sur la scène internationale, où ce fut vite un beau tollé, mais aussi en termes de politique intérieure. Toujours prompt à utiliser les fautes de l'adversaire, M. Mitterrand n'a pas manqué une occasion de faire connaître sa légitime « préoccupation » devant de telles pratiques ; sa fermeté s'est même rendue au chevet de certains parents des expulsés qui s'étaient eux aussi mis à faire la grève de la faim.

Mais il y a peut-être plus grave : à trop s'avancer pour mieux reculer, on finit par hypothéquer sa crédibilité. Cela peut être très grave quand on s'est lancé dans la périlleuse aventure de la normalisation des relations avec l'Iran dans l'espoir d'obtenir d'ici à l'élection présidentielle la libération des trois otages français encore détenus au Liban. Après avoir paru céder aux exigences de Téhéran en expulsant abusivement, M. Chirac donne aujourd'hui l'impression de reculer devant la résolution de M. Radjavi. Quelle va être maintenant la réaction des ayatollahs ? D'autant plus que les grands vainqueurs de toute l'affaire sont les pires ennemis du régime de l'imam Khomeiny, les Moudjahidines du peuple, pourtant peu suspects d'humanisme, qui ont réussi à se faire passer pour d'innocentes victimes.

M 0147-01150-4,50 F



5790147004500 01150

Sept des quinze Iraniens expulsés sont autorisés à revenir en France

Le ministère de l'intérieur a annoncé, mercredi 13 janvier, peu après 22 h 30, le retour en France de sept des quinze Iraniens expulsés le 8 décembre dernier vers le Gabon.

La mesure a été prise « pour des raisons humanitaires », précise le communiqué du ministère de l'intérieur qui ajoute que « cinq autres Iraniens et trois Turcs, également expulsés au Gabon, seront accueillis en Espagne ». Enfin, conclut le communiqué, « il est mis fin à la grève de la faim observée dans plusieurs pays par les sympathisants de la résistance iranienne ».

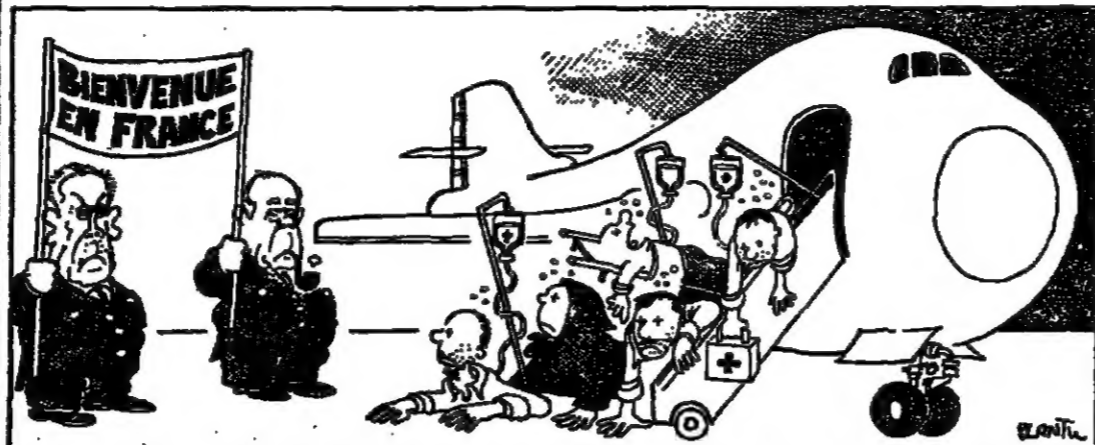
Les réfugiés iraniens non autorisés à rentrer en France sont considérés comme

de véritables militants des Moudjahidines du peuple, mouvement dont le chef, M. Massoud Radjavi, actuellement en Irak, a négocié avec M. Pasqua l'accord intervenu. Le cas des trois Turcs, dont deux sont des opposants kurdes, est plus ambigu : le ministère de l'intérieur n'a pas donné les raisons de leur expulsion.

Quant aux sept expulsés autorisés à rentrer en France, ils sont, à part l'un d'eux, considérés comme de simples opposants à l'imam Khomeiny sans appartenance politique particulière.

Téhéran, à la fin de la matinée du 14 octobre, n'avait pas réagi à la décision française.

(Lire nos informations en page 10.)



L'autonomie de gestion des entreprises publiques

Réformisme à la chinoise

Deux mois après le XIII^e congrès du PC chinois, Pékin donne aujourd'hui un coup d'accélérateur à des réformes économiques un temps freinées - en 1987 - par l'opposition des conservateurs. Il devrait en résulter une réduction sensible des interventions du parti dans les entreprises publiques.

PÉKIN
de notre correspondant

Cette fois, la véritable bataille de la réforme économique chinoise est engagée. En regard des plans que les autorités viennent, enfin, de sortir des tiroirs, la guerre contre le marasme, le gaspillage, l'inertie, n'avait donné lieu jusqu'à présent qu'à des escarmouches sans gravité, si spectaculaires qu'aient été certains résultats. C'est aujourd'hui que les choses sérieuses commencent. Et l'on découvre que ce que le régime a décidé d'appeler « le socialisme aux couleurs de la Chine » ressemble de plus en plus à un ersatz de capitalisme aux couleurs du socialisme.

La dernière offensive des réformistes chinois prend la forme austère d'un projet de loi en soixante-sept articles sur la gestion des entreprises publiques. Les réformateurs l'ont présenté trois fois aux « dans à cuire » de l'orthodoxie planificatrice et, trois fois, ont dû retirer le projet. La réforme, probablement la plus courageuse entreprise par un pays socialiste dans son économie, ne passait pas la rampe des habitudes.

A présent que son contenu modifié a été rendu public - le texte a été publié, « pour discussion », par l'ensemble de la presse officielle, mardi 12 janvier, - on comprend pourquoi. Les entreprises d'Etat, qui

forment l'ossature industrielle de la Chine, seront désormais confiées à de véritables directions économiques de gestion véritable. Les « commissaires politiques » du Parti communiste, qui faisaient la loi, sont confinés dans « un rôle de supervision » destiné à garantir « l'application des politiques et principes du parti et de l'Etat », mais sont priés de se borner à « soutenir la direction ».

Mais il y a plus que des mots. Les directeurs d'entreprise se verront attribuer le statut de personne légale. Ils seront responsables, devant la loi, de leur gestion. Ils pourront, en particulier, refuser d'obtempérer aux instructions - fréquentes, jusqu'à présent - d'instances supérieures leur demandant de produire autre chose que ce qui est prévu par leur cahier des charges.

FRANCIS DERON

(Lire la suite page 29.)

La succession à Taiwan

Le vice président Lee Teng-hui accède au pouvoir après la mort du président Chiang Ching-kuo

Diminution des opérations sur le marché parisien

La Bourse au bois dormant

Les échanges quotidiens à la Bourse de Paris ont baissé depuis le krach de plus de 40 % par rapport à l'an passé. Cette atonie du marché, si elle se prolonge, pourrait empêcher les entreprises d'augmenter leurs fonds propres. Elle risque aussi de mettre à mal les efforts engagés pour hisser la place française au niveau de ses grandes rivales internationales.

« Les mêmes spécialistes qui vous prédisaient un effondrement de Tokyo la semaine dernière vous certifient à présent avec le même aplomb que le marché japonais résistera à toutes les secousses de Wall Street. Les boursiers sont complètement déconcertés et les propos de plusieurs d'entre eux reflètent la déroute qui règne sous les lambris depuis le krach du 19 octobre, et pis, depuis les premiers jours de 1988. On ne peut plus raisonner car aucun des critères

rationnels d'analyse n'est adapté à la situation. »

Il n'y a guère qu'une certitude, l'activité s'est considérablement réduite à la fin de l'année 1987 et la Bourse sombre dans la léthargie. Cet assoupissement présente deux dangers. Il amplifie les mouvements de hausse et de baisse des cours dans un marché devenu moins important. Et surtout, s'il se poursuit, il risque de gêner les entreprises désireuses de renforcer leurs fonds propres.

En un an, les échanges quotidiens sur le marché à règlement mensuel ont baissé de plus de 40 %. Alors qu'ils étaient de 1,436 milliard de francs en janvier 1987, ils oscillent à présent en moyenne autour de 850 millions de francs chaque jour. Avec des exceptions rares où le volume dépasse de temps à autre le milliard de francs. Cette contraction de l'activité entraîne une plus grande volatilité des actions, l'afflux soudain d'ordres peut

entraîner d'importants mouvements sur les titres au cours d'une séance. « Si cela continue, nous ne trouverons bientôt plus d'acheteurs pour absorber les ventes qui affecteront certains actions », s'inquiète un expert.

Ni les gestionnaires ni les opérateurs n'osent donc faire de recommandations. Pour les premiers, « la sagesse est de ne rien faire ». Pour les seconds, qui sont toute la journée devant leurs écrans, le scepticisme est de mise. « Si vous prenez une position à l'achat ou à la vente sur une valeur, vous avez toutes chances de recevoir une giflette. L'évolution du cours sera l'inverse de celle prévue. »

D'où cet état général d'assoupissement qui n'empêche pas des séances très contrastées dans une Bourse ballotée entre les turbulences américaines du dollar, de Wall Street et celles du Kabuto Cho de Tokyo.

DOMINIQUE GALLOIS

(Lire la suite page 30.)

PATRICK GRAINVILLE

Patrick GRAINVILLE
L'atelier
du peintre

roman/Seuil 99 F

Editions du Seuil

Le Monde

DES LIVRES

- Octavio Paz raconte l'étonnante vie d'une religieuse créée du dix-septième siècle qui fut l'un des plus grands poètes de langue espagnole.
- Romans : Danièle Sallenave, Annie Ernaux, Marguerite Audoux, Michel Bernanes.
- Biographies : Alma Mahler, Marie Laurencin.
- La chronique de Nicole Zand : un débutant nommé Faulkner.
- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Remise de peine », de Patrick Modiano et « l'Invitation », de Claude Simon.

Pages 13 à 19

حکومت الراجھل

Etranger

La mort du président de Taiwan

La libéralisation de la « petite Chine » ne semble pas remise en cause

Le chef de l'Etat de Taiwan, Tchiang Ching-kuo, est décédé mercredi 13 janvier d'une syncope. Il était âgé de soixante-sept ans. M. Lee Teng-hui, vice-président, lui a immédiatement succédé.

La succession de Tchiang Ching-kuo, préparée depuis plusieurs années, s'est déroulée dans le calme et l'ordre constitutionnel. L'armée a cependant été placée en état d'alerte pendant les trente jours de deuil national. Le Parti démocratique progressiste (DPP) d'opposition a, de lui-même, décidé de suspendre toute manifestation de rue et salué la passation des pouvoirs à M. Lee Teng-hui, estimant que « les bases d'une administration démocratique sont acquises ».

L'opposition souhaite, en effet, que la libéralisation amorcée par le fils de Tchiang-Kai-chek se poursuive. Selon la volonté de Tchiang Ching-kuo, la libéralisation de la « petite Chine » avait pu imposer cette évolution, au demeurant dictée par les circonstances, à une administration, un parti — le KMT — et une armée habitués à obéir comme un seul homme aux décisions de la famille Tchiang, à laquelle beaucoup de vieux dirigeants sont liés par une allégeance personnelle.

Manquant d'assise politique, le nouveau président, M. Lee, d'origine insulaire, dont le mandat court jusqu'en 1990, devra composer avec un appareil dominé par ceux qui ont fait le continent en 1949 et par leurs descendants, notamment le premier ministre, M. Yu Kuo-hwa, un conservateur, et l'état-

major d'une armée de près d'un demi-million d'hommes. Une direction collective devrait dans ce cadre en place.

Comme sur le continent chinois, le débat oppose partisans des réformes à ceux du statu quo. Si les conservateurs tentaient d'interrompre le processus de réformes à Taiwan, il pourrait s'ensuivre une sérieuse crise de succession. Les changements répondent aux aspirations de la population. Elle souhaite d'abord une plus grande représentation politique des insulaires : le Parlement de l'île reste en effet dominé par une majorité de députés élus sur le continent en 1947. Ce contre quoi avait encore manifesté, mardi, le DPP. Il existe également un courant plus radical en faveur d'une indépendance de l'île, ce dont ni le KMT ni Pékin — qui considérerait

une telle éventualité comme un casus belli — ne veulent entendre parler.

Taiwan ne peut, en tout état de cause, se permettre une crise de succession. Son économie florissante s'en ressentirait rapidement. Les efforts déployés par Tchiang Ching-kuo pour renforcer de profitables liens commerciaux avec les pays qui ne reconnaissent pas Taiwan ont pâtiraient vite. Le pragmatisme de Tchiang Ching-kuo a en effet permis à Taiwan — après des années de purgatoire — de consolider ses positions économiques et commerciales : les vingt millions de Taiwanais pesent plus aujourd'hui sur le marché mondial que le milliard de Chinois.

Enfin, et surtout, des troubles à Taiwan pourraient fournir à Pékin l'occa-

sion d'intervenir dans les affaires intérieures de l'île. Tout en n'ayant pas de relations officielles avec les nationalistes, les Etats-Unis continuent, de leur côté, d'entretenir d'étroits rapports avec Taïpeh, au grand mécontentement de Pékin. Les échanges commerciaux bilatéraux sont très importants, et Washington participe étroitement à l'armement — « défensif » — de l'armée taïwanaise. Washington vient d'annoncer que « le peuple américain » sera représenté aux obsèques de son « sage » et « vieil ami ». Pendant ce temps, les instances supérieures du KMT, aussi centralisées et secrètes que celles du PCC, vont se pencher sur la nouvelle répartition des pouvoirs à la tête de la « République de Chine ».

P. de B.

Tchiang Ching-kuo un réformateur prudent

Mort mercredi 13 janvier d'une syncope, Tchiang Ching-kuo était malade depuis longtemps. Diabétique, il portait depuis 1986 un stimulateur cardiaque. Ces dernières années, il se déplaçait sur une chaise roulante, était sujet à des crises diabétiques. Cela ne l'aurait pas empêché d'abandonner un travail considérable. Sous la pression de « CCK » — son surnom —, le régime s'est libéralisé, après des décennies d'un conservatisme pesant et sclérosé. Depuis 1986, la Koumintang n'est plus parti unique ; des élections libres ont eu lieu en décembre 1986, donnant à l'opposition une représentation substantielle : la loi martiale, imposée pendant trente-huit ans, a été levée en juillet 1987, et les Taiwanais ont été autorisés, en novembre, à se rendre légalement sur le continent « ennemi ».

Tchiang Ching-kuo a voulu passer à la postérité autrement que comme le continuateur du généralissime Tchiang Kai-chek : il a été fait de l'île refuge des anticomunistes « classés » du continent par Mao Zedong en 1949 une vitrine de la prospérité capitaliste, d'un

« tigre » asiatique. Il a surmonté le choc de la mort du vieux Tchiang en 1975, après un demi-siècle au pouvoir, et a fait échouer une tentative de sa belle-mère, M^{me} Tchiang (Song Mei-ling), de s'emparer de la succession. L'économie de Taiwan, libérée graduellement des carcans bureaucratiques, continue de prospérer. Enfin, le « régime » a été causé par le « régime » des Américains — qui ont reconnu Pékin en 1979 — n'a pas eu des effets trop graves.

Né le 18 mars 1910 à Chilou, dans la province du Zhejiang, au sud de Shanghai, de la première femme de Tchiang Kai-chek, « CCK » part faire des études en URSS à l'âge de seize ans. Etudiant à l'université Sun Yat-sen à Moscou, il dénonce son père, comme « traître » quand, en 1927, celui-ci perdant le pouvoir après la massacre des communistes. Un peu étudiant, un peu otage, il épouse une jeune Soviétique, qu'il ramènera avec lui en Chine en 1937 : Tchiang Kai-chek s'est réconcilié avec le Kremlin et a récupéré son fils. Ce dernier fera bon

usage de son apprentissage de la Russie stalinienne : anticomuniste fervent, il n'en connaît pas moins les rouages d'un système totalitaire. Déormais, il fait sa carrière aux côtés de son père à Chungking, à Shanghai, où il échoue dans sa tentative de dévaluation ordoonnée du dollar chinois, puis à Taiwan, après l'effacement du régime nationaliste. Assistant personnel du président, chef du département politique (sécurité) du ministère de la défense en 1950, il devient ministre de la défense en 1965, vice-premier ministre en 1972. Il est l'héritier, celui qui expédie les affaires courantes aux côtés d'un généralissime vieillissant.

La fin d'une dynastie

M. Lee Teng-hui un Taiwanais de souche



Le nouveau chef de l'Etat de Taiwan, le premier de l'ère post-Chiang, est un Taiwanais de souche, descendant de ces Chinois d'origine qui ont émigré, il y a des siècles, dans l'île. Mais, au contraire de certains de ses frères formosans, il a choisi de faire carrière dans le KMT, et non dans le monde de la politique et non pas seulement des affaires, ingénieur agronome, âgé de soixante-cinq ans, formé aux Etats-Unis, peu connu à l'extérieur, il occupe depuis 1984 des fonctions purement honorifiques, après avoir été gouverneur de l'île, et prend donc officiellement la tête d'un régime dominé par les « continentaux ».

Certains de ceux-ci, les membres de la « vieille garde » qui ont fait le continent en 1949 avec Chiang Kai-chek, avaient mal accepté, à l'époque, sa nomination à la vice-présidence qui ne faisait pourtant qu'évaluer une réalité démographique. En nommant M. Lee Teng-hui, Chiang Ching-kuo avait alors fait un choix déterminant : se sachant en mauvaise santé, il avait voulu que ce soit un Taiwanais et non plus un continental — comme le premier ministre, M. Yu Kuo-hua — qui lui succède.

Le fait même d'être Taiwanais et sa réputation de bon administrateur sont les principaux atouts de M. Lee. Il n'en aura besoin, car il ne dispose pas d'un appui solide dans l'appareil du parti, de l'Etat ou dans l'armée.

P. de B.

A TRAVERS LE MONDE			
Guerre du Golfe Des vedettes iraniennes touchent un pétrolier battant pavillon libérien <p>Un pétrolier battant pavillon libérien, le <i>Petrobank-Plowar</i>, a été attaqué, jeudi matin 14 janvier, dans le sud du Golfe par des vedettes rapides iraniennes et a été sérieusement touché.</p> <p>L'attaque a eu lieu au large de l'embarcadere de Charjah (Emirat arabe uni), alors que le pétrolier se dirigeait à vide vers un port arabe du Golfe, selon les sources maritimes de la région du Golfe. Deux Philippines membres de l'équipage, ont été blessés.</p> <p>C'est la première opération contre un pétrolier « neutre » menée depuis le début de l'année par les vedettes rapides iraniennes. Elle a été menée, selon les sources maritimes, très probablement en représailles aux raids iraniens de ces derniers jours contre des pétroliers iraniens ou affrétés par l'Iran. — (AFP.)</p>	Haïti Deux jeunes gens tués par balles <p>Port-au-Prince. — Deux jeunes gens ont été tués par balles, mercredi 13 janvier, dans le quartier populaire de la cité Beeton à Port-au-Prince. Ces assassinats surviennent à quelques jours des élections générales qui doivent se dérouler dimanche 17 en Haïti.</p> <p>L'opposition au Conseil national de gouvernement (CNG) devait appeler ce jeudi 14 à une grève générale de vingt-quatre heures pour protester contre la « force » des élections. L'un des quatre candidats qui refusent de participer au futur scrutin, Louis Déjean, a lancé un appel aux gouvernements démocratiques leur demandant de décréter un embargo commercial total. En province, plusieurs personnes prononçant l'abstention ont été arrêtées ces derniers jours selon les termes de la loi électorale qui prévoit des peines d'amende et d'emprisonnement pour ceux qui incitent les électeurs à ne pas se rendre aux urnes. — (AFP, AP, Reuters.)</p>	Liban L'armée lève le blocus de la côte contrôlée par les druzes <p>L'armée libanaise a levé le blocus qu'elle avait imposé, le 2 janvier, sur les ports contrôlés par la communauté druze, a annoncé, le mercredi 13 janvier, le ministre libanais de la défense, M. Adel Osserian. Le blocus avait été imposé sur une partie de la côte en représailles au détournement d'un hélicoptère des forces armées par un officier druze de l'armée libanaise qui avait déserté sa base, située en territoire chrétien.</p> <p>Ces incidents avaient entraîné une aggravation de la tension intercommunautaire, laissant craindre de nouveaux heurts entre des combattants druzes et certaines unités de l'armée.</p> <p>L'armée a levé son blocus sur les ports administrés par les druzes, l'anticipation ayant été rendue à la brigade [à prédominance druze] à Hammama », a déclaré M. Osserian à la presse. — (Reuters.)</p>	PEKIN de notre correspondant <p>Tact et circonspection dans le commentaire. C'est ainsi que Pékin a réagi à la mort du fils et successeur de Chiang Kai-chek. Les journaux ont publié en première page une biographie factuelle de Chiang Ching-kuo, « oubliant » de préciser le nom de son père ou les circonstances du repli nationaliste à Taiwan, et se contentant de placer entre guillemets, selon l'habitude, les fonctions qu'il a occupées dans l'administration de Taiwan.</p> <p>La Chine n'attend pas de progrès spectaculaires, dans l'immédiat, sur la voie de retour de Taiwan dans le giron national. Mais elle va sans doute accueillir encore sa proposition pour tenter d'amollir les coeurs dominants du régime nationaliste, qui nourrissent encore un sentiment de réelle appartenance à la terre natale qu'il y a quarante ans.</p> <p>Dans un document confidentiel publié en novembre dernier par un journal sérieux de Hongkong, un responsable du parti de la province du Guangdong traduisait en ces termes l'analyse de Pékin sur « l'après-</p>
Pékin ne s'attend pas à des remous importants <p>Chiang Ching-kuo : ancien remous important ne devant se produire, du moins dans l'avenir immédiat, le cas de figure « le plus probable » est que les caciques du Koumintang assumeront la succession dans le même refus de contacts directs d'envergure avec le continent.</p> <p>Aussi, poursuivait le document, Pékin doit s'efforcer de « se faire des amis » de toutes parts à Taiwan, au sein des « échelons supérieurs » du Koumintang, et en particulier dans ses deuxième et troisième générations, celles des responsables de quarante ans et plus. En filigrane, on devine les difficultés que prévoit le régime communiste si la séparation de l'île devait s'éterniser jusqu'à l'arrivée au pouvoir des plus jeunes générations, pour qui l'adhésion au monde chinois risque d'être plus culturelle que politique.</p> <p>Pékin propose une « réunification pacifique » garantissant que, comme Hongkong et Macao, Taiwan pourrait continuer à vivre en système capitaliste et, mieux encore que les deux petites colonies, disposer de sa propre défense, sous une tutelle communiste. Mais la Chine refuse, par principe, de renoncer à l'option militaire.</p> <p>Francis Deron.</p>			

Litige entre les Etats-Unis et le Zimbabwe

Un enfant battu devient une affaire d'Etat

Le gouvernement zimbabwéen a demandé la libération immédiate, par les autorités américaines, du garçon de neuf ans, fils d'un diplomate du Zimbabwe, retenu et pour sa protection aux Etats-Unis après avoir été victime de sévices de la part de son père. Un communiqué officiel diffusé le mercredi 13 janvier, par le ministre des affaires étrangères, M. Nathan Shamuyarira, critique sévèrement les Etats-Unis pour la manière dont a été traitée cette affaire, devenue une « cause célèbre » aux Etats-Unis.

Le petit Terrence Karamba, neuf ans, a été placé dans une institution spécialisée de New York, le 11 décembre, après qu'il ait été établi que l'enfant avait été ligoté et fouetté par son père, M. Floyd Karamba, attaché aux Nations unies. M. Karamba est depuis rentré dans son pays.

Le gouvernement du Zimbabwe, comme d'ailleurs le département d'Etat américain, soutiennent que du fait de l'immunité accordée aux Nations unies, les autorités judiciaires de New York n'ont pas le droit de retirer l'enfant à sa famille. Les services de protection de l'enfance de New York ont cependant refusé de relâcher l'enfant, estimant qu'ils doivent le protéger de nouveaux sévices que pourrait lui infliger son père au Zimbabwe. La Cour suprême des Etats-Unis s'est prononcée en faveur des autorités sanitaires américaines.

M. Shamuyarira s'en est vivement plaint au service de protection de l'enfance de New York, le qualifiant de « service de décamouflement de l'enfance » estimant que la garde « pour protection » n'est en fait qu'un prétexte.

Le gouvernement zimbabwéen demande la libération rapide de Terrence et sa remise à la mission zimbabwéenne de New York. Dans un communiqué, M. Shamuyarira indique, en outre, que le gouvernement zimbabwéen, « scrupuleux dans son observation et son respect des lois, se réserve le droit de riposter à des affronts contre sa souveraineté nationale ». — (AFP.)

PANIQUE A PEKIN

LE TIGRE BLANC

ROBERT STUART NATHAN

UN ROMAN POLICIER
DANS LA NOMENKLATURA CHINOISE.

حکومتی اطلاعات

Diplomatie

La reprise des négociations sur les armements stratégiques

Une réduction de 50% des arsenaux nucléaires ne paraît plus hors de portée

Les négociateurs américains et soviétiques sur les armements nucléaires et spatiaux ont ouvert jeudi 14 janvier, à Genève, une nouvelle session de travail, la neuvième depuis le début des conversations et la première depuis la signature, lors du sommet de Washington le 8 décembre dernier, du traité portant élimina-

tion des missiles à portée intermédiaire (FNI). Du coup, les délégations se comptent plus que deux groupes au lieu de trois, l'un sur les armements stratégiques (à longue portée), que dirigeront respectivement MM. Hammer et Masterkov pour les Etats-Unis et l'URSS,

l'autre sur les armes spatiales, dirigés par MM. Cooper et Kouznetsov. M. Max Kampelman, chef de la délégation américaine, a déclaré mercredi que le principal sujet à l'ordre du jour, la rédaction d'un traité sur une réduction de 50% des armes stratégiques (à longue portée) ne présentait « aucune garantie de

succès » en raison des « sérieuses divergences » existant entre les deux parties, notamment à propos de la défense spatiale. Pourtant, la signature du traité de Washington a créé un contexte plus favorable, au point qu'une réduction substantielle des armes stratégiques ne paraît plus hors de portée.

La grande nouveauté de cette nouvelle session de pourparlers est qu'elle fait suite au traité de Washington sur l'élimination des missiles intermédiaires (FNI). Bien sûr, cet accord était partiel et somme toute marginal pour les deux Grands : non seulement il concernait à peine 5% de leurs armements, mais il ne touchait nullement à leur sécurité immédiate, laquelle repose sur les seuls engins à longue portée. Qu'importe ! Le fait qu'un accord de désarmement réel ait enfin été conclu ouvre un espoir inconnu depuis bientôt vingt ans que se poursuivent, sous des noms divers, les négociations nucléaires. D'exercice diplomatique et passablement théorique qu'ils étaient ces dix dernières années, les START (1) deviennent enfin quelque chose de sérieux.

Cet optimisme ne se fonde pas seulement sur la volonté anti-nucléaire clairement affirmée depuis 1986 tant par Ronald Reagan que par Mikhaïl Gorbatchev. Il découle directement de la percée réalisée en matière de contrôle à l'occasion du traité FNI, lequel prévoit de mettre en place des mécanismes sans précédent, inconnus même jusqu'à une période toute récente. Echange préalable et très complet de tous renseignements sur les arsenaux concernés, les bases de déploiement et les lieux de production ; inspection des mêmes lieux avant, pendant et après les réductions ; visites imposées et subites sur les lieux suspects, « strip tease » obligatoire de certaines installations pour permettre les prises de vues par satellites, etc. ; toutes ces dispositions inscrites dans le traité FNI seront reprises dans un éventuel accord START, avec des raffinements inédits.

Les Américains estiment en effet qu'il est plus difficile de contrôler une réduction partielle qu'une option zéro. L'absence complète

d'une arme prohibée peut être vérifiée par des inspections de routine, mais le maintien d'un contingent autorisé oblige le contrôleur à se livrer à un comptage beaucoup plus soigné à toutes les étapes du processus, de l'usine de fabrication aux rampes de lancement en passant par les dépôts, lieux d'essai et même les itinéraires de transfert. Les visites « agressives » (intrusives) devront donc être encore plus nombreuses et plus diversifiées.

Tout cela a déjà été accepté par Moscou et consigné dans le communiqué du sommet de Washington, en décembre dernier. Accord conclu également pour interdire toute entrave aux « moyens techniques nationaux » de vérification, notamment le codage des signaux télévisés envoyés par les missiles lors des essais en vol (ce problème surgissait constamment ces toutes dernières années encore).

Au total, c'est l'ensemble du système stratégique des deux Grands qui sera placé sous haute surveillance. Un résultat indirect mais non négligeable devrait être de rendre à peu près impossible une agression surprise. Comment l'attaquant potentiel pourrait-il procéder à ses préparatifs si des représentants de la partie adverse, arrivés sans invitation sur son territoire avec un préavis de seize heures seulement, peuvent demander à être conduits dans les neuf heures qui suivent sur n'importe quelle base de missiles (2) ?

Progrès

sur les « sous-plafonds »

Des progrès ont été accomplis également sur la nature et le volume des réductions souhaitées. L'idée de diviser par deux le nombre des armes capables d'atteindre le territoire des deux grandes puissances avait déjà été avancée par M. Gorbatchev en janvier 1986, en tant que



première étape de l'ambitieux plan de désarmement qu'il avait présenté alors. Dès ce moment, il était question de ramener les arsenaux stratégiques à 6 000 ogives de chaque côté, contre 12 000 à 13 000 aujourd'hui. Un peu plus tard, les deux pays se mettaient d'accord pour réduire le nombre des vecteurs à 1 600.

Aujourd'hui, et sur demande américaine, des « sous-plafonds » sont acceptés : 4 900 têtes par exemple sur l'ensemble des missiles balistiques terrestres et sous-marins (c'est là un des résultats nouveaux du sommet de Washington), avec une « sous-sous limite » de 1 540 ogives à bord de 154 engins terrestres « lourds », soit exactement la moitié des 308 supermissiles soviétiques SS-18. Toujours pour tenir compte des inquiétudes américaines devant les grosses fusées de l'URSS, il est admis que celle-ci devra diviser par deux la capacité d'emport de ses engins balistiques et que ce niveau sera la limite supérieure autorisée pour chaque partie.

Parmi les questions non réglées figure celle des missiles balistiques mobiles, domaine dans lequel l'URSS a une longueur d'avance

avec son engin SS-25 (mais les Etats-Unis, eux-mêmes intéressés par un projet analogue, ne s'y opposeraient pas si un contrôle adéquat pouvait être mis au point). Il en va de même des missiles de croisière, désormais divisés en deux types.

A propos d'un premier type, les missiles de croisière lancés d'avion (ALCM), les deux parties ne sont pas d'accord sur le « mode de comptage ». Les Etats-Unis devront d'ailleurs faire ici les plus grandes concessions, puisque leur stock actuel (près de 5 000 têtes selon Moscou) devra tomber à 1 100 si l'on en reste aux sous-plafonds annoncés. En octobre dernier encore, M. Gorbatchev avait demandé que ce nombre soit ramené à 800 ou 900.

Quant au second type, le missile de croisière marin (SLCM), lancé d'un navire de surface ou d'un sous-marin, il a fait son apparition plus récemment et semble intéresser aussi bien les Soviétiques que les Américains, à tel point que les deux parties ont fait pour lui une entorse à la règle qu'elles venaient de se fixer : il fera l'objet de limitations mais se situera en dehors du plafond global de 1 600 lanceurs et 6 000 ogives. Une entorse d'autant

plus fâcheuse pour les partisans du désarmement que cette arme est à la fois « proliférante » (il est relativement peu coûteux d'en déployer sur toutes sortes de navires) et, de l'avis général, la plus difficile à contrôler.

L'obstacle de l'IDS

Toutes ces difficultés ne paraissent pas insurmontables, et un accord pourrait être rapidement négocié si ne subsistait pas l'obstacle de l'initiative américaine de défense stratégique (IDS), plus précisément la question du sort à réserver au traité de 1972 sur les antimissiles (ABM), puisque Moscou fait de ce problème le « noyau dur » de ses revendications. Arrivé à Genève mardi 12 janvier, M. Oboukhov, chef de la délégation soviétique, a redit que la confirmation de ce traité est « une condition de la stabilité stratégique » et une « prémisses indispensables » d'une réduction de 50% des arsenaux stratégiques.

Sur ce point pourtant, l'optimisme affiché par les responsables américains au lendemain du sommet de Washington, tout en étant exagéré, n'est pas sans fondement. Exagéré parce qu'on voit mal comment Moscou pourrait laisser les Etats-Unis entièrement libres d'interpréter le traité à leur guise, notamment de faire tous les tests qui leur paraissent utiles dans le cadre d'une interprétation « large », comme l'assurait un haut responsable de la Maison Blanche le 10 décembre.

Mais, en même temps, M. Gorbatchev a mis de l'eau dans le vin de ses exigences depuis le heart auquel le problème avait conduit à Reykjavik en octobre 1986. Soit que désormais l'URSS souhaite elle aussi faire des essais plus poussés sur une défense antimissile à laquelle elle a travaillé bien avant les Etats-Unis, soit qu'elle pense que l'IDS ne survi-

vra pas à l'opposition du Congrès et au changement de présidence à Washington dans un an, son hostilité pourrait ne plus empêcher une négociation au fond et la conclusion d'un accord sur les armements offensifs. Etant entendu que Moscou y ajouterait une clause suspensive l'autorisant à reprendre sa liberté en cas de déploiement par les Etats-Unis d'un bouclier spatial jugé inacceptable — ce qui, de toute façon, ne se produira pas de sitôt.

Le communiqué de Washington précise que « des discussions intensives sur la stabilité stratégique s'ouvriront au moins trois ans avant la fin de la période agréée [pour le maintien du traité ABM]. Après quoi, et si les deux parties n'en ont pas décidé autrement, chacune décidera librement de son action future ». Cette disposition permettrait aux Etats-Unis de s'affranchir du traité ABM, mais elle pourrait de la même manière être utilisée par Moscou pour s'affranchir des contraintes sur les armements offensifs et de leur réduction de 50%.

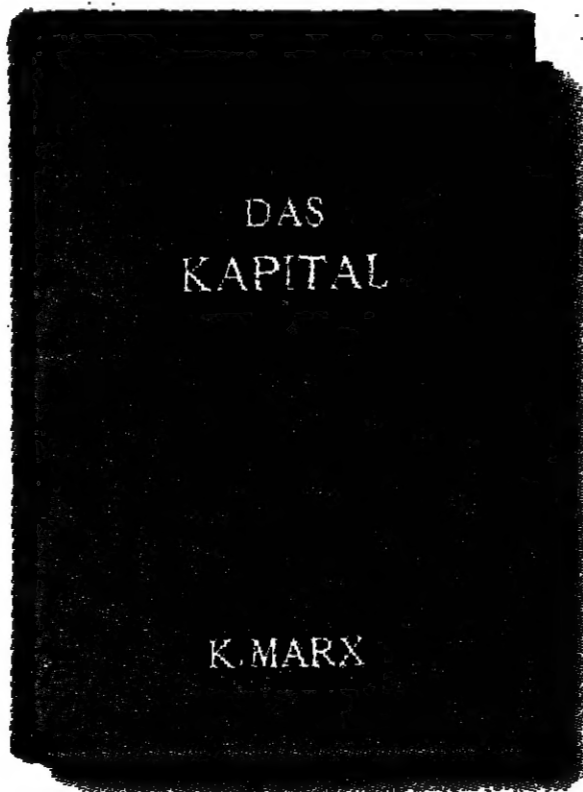
D'autant que l'opinion américaine et étrangère serait alors aisément mobilisée. Le jour où il faudra choisir entre une IDS toujours très aléatoire et l'abandon d'un important accord de réduction des arsenaux, il n'est pas très difficile de prévoir de quel côté penchera la balance. Et puis, le « grand communicateur » Ronald Reagan ne sera plus là pour défendre son projet favori.

MICHEL TATU.

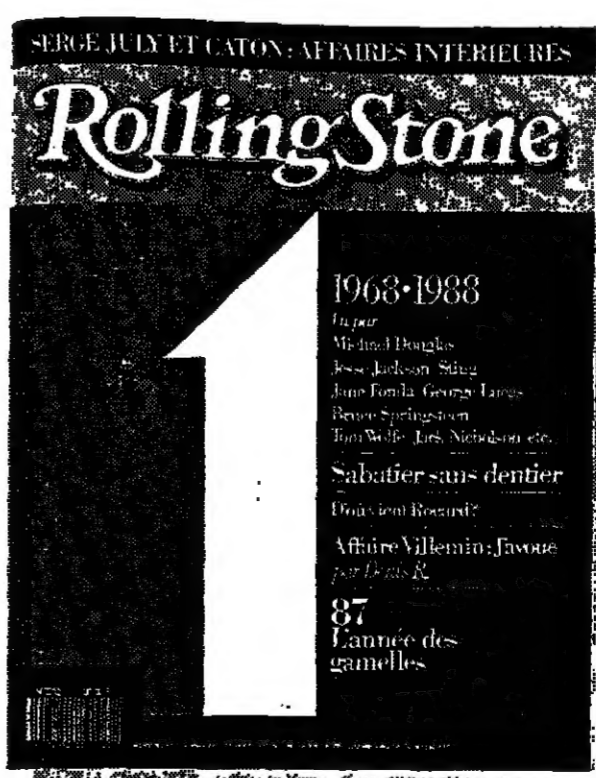
(1) Strategic Arms Reduction Talks ou pourparlers sur la réduction des armements stratégiques. Ils ont fait suite, depuis la présidence Reagan, aux anciens pourparlers sur la limitation des armements stratégiques (SALT) qui s'étaient poursuivis de 1969 à 1979.

(2) Telles sont les dispositions prévues par l'accord FNI et qui devraient être encore durcies dans le cas d'un traité START.

A L'OUEST AUSSI, LES PEUPLES ONT BESOIN DE REPERES.



1867. Du Peuple, par le Peuple, pour le Peuple.



1988. Par des Individus, pour des Individus.

Parfois, une voix s'élève pour indiquer le chemin, et tout le monde l'entend. Des peuples se soulèvent. Des empires s'effondrent. Des continents entiers sont submergés par la force de l'évidence. A l'Ouest aussi, il existe une bannière, un phare, un repère: Rolling Stone. Chaque mois, Rolling Stone vous offre les vrais jalons et les nouveaux chemins, loin des discours lénifiants et des parti-pris sectaires. Rolling Stone, c'est tous les mois des lendemains qui chantent.



SI CA COMPTE, ON RACONTE. MENSUEL, 30F.

Edim/Libris

سكزاد من الاميل

Israël
... a suscité
unies

...atives

LES JOURNALISTES

Quel est le pays...?

1. Qui en moins de 2 ans a réduit l'impôt sur le revenu de 10% ?
2. Qui en moins de 2 ans a fait entrer 1.600.000 jeunes dans les entreprises ?
3. Qui en moins de 2 ans a permis à 4.500.000 personnes de devenir actionnaires ?

“C'est la France.”

1. Une gestion rigoureuse du budget de l'Etat a permis de réduire le déficit de 44 milliards de francs, de diminuer l'impôt sur le revenu de 10%, d'alléger la TVA sur certains produits.
2. Une politique :
 - moins de charges sociales,
 - moins de contraintes administratives,
 - un effort sans précédent de formation.

Des résultats :

- 1.600.000 jeunes en plus dans les entreprises,
- 10% de jeunes chômeurs en moins en un an.

3. Les privatisations ont largement diffusé la propriété des grandes entreprises. Elles ont développé la participation des salariés à l'initiative économique.

Continuons ensemble.

SERVICE D'INFORMATION ET DE DIFFUSION DU PREMIER MINISTRE



La France se redresse.

سكنا من الامم

Politique

Handwritten note: 5272 من 15/1/88

La préparation de l'élection présidentielle

M. Léotard : le PR complera, si besoin est, le « déficit d'audace » de M. Barre

A neuf jours du conseil national du Parti républicain...

Différenciez-vous sur l'avenir, parlez-vous de la France dans cette fin de siècle...

grande prudence mais en même temps je me réjouis de la concordance de vues...

« Préserver d'abord une certaine « atmosphère » dans les rangs de la majorité... »

Evoquant plus précisément la campagne de M. Barre, le ministre de la Culture se montre pour l'heure encore circonspect.

Enfin, M. Léotard évoque sa position et son avenir personnel en s'expliquant sur son refus d'être lui-même candidat.

Les priorités de M. Michel Rocard

Les cinq « E »

M. Michel Rocard était, le mercredi 13 janvier, l'invité du club rocardien « Opinions » de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris.

CULTURE. — Il convient, en la matière, de donner « la priorité au futur sur le passé », même s'il n'est pas question de prôner une politique culturelle qui « néglige les patrimoines ».

EDUCATION. — L'idée de confier la charge de l'éducation nationale au premier ministre est « absolument le contraire d'un gage » et « l'effacement d'une absolue priorité ».

ÉTUDIANTS. — Si M. Rocard est élu, l'obligation de passer un an dans un autre pays de la CEE pour obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur « pourrait bien vous tomber sur le dos ».

EUROPE. — La modale européenne, c'est « le droit de l'homme plus le sexe ».

DIFFÉRENCE. — Un étudiant demande au député des Yvelines où se situe, selon lui, « la différence entre une conférence de culture générale de prépa. ENA et un meeting politique ».

Dans le Tarn, le président départemental de l'UDF déroule le tapis rouge pour M. Le Pen

Dans le Tarn, le président départemental de l'UDF déroule le tapis rouge pour M. Le Pen

En tournée électorale dans le Tarn, M. Le Pen a été reçu officiellement et « chaleureusement », le mardi 12 janvier, à la mairie de Gaillac, par le maire, M. Jacques Dary, président départemental de l'UDF.

ALBI de notre correspondant

Après un an de campagne, M. Le Pen veut se consacrer désormais à des rassemblements dans les grandes villes, « là où les télévisions et les radios nationales sont présentes ».

C'est à Gaillac, en terre viticole où beaucoup de rapatriés sont venus s'installer, que le Front national a obtenu les meilleurs résultats du département.

IMPOSTS. — L'impôt en France a atteint « un taux [...] qui ne pourrait être augmenté qu'à un coût social et parfois un coût direct [...] ».

LIBÉRALISME. — M. Rocard, qui critique le libéralisme, est contesté par une partie de la salle.

PRÉSIDENT. — On fait observer à M. Rocard que M. Mitterrand fera connaître le premier son choix de candidat ou de non-candidature et que son attitude, dès lors, dépend de celle du chef de l'État.

PROTÉGÉS. — Pour le candidat, il importe de définir « une gamme de priorités courtes », de reconnaître avec « netteté » qu'elles sont « exclusives » et d'assumer le fait que les autres questions constituent donc une « non-priorité ».

J.-L. A.

Les militants locaux du Front national voulaient mieux. Le maire de Gaillac, en rappelant la tradition d'accueil et de courtoisie de sa ville et fustigeant « les donneurs de leçons, qui ont eu le balayer devant leur porte... »

M. Dary a remis à M. Le Pen la médaille d'honneur de la ville. Visiblement agacé par les critiques, le maire de Gaillac, en rappelant la tradition d'accueil et de courtoisie de sa ville et fustigeant « les donneurs de leçons, qui ont eu le balayer devant leur porte... »

« Ces gens ne voteront jamais à gauche »

Après le départ de M. Le Pen pour son meeting à la salle des fêtes où huit cents personnes l'attendaient, M. Dary a expliqué : « Je n'aurais pas le droit de priver les rapatriés, qui, eux, ont su faire sortir quelque chose de la terre, de recevoir leur candidat. On dit beaucoup de la récupération électorale au niveau local, mais au niveau national c'est pire. Et puis, de toute façon, ces gens ne voteront jamais à gauche... »

Sylvain Dhollande

Les intentions de vote selon l'IPSOS

M. Mitterrand et Barre creusent l'écart

M. François Mitterrand est réélu président de la République quel que soit son adversaire au second tour de la consultation présidentielle, selon le sondage réalisé par IPSOS et publié, le jeudi 14 janvier, dans VSD (1).

56 % des intentions de vote (au lieu de 54 %), il l'emporte, avec 51 % des suffrages, lorsqu'il est opposé à M. Chirac. Le mois dernier, les deux hommes n'ont pas départagés.

J.-L. A.

PROPOS ET DÉBATS

M. Chaban-Delmas

Préserver le consensus

M. Jacques Chaban-Delmas, recevant les vœux de la presse le mercredi 13 janvier, a déclaré : « Le prochain président de la République devra faire en sorte que les consensus qui se sont défilés pendant la cohabitation ne soient pas trahis... »

« Tous ces points d'ancrage étaient déjà ceux du général de Gaulle. Jamais les gaullistes n'ont été aussi nombreux réunis sur tout l'échiquier politique. »

« Je souhaiterais que « le généralist » français trouve l'occasion de se faire connaître. Je ne suis pas un homme qui n'ait pas fait campagne en faveur de M. Chirac, le maire de Bordeaux s'est engagé à « ne pas compromettre les chances de la majorité au second tour tout en veillant à ne blesser en aucun cas le candidat de l'autre bord ».

M. Balladur

L'Etat continue

M. Edouard Balladur, présentant ses vœux à la presse le mercredi 13 janvier, a affirmé que « la continuité de l'Etat devant être assurée pendant le processus électoral » et que le gouvernement devrait continuer à travailler au service du pays.

M. Juppé

Ne pas se tromper d'adversaire

M. Alain Juppé, ministre du budget et futur porte-parole de la campagne de M. Chirac, a déclaré, le mercredi 13 janvier, sur RFI : « Pour le premier tour, il faut un code de bonne conduite, il ne faut pas se tromper d'adversaire et il ne faut donc pas non plus se mettre à critiquer aujourd'hui ce que nous venons de faire ensemble. »

« Je poursuivrai : « Sur le bilan, le logo le bon sera... commercialiser une étroite union. Le différencier qui existe dans nos sensibilités politiques, doit se faire sur le futur, sur le projet, sur la perspective. »

« Je poursuivrai : « Sur le bilan, le logo le bon sera... commercialiser une étroite union. Le différencier qui existe dans nos sensibilités politiques, doit se faire sur le futur, sur le projet, sur la perspective. »

M. Doubin

Le troisième tour

M. François Doubin, président du MRG, a affirmé, mercredi, qu'il avait la conviction que « François Mitterrand sera réélu et qu'il sera élu ».

M. Jospin

Le PS a été sali

M. Jospin, premier secrétaire du PS, a, dans un communiqué, estimé : « Le parti socialiste a toutes les raisons de mettre en doute l'objectivité du rapport Barre », après que le général Wauprin ait démenté avoir tenu des propos qui lui sont prêtés dans un rapport.

M. Bernard Pons à Mayotte

Un voyage difficile

SAINT-DENIS de notre correspondant

Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, est, le jeudi 14 janvier, une visite de quatre jours à Mayotte.

Le voyage du ministre à Mayotte s'annonce difficile. Sur ce petit territoire, l'expectation est à son comble à la suite des déclarations de M. Jacques Chirac au président comorien, M. Ahmed Abdallah, lors du récent sommet franco-africain d'Antibes.

demande publié à Dzaoudzi, très proche du Mouvement populaire mahorais (MPM) du sénateur Marc Henry s'insurge contre « les messages » de M. Chirac et de M. Pons.

Une surcraue sur le statut de Mayotte pourrait ébranler les relations franco-comoriennes, déjà mises à mal par l'affaire des premiers « Jeux des jeunes » des îles de l'océan Indien qui se sont déroulées en août dernier à la Réunion.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Élysée, le mercredi 13 janvier 1988.

1) LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE DE LA VIE POLITIQUE (Le Monde du 14 janvier).

2) LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DE LA PRESSE ÉCRITE

Le ministre délégué chargé de la communication a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique du gouvernement en faveur de la presse écrite.

1) En matière fiscale, les entreprises de presse bénéficient aujourd'hui, pour leurs investissements, d'un cadre stable avec la reconduction jusqu'en 1992 du régime spécial des provisions.

2) En matière de TVA de 2,1 % sera instauré, à compter du 1^{er} janvier 1989, pour l'ensemble de la presse écrite.

En outre, un taux unique de TVA de 2,1 % sera instauré, à compter du 1^{er} janvier 1989, pour l'ensemble de la presse écrite.

2) En matière sociale, le gouvernement a amélioré le statut de ceux qui concourent à la vie de la presse écrite : prise en charge partielle par l'État de certaines cotisations sociales des correspondants locaux de presse et des vendeurs colporteurs.

3) L'observatoire de la publicité a été mis en place. Il améliorera la collecte des informations sur l'évolution du marché publicitaire et la concertation entre les parties concernées.

4) Le gouvernement vient d'accorder un soutien exceptionnel à l'Agence France-Press pour contribuer à son redressement.

II. — L'adaptation de la presse écrite à l'évolution de son environnement économique doit être aidée.

1) Face à l'évolution rapide des conditions de gestion de la presse, l'État reste soumis à certaines obligations. Les aides indirectes, qui représentent plus de 5 milliards de francs en 1986, assurent l'équilibre économique de la presse.

2) La presse écrite est confrontée à de profondes mutations : généralisation de l'informatique, concurrence croissante de l'audiovisuel, apparition de nouveaux médias.

En outre, un taux unique de TVA de 2,1 % sera instauré, à compter du 1^{er} janvier 1989, pour l'ensemble de la presse écrite.

2) En matière sociale, le gouvernement a amélioré le statut de ceux qui concourent à la vie de la presse écrite : prise en charge partielle par l'État de certaines cotisations sociales des correspondants locaux de presse et des vendeurs colporteurs.

3) L'observatoire de la publicité a été mis en place. Il améliorera la collecte des informations sur l'évolution du marché publicitaire et la concertation entre les parties concernées.

4) Le gouvernement vient d'accorder un soutien exceptionnel à l'Agence France-Press pour contribuer à son redressement.

II. — L'adaptation de la presse écrite à l'évolution de son environnement économique doit être aidée.

1) Face à l'évolution rapide des conditions de gestion de la presse, l'État reste soumis à certaines obligations. Les aides indirectes, qui représentent plus de 5 milliards de francs en 1986, assurent l'équilibre économique de la presse.

2) La presse écrite est confrontée à de profondes mutations : généralisation de l'informatique, concurrence croissante de l'audiovisuel, apparition de nouveaux médias.

Politique

La réglementation du financement des activités politiques

L'insatisfaction des partis ne devrait pas faire obstacle au vote des projets de loi

L'enthousiasme ne règne pas dans la classe politique après la publication des projets de loi sur le financement de la vie politique (le Monde du 14 janvier). La majorité, au PS comme au RPR et à l'UDF, reconnaît toutefois qu'il sera difficile, in fine, de s'opposer à ce qui apparaîtra comme un progrès.

L'UDF n'a pas encore pris de position officielle. Si la plupart de ses membres reconnaissent qu'il sera impossible de mettre à mal la majorité parlementaire sur les derniers textes à voter avant l'élection présidentielle, de nombreux amendements sont déjà préparés car les projets

sont jugés « mal faits, car faits trop vite sous la pression du président de la République ». Au cours d'une réunion des parlementaires du RPR, mardi, l'obligation d'une déclaration des patrimoines des élus, ressentie comme une mise en cause de leur honnêteté, a été fort mal acceptée.

Ce point a été tout autant critiqué au cours d'une réunion du bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale, mercredi. De même le financement par l'Etat des partis politiques n'est guère admis, même si celui-ci est le prix à payer pour obtenir un soutien des socialistes. M. Pierre Messmer a été chargé de transmettre à M. Jac-

ques Chirac les réticences de ses amis. Le président du groupe a ainsi déclaré, jeudi, à Antenne 2 : « Il n'est pas bon que les partis soient financés essentiellement par l'impôt », ajoutant cependant : « Quand le vin est tiré, il faut le boire. »

Le PS a, lui, mis un bâton dans les roues des critiques émises en début de semaine par MM. Lionel Jospin et André Laignel. Au cours d'une conférence de presse, jeudi, M. Pierre Joxe a expliqué : « On peut vouloir une législation idéale ; on peut aussi se satisfaire d'un progrès dans le droit ; moi, je pense que toute législation qui

serait un progrès permettrait d'autres progrès dans l'avenir » ; et il a fait référence au vote, par les socialistes, de la « loi Veil » autorisant l'avortement, « qui pourtant ne nous convenait pas totalement ». La réunion du bureau exécutif du parti dans la soirée a confirmé cette analyse : les projets actuels ne permettent pas le consensus ; les socialistes déposeront des amendements importants mais avec la volonté d'aboutir, si possible, à un accord. En fait, le PS ne veut pas être rendu responsable, par ses réticences, d'un éventuel échec d'un progrès souhaité par M. François Mitterrand.

L'opacité totale ne va pas céder la place à la transparence parfaite. La réglementation des financements de la vie politique prévue par les projets adoptés, le mercredi 13 janvier, par le conseil des ministres, laisse subsister de grands pans d'ombre sur les rapports — toujours délicats — des milieux politiques français avec l'argent. Le dossier était, il est vrai, particulièrement difficile tant juridiquement que politiquement. Les propositions du gouvernement reviennent à jeter une lumière qui va du blanc le plus cru au noir complet selon les situations.

Les candidats à la présidence de la République seront soumis à une transparence globale. L'état de leur fortune — et celle de leur épouse — comme leurs comptes de campagnes seront soumis à la curiosité publique par l'intermédiaire de leurs publications au Journal officiel et des autres médias qui pourront les reproduire. Ainsi ne pourront-ils plus par exemple camoufler l'origine des fonds qu'ils reçoivent pour financer leur propagande, ceux-ci étant, de plus limités, et pour leur globalité

et pour les sommes que chacun des donateurs pourra fournir.

Les autres élus et gouvernants ne seront pas soumis aux feux aussi brillants de la publicité. D'abord seuls les candidats à la députation voient leurs dépenses de campagnes réglementées. Mais la surveillance du respect de la loi ne sera le fait que des bureaux des Assemblées et du Conseil constitutionnel. Aucune publicité de ces comptes n'est prévue. Les électeurs resteront dans l'ignorance. L'état de leur patrimoine ne sera pas plus public. Députés et sénateurs n'auront qu'à le communiquer au bureau de leur Assemblée, les membres du gouvernement et les responsables des collectivités territoriales à une commission ad hoc.

Certes, ces instances devront publier un rapport annuel au Journal officiel sur l'exercice de cette mission ; mais le contenu de celui-ci n'est absolument pas précisé. Il pourra donc être à la fois succinct et flou. De même ces instances auront à apprécier « la variation des situa-

Les limites de la transparence

tions patrimoniales », mais quelles seront leurs possibilités d'investigation et leur volonté de clarification ? Le précédent des incompatibilités professionnelles pour les parlementaires n'est guère encourageant. Les bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat, qui ont à examiner les déclarations des élus, ne se sont guère montrés jusqu'ici très exigeants.

La limitation des frais des campagnes électorales des candidats aux élections présidentielle et législatives est, elle aussi, sujette à questions. Quelles seront les dépenses qui devront être prises en compte ? Quelles seront celles de leurs « amis » qui échapperont au plafond ? Par exemple, la propagande d'un parti soutenant de nombreux postulants à la députation sera-t-elle comptabilisée et si oui comment ? Les possibilités de s'affranchir de la règle du plafond seront donc nombreuses, et le contrôle des citoyens ne sera pas possible, puisque les

comptes des candidats aux législatures ne seront pas publiés.

Une épaisse zone d'ombres

Le financement des partis politiques surtout restera dans l'ombre la plus épaisse. C'était pourtant par lui — surtout — que le scandale était arrivé. C'était pourtant essentiellement à cause des « affaires » nées des méthodes actuelles de financement que le président de la République avait souhaité une législation moralisant la vie politique. Le premier ministre a reculé, malgré ses intentions premières, devant les réticences d'une grande partie de sa majorité, aidé, il est vrai, par une difficulté constitutionnelle que n'a pas manqué de souligner le Conseil d'Etat. La Constitution en son article 4 prévoit que les partis « se forment et exercent leur activité librement ». Légiférer en la matière, en

réglementant les dons qu'ils peuvent recevoir et en soumettant leurs comptes à contrôle, n'aurait-il pas été contraire à ce principe ?

Le gouvernement a préféré ne pas aborder ce sujet. Résultat : contrairement à ce qu'espérait M. Jacques Toubon, les dons des entreprises aux partis ne sont pas formellement autorisés, et, contrairement à ce que voulait M. Lionel Jospin, il n'y aura ni limitation, ni transparence des sommes que de généreux donateurs fournissent aux partis. Les financements occultes et particulièrement les « fausses factures » vont-ils devoir et pouvoir continuer ? Une seule limite pourra éventuellement jouer : la publication au Journal officiel des comptes des partis recevant une aide de l'Etat. Son efficacité dépendra, bien évidemment, de la forme que devra prendre cette publicité et des précisions qui en seront exigées ; mais, sur ce point, le projet gouvernemental est muet.

Une originalité apparaît dans le texte du gouvernement sur les idées avancées ici et là dans le passé : l'aide de l'Etat ne transitera pas par les groupes politiques représentés au Parlement. Chaque parlementaire devra indiquer à quel parti il se rattache, et ce sont eux qui recevront directement l'argent. Ainsi il n'y a pas de liens entre partis et groupes parlementaires. Les partis qui ne peuvent, ou ne veulent, constituer un groupe à l'Assemblée nationale ou au Sénat seront quand même aidés. Voilà qui devrait arranger les affaires des composantes de l'UDF.

Sur un point précis, le RPR profite de l'occasion pour prendre sa revanche sur une partie de cette même UDF. Le CDS, au printemps 1987, avait réussi à interdire la publicité politique à la télévision que souhaitaient les chiraquiens. Ceux-ci avaient simplement obtenu que cette interdiction disparaît

à l'entrée en vigueur d'une loi visant à garantir la transparence du financement des mouvements politiques. Les projets déposés considèrent que cela sera fait au lendemain de la prochaine élection présidentielle.

Sujets difficiles et délicats, solutions loin d'être parfaites — même si la perfection est en la matière impossible. — la discussion parlementaire promet d'être passionnée. D'autant qu'elle aura lieu, en fait, en pleine période électorale. Le premier ministre sera alors candidat, et il lui faudra naviguer entre son souhait d'obtenir un relatif consensus, donc au moins un non-refus du PS, et les réticences de la majorité. L'UDF sera d'autant plus forte pour faire entendre sa voix, que la loi organique concernant aussi les sénateurs (pour la déclaration de leur patrimoine), devra être votée dans les mêmes termes par les deux Chambres du Parlement. Mais qui, à la veille d'une échéance électorale, pourra donner l'impression d'être responsable de l'échec d'une tentative de moralisation de la vie politique ?

THIERRY BRÉHIER.

« Mondes en devenir »
L'AFRIQUE A CŒUR

LA COOPERATION :
UN MESSAGE D'AVENIR
MICHEL AURILLAC
15,5 x 24 cm - 264 p.,
8 pages de hors-textes - 96 F

Berger-Levrault
5, rue Auguste-Comte - 75008 PARIS

La communication n'est pas une fin en soi.

C'est un outil de management. Les relations avec la presse, l'image, la communication interne, la communication externe, les colloques, les événements, sont des moyens au service des objectifs de votre entreprise.

Il y faut de la rigueur dans la démarche, de l'imagination dans la conception, la fiabilité d'une grande organisation dans l'exécution. Nous savons accompagner les grands managers qui débütent dans la communication. Nous savons conduire à l'excellence ceux qui communiquent déjà.

BERNARD KRIEF COMMUNICATION

BERNARD FRANK. APOSTROPHES 15 JANVIER 1988.



Bernard Frank

Un siècle débordé

Le portrait en pied d'un dandy par lui-même, l'homme le plus brillant, le plus injuste, le plus gai, le plus mélancolique de sa génération : le plus doué aussi.
Jean-François Josselin
Le Nouvel Observateur

Dix-sept ans se sont écoulés sans entamer la fraîcheur de son livre qu'il semble avoir terminé la semaine dernière...
Angelo Rinaldi
L'Express

Une acuité caustique... époustouflante d'intelligence retorse.
Jérôme Garcin
L'Événement du Jeudi.

Flammarion

Flammarion

115, RUE DU BAC 75007 PARIS - TEL. 45.44.38.29

هكذا من الابد

صكزا من الاجل

Société

Le retour en France de réfugiés iraniens

Le rapatriement des grévistes de la faim iraniens vers la France et l'Espagne a été préparé par M. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, et M. Robert Pasdrand, ministre délégué à la sécurité, en terme d'une concertation permanente avec M. Jacques Chirac qui a pris la décision finale, dit-on à l'hôtel Matignon. Cette décision a été essentiellement motivée, soulignent les mêmes sources, par des raisons humanitaires, à cause de l'aggravation de l'état de santé de certains Iraniens qui se trouvaient au Gabon. Mais le gouvernement a également été sensible aux pressions exercées sur l'opinion publique, notamment par

certains organisations, par le Parti socialiste et par le président de la République.

En effet, le chef de l'Etat était intervenu dès le conseil des ministres du 9 décembre pour demander des explications au ministre de l'Intérieur. Saisi par le Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations unies, le chef de l'Etat avait, ensuite, le 17 décembre, écrit au premier ministre pour attirer son attention non seulement sur la régularité de la décision d'expulsion elle-même, mais aussi sur les conditions d'application de cette décision. Le chef de l'Etat avait accouté ses mises en garde le 23 décembre, à bord du

porte-avions *Clemenceau*. « Il faut que les conditions juridiques qui s'attachent à la qualité de réfugié politique et au droit de bénéficier de l'asile politique soient respectés, avait-il dit. L'ont-elles été ? ». En privé, M. Mitterrand n'hésitait pas à souligner que cette affaire était « déplorable pour l'image de la France ». Son épouse, M^{me} Danielle Mitterrand, s'était d'ailleurs elle-même rendue au chevet des grévistes de la faim à Paris.

Saisi à nouveau par le RCR, M. Mitterrand avait reçu le président de cet organisme le 7 janvier et adressé le lendemain une nouvelle lettre au premier ministre. A leur tour, M. Jacques Barrot,

secrétaire général du CDS, et M. Bernard Stasi, vice-président du CDS, avaient écrit à M. Chirac pour s'opposer aux déclarations persistantes de fermeté du gouvernement.

A l'annonce du recit de ce dernier, M. Pierre Messmer, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, a parlé de « solution sage » en précisant que cette affaire avait créé non seulement « une tension » entre le président et le gouvernement, mais aussi à l'intérieur de la majorité. Enfin, M. Louis Merle a souligné qu'il était « vraiment temps de mettre fin à un arbitraire qui n'avait que trop duré ».

L'aboutissement d'une négociation obligée

L'accord concrétisé, aujourd'hui, par le retour en France de sept des quinze expulsés a été apparemment négocié, depuis une quinzaine de jours, entre M. Pasqua et M. Mousaad Kasraoui lui-même, chef des Moudjahidines du peuple. Dès qu'il est apparu que les grévistes de la faim à Paris, mais aussi à Londres et à Washington, dont les amis avaient su habilement populariser l'action par une campagne de presse internationale, ne reculeraient pas, la nécessité de la négociation s'est imposée de manière chaque jour un peu plus aiguë.

Plusieurs des personnes qui avaient rencontré les grévistes, M. Gilbert Bonnemaison, député socialiste, qui avait fait le voyage à Libreville, ou M. Yves Jouffé, président de la Ligue des droits de l'homme, qui avait rencontré les jeunes de Paris - avaient été impressionnés tant par leur état de santé que par leur détermination à aller, si nécessaire, jusqu'aux ultimes conséquences de leur mouvement de protestation.

A cela s'ajoutaient les recours juridiques déposés par les réfugiés expulsés devant les tribunaux administratifs de Paris et de Versailles. Lors de l'audience de mardi à Paris, le commissaire du gouvernement, qui, contrairement à sa dénomination, ne représente pas le gouvernement mais exprime un point de vue de juriste indépendant, avaient conclu à la nécessité d'un suris à l'exécution pour trois d'entre eux - le Monde du 14 janvier), ce qui impliquait qu'ils puissent revenir en France. Le cas de sept autres expulsés devait être examiné jeudi 14 janvier devant le tribunal administratif de Versailles, avec, là aussi, des risques de désaveu de la décision gouvernementale.

Le revirement a été acquis non sans quelques discordances au sein même du gouvernement. Bien qu'il ne soit pas encore possible de déterminer précisément où passe le diffé-

rend, il est clair que la décision de faire revenir en France sept des quinze expulsés n'a pas été accueillie avec satisfaction par l'ensemble du ministère de l'Intérieur. Chargé de sélectionner les réfugiés à expulser - les critères du choix n'étaient pas, d'ailleurs, évidents, puisque les quinze expulsés étaient loin d'être tous des militants des Moudjahidines, - il a été ensuite investi de la délicate mission de négocier leur retour dans les moins mauvaises conditions possibles. Nul doute que le revirement de M. Chirac - car c'est bien lui qui a pris la décision finale, quarante-huit heures après avoir pourtant déclaré que l'expulsion était intangible - laissera des traces parmi quelques-uns des membres de son équipe.

M. Pasdrand, ministre délégué à la sécurité, était quant à lui partisan

de monter d'un cran dans l'épreuve de force à l'égard de l'opposition iranienne en France. Certains, dans son entourage, ne rejetaient pas devant la perspective de procéder à une autre vague d'expulsions afin de briser le mouvement de protestation. On fait valoir, au ministère de l'Intérieur, que cette possibilité a modéré les demandes des Moudjahidines du peuple.

La négociation a été menée dans le plus grand secret ; mercredi matin, elle n'était pas encore terminée. L'accord n'a été conclu que quelques heures avant que ne s'envole du Bourget, avec à son bord M. Raymond Sasta, proche collaborateur de M. Pasdrand, l'ancien qui devait rapatrier en France les réfugiés expulsés. Dans le même avion a pris place M. Reza Maktabi, membre de la direction des Moudjahidines. Un second appareil a quitté Genève

mercredi vers 23 heures, également pour Libreville.

Les termes de l'accord précisent qu'en échange du retour de sept d'entre eux huit réfugiés seront, dans un premier temps, accueillis par l'Espagne, qui - ainsi - a une bonne volonté française dans la lutte contre l'ETA. D'Espagne, les réfugiés pourraient négocier leur accueil éventuel avec d'autres pays, la Suède ou les Pays-Bas, notamment. Ces huit personnes ne seraient engagées à ne pas revenir en France, même si les tribunaux administratifs saisés de leur cas décidaient d'un suris à l'exécution de la mesure qui les frappe. Enfin, les Moudjahidines ont promis d'arrêter immédiatement le mouvement de grève de la faim observé dans plusieurs pays par leurs militants ou sympathisants.

GEORGES MARIOL

Une entorse au processus de normalisation avec Téhéran ?

La politique de « normalisation » des relations avec l'Iran, reprise le 27 novembre avec la libération de deux des otages français au Liban, Roger Anquetin et Jean-Louis Normandin, pourrait subir le contre-coup de l'accord passé entre le gouvernement et les Moudjahidines du peuple iranien sur le retour en France de sept réfugiés expulsés début décembre.

La présence et l'activité d'opposants iraniens sur le sol français sont en effet l'un des principaux griefs de la République islamique contre Paris, longtemps accusé par Téhéran de « couvrir » les menées de ces opposants les plus redoutables au régime de l'imam Khomeiny. Et les Iraniens ont fait de la répression des activités des Moudjahidines l'une des trois conditions à une normalisation des relations franco-iraniennes - avec le règlement du contentieux financier et l'arrêt des livraisons d'armes à l'Irak.

Or, pour Paris, cette « normalisation » franco-iranienne est indissociable de la libération des trois derniers otages français retenus au Liban par des groupes chiites étroitement liés à Téhéran. MM. Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann.

La chronologie des événements, depuis le 27 novembre, ne laisse aucun doute sur la place prise par l'expulsion des membres ou sympathisants des Moudjahidines dans le processus de « normalisation », et donc dans les efforts en vue de la libération des otages.

Le 27 novembre, MM. Normandin et Anquetin ont été libérés à Beyrouth par leurs ravisseurs de « l'Organisation de la Justice révolutionnaire ». A noter, à ce propos, que l'on pensait, à Paris, voir réapparaître M. Carton ou M. Fontaine aux côtés de Jean-Louis Normandin plutôt que Roger Anquetin, dont l'enlèvement n'avait jamais été revendiqué. Samedi 28 novembre, les deux otages libérés sont accueillis à l'aéroport d'Orly par M. Chirac, qui nie à cette occasion que son gouvernement ait payé une quelconque rançon.

En tout état de cause, la trame du marché conclu avec Téhéran ne tarde pas à apparaître, car dès le lendemain, l'affaire Gordji, qui a précipité la France et l'Iran dans une « guerre des ambassadeurs », en juin dernier, se dénoue subitement. En quelques heures, un dimanche après-midi, M. Gordji, « l'interprète » de l'ambassade d'Iran assiégede par la police, sort de la mission diplomatique et se rend chez le juge d'instruction, M. Boulouque, qui résumait son audition comme témoin dans le cadre de l'enquête sur les attentats de septembre 1986 à Paris. Le juge ne retient aucune charge contre lui, et M. Gordji - qui, pendant plusieurs mois, avait obstinément refusé de se rendre à la convocation du magistrat - s'envole immédiatement pour le Pakistan. Là, il est « échangé » contre un diplomate français en poste à Téhéran, M. Torri, qu'en représailles à « l'affaire Gordji », la justice iranienne voulait également entendre. En un rien de temps, le siège de l'ambassade d'Iran, avenue d'Iéna, est levé, la « guerre des ambassadeurs » est terminée.

Presque dans le même temps, le Quai d'Orsay - dont ce sera d'ailleurs pratiquement la seule manifestation depuis que le ministère des Otages a repris le dossier de l'Iran - annonce que le règlement de contentieux franco-iranien est

en très bonne voie. Il s'agit du remboursement réclamé depuis des années par Téhéran, d'un prêt de 1 milliard de dollars consenti en 1974 par le chah au Commissariat à l'énergie atomique, dans le cadre de la participation de l'Iran au projet Euratom d'enrichissement d'uranium. Une première tranche de 330 millions avait déjà été remboursée, il y a un peu plus d'un an, par avance... la libération de deux autres otages français du Liban.

Enfin, le 7 décembre, la police française interpellait une poignée d'opposants iraniens, dont dix-sept étaient expulsés le lendemain au Gabon.

Une avalanche de condamnations

Immédiatement, le gouvernement se heurte à deux éléments, qu'il avait apparemment sous-estimés : d'une part, la détermination des Moudjahidines du peuple, dont toute l'histoire est faite de combat clandestin et d'une répression implacable dans leur pays ; d'autre part, largement orchestrée par les Moudjahidines, passés-maitres en matière de relations publiques.

La détermination, c'est cette grève de la faim qui, en près de quarante jours, a entraîné un certain nombre de réfugiés iraniens à se faire hospitaliser, tant à Paris qu'à Libreville.

Sur le plan international, c'est d'abord le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui exprime son inquiétude et son indignation devant la déinvolture avec laquelle le gouvernement français a mis à la porte des personnes qui bénéficient du statut de réfugié politique. Le Quai d'Orsay sera chargé de répondre au HCR, mais celui-ci se déclare insatisfait de cette réponse et le fait savoir.

Puis, ce sera une avalanche de motions de soutien aux réfugiés iraniens et de condamnations de Paris par plusieurs centaines de parlementaires à travers le monde, européens mais aussi américains. Ces derniers, dont les Moudjahidines diffusent abondamment les motions et les signatures, s'élèvent contre les pratiques françaises. La mobilisation de ces personnalités politiques fut d'autant plus forte que, dès l'apparition des premières informations sur les contreparties françaises à la libération des otages, on avait assisté à une levée de boucliers de la part d'officiels étrangers, au premier rang desquels M^{me} Margaret Thatcher.

Le premier ministre britannique s'était ainsi inquiété de ce qui pouvait apparaître comme une « prime » aux preneurs d'otages. Même son de cloche aux Etats-Unis dans un premier temps, avant que Washington ne se fasse finalement d'une grande discrétion sur cette affaire.

Un cadre des Moudjahidines ayant échappé à l'ère de M. Pasqua se demandait, quelques jours seulement avant le compromis de mercredi : « S'il [M. Pasqua] s'est trompé à ce point sur notre compte, qui dit qu'il ne s'est pas trompé aussi trompé sur les dirigeants iraniens lorsqu'il a commencé à traiter avec eux dans l'affaire des otages ? ». Reste à attendre la réaction de Téhéran au retour en France des opposants iraniens, qui ne voulaient pas faire les frais d'un marché entre M. Pasqua et les ayatollahs.

YVES HELLER.

Effusions et embrassades devant le Commissariat aux réfugiés

Une immense banderole annonçant « trente-huitième jour de jeûne » surmonte toujours le campement, dans la matinée du 14 janvier à Neuilly, mais les quatre caravanes des quarante grévistes de la faim sont vidées. « Nous avions hâte de passer la nuit à 23 h 30 comme tous les soirs, explique en riant un des réfugiés iraniens. Quelques minutes plus tard, nous avions en main la dépêche de l'Agence France-Presse annonçant le retour des expulsés. Nous avons laissé l'effiche sur place, mais les grévistes de la faim sont rentrés passer la nuit chez eux : ils y sont mieux que sur ce boulevard glacé... »

Le campement est intact, les tabourets de plastique et les chauffages à gaz sont toujours en

place, mais la table à tréteaux où s'empilent les cartes et les pétitions débordent de fleurs. Depuis ce matin, tout ce que Paris compte de sympathisants du mouvement a défilé ici devant le siège du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies, à Neuilly. Embrassades, effusions, les militants, qui ont passé une nuit - blanche - sur le trottoir, vont et viennent sans jamais s'arrêter de sourire. Ils attendent les grévistes de la faim qui ne suspendront leur jeûne que lorsque l'avion ramènera leurs camarades aux arrivés. Un d'entre eux, qui a perdu 18 kilos, est déjà là. Les yeux humides, il passe de bras en bras pour de longues effusions silencieuses. « J'ai très bien dormi, assure-t-il, c'est Pasqua qui a dû

passer une mauvaise nuit ! » Malgré la fatigue, les trente-sept jours de jeûne et l'insistance de ses camarades, il ne peut se résoudre à s'asseoir. A peine installé, il se recroise d'un bond pour serrer un ami ou embrasser un nouvel arrivant. « A croire qu'il se porte déjà mieux ! », plaisante un des réfugiés.

Un à un, les grévistes de la faim rejoignent le campement, soutenus par leurs camarades. Réunis le long de la contre-allée de l'avenue du Général-de-Gaulle, ils brandissent des petits drapeaux iraniens et les portraits géants des expulsés. « C'est une victoire pour nous, une victoire sur le gouvernement, mais aussi sur le régime de Khomeiny. »

A. C.

L'affaire de l'hôpital de Poitiers Un nouveau témoignage sur le professeur Mériel

Un mois avant le procès, qui doit commencer le 15 février devant les assises de la Vienne, de trois médecins de l'hôpital de Poitiers après la mort, le 30 octobre 1984, dans des conditions inexplicables, de Nicole Berneron, un livre (1) publié par Lionel Duray, journaliste à *Libération*, fait état d'un épisode jusqu'ici méconnu concernant le professeur Mériel, chef du département d'anesthésie-réanimation du CHU de Poitiers, l'un des principaux acteurs de cette affaire.

En 1971, selon le témoignage du docteur Alain Giraud, le professeur Mériel, à l'occasion d'une intervention chirurgicale sur un enfant à laquelle il participait en tant qu'anesthésiste-réanimateur, l'aurait accusé de sabotage de l'appareil de réanimation présent dans le bloc opératoire. « Vous avez voulu tuer cet enfant pour me nuire », aurait alors déclaré le professeur Mériel à l'adresse du docteur Giraud, à l'époque étudiant en anesthésie-réanimation. C'est ce dernier, nommé depuis chef de service d'anesthésie-réanimation de l'hôpital de Parthenay (Deux-Sèvres), et à ce titre supérieur hiérarchique du docteur Bakari Diallo, l'un des incriminés dans l'affaire Berneron, qui fait aujourd'hui cette confidence. Il affirme, d'autre part, qu'il raconterait cet épisode devant la cour d'assises de la Vienne.

En filigrane, on retrouve ici l'hypothèse fréquemment soulevée par les défenseurs du docteur Duray d'un « pseudo-sabotage » du respirateur, scénario qui aurait été monté de toutes pièces par le professeur Mériel pour expliquer le décès de Nicole Berneron tout en

accusant d'assassinat deux de ses collaborateurs. Sans évoquer les raisons qui ont pu pousser le docteur Giraud à ne pas rapporter plus tôt ces éléments d'information à M. Pierre Hovavere, juge d'instruction chargé du dossier, on peut s'interroger sur la posture réelle d'une telle « révélation ». Au cours de l'instruction, il est apparu clairement que le psychisme du sabotage était très curieusement une donnée récurrente dans de nombreux services d'anesthésie-réanimation hospitaliers. A ce titre, la révélation de l'incident de 1971 n'a guère de valeur exemplaire. Il faut, d'autre part, souligner que l'hypothèse d'un « sabotage bidon » permettrait d'expliquer le décès et d'accuser les docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau avant d'abord été retenue par le magistrat instructeur avant d'être écartée au vu des conclusions de l'enquête policière et des données de l'instruction.

« En toute hypothèse, confie-t-on à Poitiers, de source judiciaire, car « Informations » qui cherchent toujours à relancer l'affaire de manière très critique n'apportent aucun élément nouveau. » Si le fait se révélait exact il n'infirmerait ni ne confirmerait les conclusions obtenues au terme de la très longue instruction menée par M. Hovavere, conclusions qui font bel et bien de la mort de Nicole Berneron la conséquence, indirecte ou non, d'un sordide règlement de comptes entre médecins anesthésistes-réanimateurs.

JEAN-YVES NAU.

(1) *L'affaire de Poitiers*, de Lionel Duray, éditions Bernard Barrault, 276 pages, 34 F.

Au procès de Valérie Subra Les rescapés du hasard

Valérie Subra ne l'a pas regardée. La tête dans ses mains, recroquevillée sur elle-même, se dissimulant à la curiosité du public dans le box des accusés, Valérie n'a pas levé la tête pour voir passer Sandrice Meimouna. Mercredi 13 janvier, le récit de cette jeune femme, dix-huit ans en 1984, était pourtant fort intéressant.

Le président Xavier Verrini n'avait pas encore évoqué ce témoin capital. Et, tout d'un coup, longiligne et belle, écroulée de ses mots et légèrement embarrassée, elle racontait son histoire. Ancienne secrétaire dans la société du père de Laurent Hattab, ce dernier lui avait téléphoné pour la voir en novembre 1984. A cette époque, au cours de six ou sept réunions, Hattab, Valérie Subra et Jean-Rémi Serraud, futur trio assassin, lui avaient « proposé de gagner de l'argent, beaucoup d'argent, vite ».

Dans l'atelier de confection où travaillait Laurent Hattab, on avait des projets audacieux, on évoquait des « branquages », la nécessité de réunir « un milliard ». Laurent ne voulait plus être « un fils à papa ». Jean-Rémi Serraud avait besoin d'argent pour survivre. Valérie, elle, voulait suivre Laurent aux Etats-Unis, si besoin, « pour faire sa vie ».

« On trouve une solution ». « Laquelle ? ». On les éliminera ». Valérie s'inclina, rassurée. Sandrice Meimouna écoutait tout cela, vaguement persuadée que « c'était des mots, juste des mots ».

Mais c'était sérieux, tout à fait sérieux. Le 30 novembre 1984, M. René Besso, trente-huit ans, directeur de société, avait la vie sauve en toute méconnaissance de cause. Au dernier moment, alors qu'il leur offrait un verre, Sandrice ou pour, « très peur ». « Je me suis défilée », dit-elle à la cour. « J'ai dit à Valérie : c'est pas possible, c'est pas bon ». Elles furent retenues dans le désordre devant M. Besso, dépeint, et retrouvèrent Laurent Hattab et Jean-Rémi Serraud au coin de la rue. « On fera René avec autre fois », laisse tomber Hattab.

Il n'y eut pas d'autre fois pour Sandrice, qui leur tira sa révérence juste à temps. Car, le 7 décembre, le trio, dûment motivé, tue M^{me} Germaine Le Laidier. Les 10, 12 et 14 décembre, Valérie Subra et ses deux complices essaient de piéger M. Henri Levy, qui leur échappe, moitié par prudence, moitié par hasard. Le 16 décembre, ils arrivent à piéger chez Laurent Zarade et l'assassinent. Le 19, Valérie téléphone à « son ami Paul Teitel », surnommé des Jardins de la Botte, pour dîner chez lui le lendemain.

Jean-Rémi Serraud, l'homme qui avoue tout, se lève : « Pour le 20 décembre, Valérie avait quelques jours de prison, M. le président ». Un ange passe. M. Teitel, présent à la barre des témoins, peut pousser un soupir de soulagement. Cette fois, la police met un point final au massacre en arrêtant le jour même, le trio assassin.

Suite des débats, le jeudi 14 janvier.

LAURENT GRELSAMER.

Société

Action directe en correctionnelle

Complaisance et inconscience des « malgré-nous »

Les romanciers ne sont pas des mortels ordinaires. Ils ont une ligne directrice avec des figures fabuleuses, géométriques, résistants, combattants de l'ombre. « Ils voyagent sans bagages de leur bureau », explique Pauline Jacques, journaliste à Radio-France et écrivain. Cela se termine parfois à « Apostrophes ». Plus rarement devant le tribunal correctionnel de Paris où, mercredi 13 janvier, Pauline Jacques et Dan Franck, écrivain lui aussi, avaient à dire le curieux voyage, les drôles de jeux, qui leur firent côtoyer l'action directe.

Il se sont un peu amusés entre le phantôme et la réalité. Mais voilà que la réalité les rattrape, et qu'un juge marquois de la fin du vingtième siècle leur pose de prosaïques questions à propos de dates, de semaines, de montants de loyers.

Démêlés, tout au moins casoyens. Dan Franck connaît Claude Helfen, membre d'Action directe depuis le lycée. Il en a fait le héros d'un de ses romans, dit Pauline Jacques. « Idéalistes, bibliophile, anarchiste... » Pauline Jacques est amoureuse du même Claude Helfen, ce « Che Guevara parisien » comme l'appelle le président Jacques Duclos. « Il parlait beaucoup de ses idées, raconte Pauline, en mêlant la réalité et l'imaginaire. »

Claude Helfen laisse comprendre à Dan Franck qu'il participe à des « braguages ». Il lui demande de lui servir d'habillé. Il raconte s'être fait arrêter au Père-Lachaise par la police qui l'a finalement relâché. « Au début, je ne le croyais pas du tout. Le fait que la police l'ait relâché m'incitait à croire que c'était du

vent, puis je l'ai eu en prison. Puis, je me suis dit que tout était passé être vrai. »

Le jour de la fusillade de l'avenue Trudaine, Claude débarque chez Dan, affolé, en compagnie de Jean-Marc Rouillon qui tente de capter sur un scanner les conversations radio de la police. L'écrivain ne se doute-t-il toujours de rien ? Le voile romanesque ne commence-t-il pas à laisser entrevoir la réalité terrifiante ? Quelques semaines plus tard, quand Claude propose à Dan de lui louer son studio de la rue de la Montagne-Sainte-Genève, l'écrivain accepte sans sourciller : « C'était pour son jeune frère Nicolas. Lui, je ne savais pas qu'il était membre d'Action directe. »

Peu à peu, dans l'esprit de Dan Franck et de Pauline Jacques, la curiosité sceptique et amusée fait place à une vraie, une franche angoisse. Comment chemine en eux la prise de conscience que Claude et ses amis « dont il parlait sans le nommer avec beaucoup d'affection » (Pauline) ne jouent pas gratuitement ? Avec quels dilemmes insidieux ? L'audience n'a malheureusement pas permis de le préciser.

« La télé est tombée en panne », dit un jour Pauline Jacques à Claude au téléphone.

Le président : « M^{me} Germain, dans le code d'Action directe, la télé signifie bien le scanner ? »

Frédérique Germain, la « répétitrice » du groupe, vient confirmer à la barre. Pauline Jacques : « Non, monsieur le président. La télé, c'était la télé. Et elle était bien tombée en panne. Les policiers, au cours de l'enquête, m'avaient assuré qu'ils vérifieraient. Je ne sais s'ils l'ont fait. »

« Et ce scanner, que vous écoutez régulièrement quand Claude Helfen était sorti ? »

Pauline Jacques : « Je ne passais pas mon temps à écouter le scanner. Je trouvais ça très monotone. »

Le président : « Ça, je comprends, pour quelqu'un qui travaille à Radio-France ! »

Videmment bouleversé, Claude se lève dans son box : « Mes camarades ne m'en voudront pas de rompre le silence. Tout ce que dit Pauline est vrai. »

Avant les deux romanciers, un autre duo de « malgré-nous » d'Action directe était venu jouer devant le tribunal à « Tu savais, moi non plus ». Un beau jour, Sandrine Guilbert, étudiante de Montpellier, rencontre « fortuitement, monsieur le Président », un homme quadragénaire qui lui présente sa tante, Charlotte Granier, avocate à Montpellier. Amie d'enfance de Guérand Esselin, la compagne d'Andreas Bader, Charlotte Granier avait elle-même rencontré ce

homme, Jean Asselmeier, de longues années auparavant, dans la mouvance des comités de soutien aux membres de la RAF emprisonnés.

Asselmeier, que sa tante présente à Sandrine comme « un sympathisant communiste qui a tourné un film sur l'Allemagne » et qui est en fait le principal responsable du journal *l'Internationale*, organe quasi officiel d'Action directe, cherche un logement pour « des amis à lui ». Le candidat locataire, Jean Asselmeier, présente certes toutes garanties mais aussi quelques particularités qui auraient intrigué plus d'une agence immobilière. Il faut l'appeler à son domicile, laisser sonner deux coups, « raccocher », refaire sonner trois coups et lui-même rappelle le lendemain à 13 heures précises dans un restaurant de Montpellier. En dépit de ces précautions qui n'ont guère empêché la jeune étudiante de « plusieurs de mes amis procédant de la même façon pour ne pas être dérangés tout le temps », elle procure à Asselmeier plusieurs appartements.

Elle se inquiète peu davantage quand le locataire d'un de ces appartements, un certain Etienne Simonnet, en réalité Régis Schleichner, « venu lui régler un compte arriéré de loyer, reste ouvert malgré la chaleur. Elle remarque certes qu'il porte des bretelles de cuir, mais se dit que le rapprochement avec un bolser.

Fortuit, la panique la gague brutalement quant au cours d'une conversation, Jean Asselmeier lui

laisse entendre que « certains de ses amis ne plaisaient pas ». Affolée, elle en réfère à sa tante qui lui a présenté ce curieux intermédiaire.

Le président : « A ce moment, par rapport à votre tante, n'avez-vous pas moralement tenu d'appeler Asselmeier pour lui demander des éclaircissements ? »

Charlotte Granier : « On n'a pas pu. Chez lui, ça ne répondait pas. »

« Avez-vous envisagé d'informer la police ? »

« Oui. »

« Pourquoi ne l'avez-vous pas fait ? »

« C'est finalement la police qui est venue à elles. »

Si les compagnons de route plus ou moins volontaires se sont montrés proches, le « noyau dur » d'Action directe (Rouillon, Minigon, Aubron, Cipriani) n'a pas cédé pour sa part au vertige de la parole. Murmurant davantage qu'ils ne parlent, tous quatre ont purement et simplement refusé de répondre à leur interrogatoire.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Libération du docteur Pancino

Le chercheur italien Gianfranco Pancino, incarcéré à la prison de la Santé depuis le 17 décembre dernier sous écriture extrajudiciaire, a été remis en liberté, le mercredi 13 janvier, par la chambre d'accusation de Paris. Il devra verser une caution de 50 000 francs.

Une première demande de mise en liberté avait été rejetée, le 24 décembre, par la chambre d'accusation, qui avait estimé que le médecin, installé en France depuis 1982 et spécialiste du cancer du sein au laboratoire du CNRS de l'hôpital Saint-Louis, ne présentait pas de garanties de représentation suffisantes. A l'audience de mercredi, le docteur Pancino a assuré qu'il ne prendrait pas la fuite, qu'il souhaitait poursuivre ses recherches. Ses avocats, le bâtonnier Guy Danet et M^{me} Henri Leclerc ont rappelé que plus de trois cents médecins et scientifiques ont plaidé dans une pétition pour la mise en liberté de leur collègue italien (*Le Monde* du 13 janvier).

Ancien dirigeant du groupe d'extrême gauche Autonomie ouvrière dans les années 70, le docteur Pancino reste cependant sous le coup de la demande d'extradition présentée par l'Italie, sur laquelle la chambre d'accusation de Paris statuera ultérieurement.

Un ancien associé de M. Franck-Israel entendu comme témoin. — La police judiciaire a entendu, mardi à Bayonne, M. Louis-Yves Le Gall, responsable de la société Le Gall-Publicité, dans le cadre de l'enquête sur la tentative d'assassinat, le 7 janvier, contre M. Bernard Franck-Israel, président de la Foire de Toulon.

MM. Franck-Israel et Le Gall sont d'anciens associés au sein d'une société, Ecovar, chargée de l'organisation de la Foire de Toulon. A la suite d'un différend commercial, la cour d'appel d'Aix-Provence avait condamné M. Franck-Israel à verser à M. Le Gall 2,5 millions de francs à titre de provision, en attendant une expertise sur l'évaluation du préjudice subi. Seuls 600 000 francs avaient été versés par M. Franck-Israel.

A Chambéry Le vagabond assigné à réinsertion

LYON de notre bureau régional

Un mois de prison avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve pour... vagabondage. Le peine de la chambre correctionnelle du tribunal de Chambéry a infligé lundi 11 janvier à M. Alain Leick, trente ans, pourait parvenu d'un autre âge. L'appareil judiciaire, suivant en cela la société, a depuis longtemps pris l'habitude de fermer les yeux sur les délits de vagabondage ou de mendicité sur la voie publique. En réactualisant brutalement un usage répressif tombé en désuétude, le tribunal de Chambéry aura pourtant au lundi, d'autres motivations que l'ordre public ou moral.

M. Leick aura été le premier « cobaye » d'une pratique pénale imaginée par M. Etic de Montgoffier, procureur de la République, à Chambéry, « J'ai longtemps cru qu'il n'y avait rien à faire en faveur — je dis bien en faveur — des mendicants et des vagabonds et puis j'ai changé d'avis », explique M. de Montgoffier, qui espère, par des mesures a priori contraignantes donner une chance de réinsertion aux ex-cas.

Pour ce magistrat de quarante et un ans, le thème s'est profilé l'été dernier lorsqu'il a vu comparaître trois vagabonds poursuivis pour vol de voiture en état d'ivresse. « J'avais sans doute cru que ces hommes, hâlés et désemparés dans le centre-ville autour du parc du Verney et je les ai retrouvés dans le box presse, rassis de prise, présentables, méconnaissables... »

Quelques semaines plus tard, participait à une réunion de l'association La Galoppe, qui s'emploie notamment à « réinsérer » des marginaux et des toxicomanes, le procureur l'idée : engager des poursuites systématiques contre les vagabonds sédentarisés dans l'agglomération chambérienne pour exercer sur eux un contrôle judiciaire bénéfique.

A l'autorité, une réunion rassemblant autour du procureur, un adjoint au maire de Chambéry, le directeur du bureau d'admission, le commissaire central, le juge d'application des peines et des représentants d'associations caritatives aboutit à un relatif consensus. Les trois substitués du parquet adhèrent pleinement au projet, et la majorité des magistrats du siège (une dizaine) acceptent d'appliquer de jour le jour. A Chambéry, qui compte une cinquantaine de clochards identifiés, la recherche d'un gîte et d'un couvert n'est pas un problème aussi insoluble que dans une très grande ville. Les vraies difficultés

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vente sur surenchère au Palais de Justice de PARIS, le jeudi 23 janvier 1988 à 14 h, en un lot LOCAL COMMERCIAL avec divers équipements en café-restaurant sous l'enseigne « L'AGLON » dans un immeuble de rapport à PARIS 19^e 71, avenue Jean-Baptiste Mée à prix : 55 000 F S'adresser pour tous renseignements à M. le S.C.P.A. Etienne, Waret-Etienne, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 Rosny-sous-Bois - Tél. : 48-54-90-87

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS, le jeudi 23 janvier 1988 à 14 h 30 UN PAVILLON de 2 Pces à LIVRY-GARGAN (93) 25, allée Ledru-Rollin Mise à Prix : 60 000 F S'adresser à M. BOUQUENOT, avec à AULNAY-SOUS-BOIS (93), 3, av. Germain-Pepillon. Tél. : 48-66-62-68 - M^{me} Bouchet et Vidal de Vaux, avocats, 55, bd Malsherbois, Paris (9^e) - Tél. : 45-22-04-36 - 5^e place pour visiter le 15 janvier 1988, de 15 h 30 à 16 h 30.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS, le jeudi 23 janvier 1988 à 14 h 30 UN APPARTEMENT à PARIS (16^e) 25, rue PAUL-VALÉRY au 2^e étage comprenant : entrée avec placard, studio, salle de bains avec WC, un dressing et un rez-de-chaussée Mise à Prix : 200 000 F S'adresser à M. Denis TALON, avocat à la cour de Paris, 5, rue de Valenciennes, 20, quai de la Mégisserie - Tél. : 42-36-59-25.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Nanterre le JEUDI 23 JANVIER 1988 à 14 heures EN UN SEUL LOT 59 PARKINGS à VANVES (Seine-Saint-Denis) au rez-de-chaussée d'un immeuble 72, rue Jean-Blenzen Lots n° 117 à 125 chacun de 175 m² de surface cadastrale Mise à Prix : 200 000 F Pour renseignements, s'adresser à M. DENNIKY-HALPHEN, avocat à BOULOGNE (92100), 12, rue de Paris - Tél. : 46-05-36-04 - M. TALON, avocat à PARIS (1^{er}), 20, quai de la Mégisserie - Tél. : 42-36-59-25 - M. BANCELIN, avocat à PARIS (16^e), 92, bd Filadelfie - Tél. : 45-59-14-30.

Vente au Palais de Justice de Bobigny, le MARDI 26 JANVIER 1988 à 13 h 30 PAVILLON A VILLEPENTE (93) Résidence « Les Noces », n° 14, rue des Tamaris Rez-de-chaussée : entrée, cuisine, w.c., garage - 1^{er} étage : trois chambres, salle de bains, w.c., penderie, dégagement. Jouissance privative d'un terrain de 1 179 m² MISE A PRIX : 150 000 F S'adresser à maître Bernard Etienne, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la S.C.P.A. Etienne, Waret-Etienne, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 Rosny-sous-Bois - Tél. : 48-54-90-87.

Vente sur saisie au Pal. de Just. de Créteil (94) le Jeudi 23 janvier 1988 à 9 h 30 APPARTEMENT - GARAGE et CHAMBRE à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94500) 15, rue de Malherbe - 1^{er} étage, 4 pièces, chambre à l'italien au rez-de-chaussée - Mise à Prix : 180 000 F - S'adresser à M. MAGLO, avocat, 4, allée de la Toussaint-Croix à Créteil (94000) - Tél. : 43-87-18-90.

Vente au Palais de Justice de Bobigny, le MARDI 26 JANVIER 1988 à 13 h 30 APPARTEMENT à AULNAY-SOUS-BOIS (93) 11, rue des Minimes au rez-de-chaussée, au fond à droite de 3 pièces, salle d'eau, séchoir, w.c., loggia - cave - parking MISE A PRIX : 90 000 F S'adresser à maître Bernard Etienne, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la S.C.P.A. Etienne, Waret-Etienne, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 Rosny-sous-Bois - Tél. : 48-54-90-87.

SCPA Alfred PORTAILL et Jean-Paul BERNARD, avocats à PERPIGNAN, 2, rue Fauriol d'Assens - M^{me} Maudes HALIMI, avocate à PERPIGNAN, 21, bd des Pyrénées - M^{me} Jean-Yves TOULLEC, avocate à SURESNES (92), 8, rue du Katrait - VENTE SUR LICITATION, au Palais de Justice de Perpignan, place Arago, le VENDREDI 22 JANVIER 1988, à 8 h 30 UNE MAISON D'HABITATION à SURESNES (92) 91, rue des Acquévilles - CONT. 205 m² M. à P. : 500 000 F - S'adr. M^{me} TOULLEC, avocate à SURESNES, Tél. : 47-32-96-52.

Vente au Palais de Justice de Créteil, le Jeudi 23 janvier 1988 à 9 h 30 PAVILLON à BRY-SUR-MARNE (94) 23, rue Pierre-Brussettoire au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, salle d'eau, penderie, w.c., chambre et séjour - 1^{er} étage : une chambre, grenier, dégagement - garage indépendant sur terrain de 594 m² MISE A PRIX : 100 000 F S'adresser à maître William Modère, avocat au barreau du Val-de-Marne, 175, rue Paul-Vailloux-Couturier, 94140 Aitoville, - Tél. : 43-75-31-55.



Handwritten text in Arabic script: "صحة من الامم"

صحة من الامل

Société

Le bilan du procès de l'Amoco-Cadiz

Les pollueurs en ont pris pour leur compte

« On a pollueur des mers ait été lourdement sanctionné, voilà un événement historique. Mais, pour les indemnités, le compte n'y est pas. » Tel est, en substance, le jugement que le chef de l'Etat a porté sur le procès de l'Amoco-Cadiz, mercredi 13 janvier, au cours du conseil des ministres.

Quelques instants plus tard, lors d'une conférence de presse au Sénat, les élus bretons, qui arrivent de Chicago, ont repris à leur manière cette appréciation.

« Lorsque, pendant de sa retraite, le juge McGarr visitera la Bretagne, à expliquer M. Alphonse Arzel, sénateur CDS du Finistère, il ne trouvera pas sa statue sur le quai de Paris. Mais nous le recevrons avec considération, car il a donné un puissant coup d'arrêt à la pollution marine. »

Une fois les premières déceptions écartées, les sénateurs de l'Amoco-Cadiz dressent un bilan plus équilibré de la saga judiciaire qu'ils viennent de vivre. Celle-ci n'est d'ailleurs pas terminée. Les patrons d'Amoco sont déjà décidés à faire appel. Les membres du syndicat des communes bretonnes se réuniront samedi 16 janvier à Saint-Brieuc pour arrêter leur stratégie. Tout laisse penser qu'eux aussi iront en appel et que l'Etat, autre partie prenante, continuera à les appuyer.

S'ensuivra un an de procédure, avant confirmation ou correction du verdict de juge McGarr.

Les quatre avocats — français et américains — qui présentent le dossier des plaignants soulignent les lacunes du jugement de Chicago. En refusant de rendre un compte des dommages écologiques et en représentant l'affaire à la cour d'appel, le juge McGarr a écarté une série de questions capitales qui se posent pourtant depuis les tout débuts de la prise de conscience écologique. Com-

« Le procès de l'Amoco » est rapporté. — Le procès opposant l'Etat français à 28 communes des Côtes-du-Nord à une douzaine de sociétés plus ou moins impliquées dans le naufrage du pétrolier Tani, en 1980, et dans la marée noire qui a suivi, s'est ouvert à Brest mercredi 13 janvier comme prévu. Mais il n'a été que quelques minutes. Pour d'irrésistibles raisons de procédure le tribunal l'a d'abord renvoyé au 30 mars. Puis on a appris que, à la suite d'une transaction en coulisse, l'Etat se désistait. Les communes restent donc seules en lice.

SCIENCES

Onze programmes nationaux pour la recherche industrielle

Tout en réaffirmant sa volonté de soutenir la recherche industrielle, le ministre délégué à la recherche et à l'enseignement supérieur, M. Jacques Valade, souhaite mettre fin aux « rentes de situation ». C'est sur ce principe qu'ont été définies, a-t-il indiqué, le mardi 12 janvier, les nouvelles procédures d'attribution des crédits incitatifs du Fonds de la recherche et de la technologie (FRT).

Destiné à aider le transfert des résultats de la recherche publique vers les entreprises, le budget du FRT a été fixé, pour 1988, à 930 millions de francs (le Monde du 24 septembre 1987). Près de la moitié de cette somme (400 millions de francs) ira à onze programmes nationaux (1), lesquels seront placés sous la responsabilité de comités d'experts rassemblant des scientifiques et des industriels. Le reste du Fonds sera alloué au programme Euréka (200 millions de francs), aux actions de formation (160 millions), aux actions régionales (120 millions) et à diverses autres (50 millions).

« Un accord entre le CNRS et l'INSERM. — Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ont signé, mercredi 13 janvier, une convention destinée à renforcer les liens de leurs laboratoires et à favoriser la mobilité de leurs personnels. A cette fin, quatre types de structures vont être mises en place : les unités mixtes (UMI) relevant de la responsabilité des deux organismes ; les unités en développement concerté (UDC) dépendant de l'un des deux organismes et accueillant un nombre important de chercheurs de l'autre ; les unités fédérées (UFE) permettant de regrouper les intérêts de laboratoires proches géographiquement et enfin les unités affiliées (UAF) soit à l'INSERM soit au CNRS et qui auront pour mission d'évaluer les travaux scientifiques de l'un ou de l'autre des deux organismes.

ment identifier les dégâts causés à la nature en l'absence d'état de référence ? Comment les facturer quand il s'agit d'un bien non commercialisable ? Pourquoi en donner réparation à tel particulier ou à telle institution qui n'en est pas propriétaire ?

Les maires bretons ont pourtant fait avancer la question. A leur demande, les scientifiques de l'université de Brest ont élaboré un plan de repeuplement des espèces marines qui ont disparu ou qui se sont raréfiées après la marée noire. Devis : 160 millions de francs sur trois ans. Ce plan n'a pas été pris en considération. Pragmatiques, les Américains ne paient que sur factures et après de minutieuses vérifications. La cour d'appel sera-t-elle moins conforme ?

« Nous avons compris la leçon »

Les élus de Bretagne font encore remarquer que les dédommagements accordés paraissent avoir été calculés « au pifomètre ». Ils en donnent de multiples exemples, à la fois précis et troublants. Ils s'insurgent d'ailleurs contre les propos de M. McGarr selon lesquels les communes auraient délibérément gonflé leurs évaluations. Tout au contraire, au fur et à mesure que les études se faisaient plus précises, le total des réparations demandées s'est amenuisé de 300 millions. « Nous avons compris la leçon, dit un responsable finistérien. A la prochaine marée noire, nous ouvrirons aussitôt un grand livre de comptes ; nous songeons même à publier un vademecum des mauxuits ».

Dernière lacune du jugement : les factures présentées par les départements du Finistère et des Côtes-du-Nord ont été purement et simplement écartées. Il s'agit sans doute d'une erreur du juge, qui aurait confondu les services locaux de l'Etat et ceux des conseils généraux.

En dépit de ces « bavures », les Bretons peuvent se montrer satisfaits. Ils estiment avoir eu raison de s'engager dans l'un des plus longs procès du siècle. En 1978, les assurances proposaient « pour solde de tout compte » une somme de 77 millions de francs ; celle obtenue aujourd'hui est six fois plus importante.

Aussi a-t-on accueilli avec sévérité les déclarations de M. Alain

Carignon, ministre de l'environnement, qui semble partisan de l'adage « un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès ». Le ministre avait en effet souligné que, dans l'affaire de la récente pollution du Rhin, une transaction à l'amiable a permis aux ministres de toucher 40 millions de francs dans un délai d'un an.

« Sur le Rhin, le pollueur a immédiatement reconnu sa responsabilité, et ce s'est traité au niveau des Etats riverains, représentés par une commission internationale, rétorque M. Charles Josselin, député socialiste des Côtes-du-Nord. Chez nous, c'est tout différent. Ce sont les Bretons, excités par des marées noires répétées et anonymes, qui ont décidé de démasquer les coupables. Seule leur obstination a réussi à lever le voile sur les vrais responsables, en écartant toutes les sociétés-paravents. Les journaux américains ne s'y sont pas trompés, qui ont fait leur « une » sur la condamnation de la puissante société Amoco. C'est cela la grande victoire de Chicago ; il est surprenant que le ministre fran-

çais de l'environnement ne l'ait pas compris. »

Les plaignants n'ont pas seulement cloué au pilori une grande société pétrolière, qui paie sa négligence et ses atermoiements de dix ans de contre-publicité. Ils ont fait aussi évoluer les conventions internationales. En 1978, les responsabilités des pollueurs de la mer étaient limitées à quelques dizaines de millions de francs. Désormais, il n'y a plus de chiffre plafond. La dissuasion joue à fond. Même si « le compte n'y est pas », les 468 millions dus par Amoco font figure d'épouvantail, à côté du meigre million que la Montedison a été condamnée à verser aux pêcheurs corues pour les déversements de boues rouges.

La conclusion de tout cela a été formalisée par M. Ambroise Guélic, secrétaire d'Etat à la mer. « Le jugement de Chicago, a-t-il dit, constitue une leçon pour tous les pollueurs des océans. En ce sens, c'est bien une victoire historique ».

MARC AMBROISE-RENDU.

Une maison de retraite très fréquentée...

NICE de notre correspondant

La Chénée, une maison de retraite privée située à Scio-de-Cotes, dans l'arrière-pays niçois, a fait l'objet d'une mesure préventive de fermeture définitive courant décembre.

Les enquêteurs de la Direction départementale des affaires sociales et familiales (DDASS) avaient constaté, lors d'une visite surprise, le 20 novembre 1987, 68 lits, que l'établissement, qui avait fait déjà l'objet d'une suspension dans le passé, accueillait quarante-neuf personnes au lieu des quarante-cinq autorisées, les surnuméraires partageant le lit d'autres pensionnaires.

Les conditions de sécurité n'étaient pas respectées, une des personnes ayant le toit le grade de l'établissement et de ses dépendances ; les portes des

chambres étaient fermées à clé le soir venu, pour éviter tout risque de fuite. Selon les médecins des établissements, privés ou publics, qui ont recueilli les pensionnaires de la Chénée, ces derniers ne présentent pas de signes indiquant un mauvais suivi médical ou un manque d'hygiène.

Quatre établissements, deux agréés — dont celui de Scio-de-Cotes — et deux clandestins, ont été fermés l'année dernière dans les Alpes-Maritimes, où cent quarante-cinq maisons de retraite sont actuellement recensées. Des mesures de contrôle, mises en place par le conseil général, prévoient notamment l'affichage obligatoire de l'agrément de l'administration départementale, la publication d'un annuaire des établissements autorisés et la mise en place d'un plan de formation des gestionnaires.

M. V.

Le SIDA à New-York

Une femme sur soixante en âge de procréer est séropositive

Dans une lettre adressée à tous les médecins de l'Etat de New-York, le docteur David Axelrod, responsable des services et accoucheurs (DDASS) indique que « des tests de dépistage du SIDA volontaires et confidentiels devraient être proposés à toutes les femmes qui envisagent une grossesse ou qui sont au stade précoce de la grossesse ». Il précise que dans l'agglomération de New-York « le taux d'infection parmi les

femmes en âge d'avoir des enfants est de 1,64 % », et qui à Manhattan et dans le quartier de Bronx ce taux s'élève à 2 %. « En prélevant ces chiffres sur une base annuelle, poursuit le docteur Axelrod, plus de 2 300 femmes qui accoucheront dans l'Etat de New-York seront infectées par le virus du SIDA et 1 000 bébés seront eux-mêmes infectés ».

En 4 janvier 1988, 50 265 cas de SIDA avaient été recensés aux Etats-Unis. Au total, 28 419 personnes sont mortes de la maladie, dont 458 enfants. 20 260 cas ont été enregistrés en 1987 — près de 400 par semaine — contre 13 008 l'année précédente et 8 300 en 1985. Le centre de contrôle des maladies d'Atlanta estime que 270 000 personnes auront été touchées par le SIDA d'ici à la fin de 1991.

DÉFENSE

La France livre à l'Égypte des armements anti-aériens

L'Égypte produira, pour les besoins de son armée nationale, un système d'armes de défense anti-aérienne mobile, de conception française, qui remplacera une panoplie soviétique dont la fourniture ne lui est plus assurée. Selon le conseil spécialisé Défense et Armement-Hercules, qui publie cette information dans son numéro de janvier, ce nouvel arsenal d'origine française complètera l'armement anti-aérien à base de missiles sol-air. Crotale, que la France a déjà livré à l'Égypte.

Conçu par les sociétés françaises Thomson-CSF, Thomson-Brandt Armement, Hispano-Suiza et Electrologie Serge Dassault, le système, baptisé Star Eye 2, repose sur des véhicules blindés porteurs de canons-mitrailleurs de 23 mm équipés à des missiles sol-air à très courte portée (le Star Eye, qui est un engin proche du Stinger américain contre les avions et les hélicoptères). La commande représente plus d'une centaine de véhicules blindés.

En accord avec la France, l'ensemble de ce contrat sera exécuté dans les usines égyptiennes, et le missile Star Eye est même exportable à des clients étrangers. En Égypte, précise encore la revue, le Sinat 23-2 prendra place, dans les forces nationales, à côté du système d'armes soviétique ZSU 23-4, que son fournisseur, pour des raisons politiques, ne livre plus à l'armée égyptienne.

Le docteur Jean-Claude Labadie nouveau président du conseil d'administration du CFES

Le docteur Jean-Claude Labadie a été élu, le mercredi 13 janvier, président du conseil d'administration du Comité français d'éducation pour la santé (CFES). Médecin de santé publique à Bordeaux, le docteur Labadie remplace le docteur Claude Rosenfeld qui avait démissionné le 17 décembre (le Monde du 19 décembre). Le poste de vice-président du CFES change également de titulaire puisque le professeur Bernard Pissarro (professeur de santé publique à l'hôpital Saint-Antoine de Paris) remplace M^{me} Caroline Lacour.

Ces changements, attendus, font suite à l'enquête de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) qui au mois de décembre dernier avait mis en évidence des graves anomalies dans la gestion du CFES. On remarquait que le nouveau bureau du conseil d'administration du CFES est désormais composé de personnalités spécialisées de santé publique qui ne passent pas pour être favorables à l'astucele majorité.

Une vingtaine de députés se proposent d'étudier avec leurs homologues Algériens le cas des enfants de couples bi-nationaux

Une vingtaine de députés de tous horizons se sont réunis mercredi 13 janvier, à l'initiative du groupe des Français à l'étranger présidé par M. Jean-Yves Le Déaut, député de Meurthe-et-Moselle (PS), pour examiner la situation des enfants de couples bi-nationaux Franco-Algériens. Ils ont décidé de demander aux anciens au président de la République, au premier ministre et au ministre des affaires étrangères, afin de souligner l'urgence de la signature d'une convention judiciaire franco-algérienne et la création d'une commission paritaire pour régler les situations orphelines.

Ils ont également décidé, sur la suggestion de plusieurs députés, dont M. Jacques Godfrain (RPR), de rencontrer leurs homologues algériens pour leur proposer de constituer une commission parlementaire mixte, qui étudierait les possibilités d'action au sein des deux Assemblées. Bien que l'Algérie, en décembre, ait marqué un grand pas dans l'engagement des députés qui dans le passé, bien que régulièrement sollicités par le Collectif de solidarité aux mères d'enfants élevés, se montraient très passifs.

A plusieurs reprises, cependant, une série d'incidents ont laissé croire que cette réunion ne tournerait pas à l'heure. Il y eut d'abord des affrontements verbaux, mais très violents, entre les deux organisations qui, depuis plusieurs années, s'occupent de ce dossier : l'association Défense des enfants élevés, de M^{me} Gabriel Bertrand, qui réclame le retour immédiat en France de tous les enfants retenus en Algérie, et refuse tout accord non basé juridiquement.

Les députés ont décidé de faire une action au mois de mars. Une représentation du Collectif se rendra en Algérie pour rendre compte des efforts de la France. Si cet-ci est mal, ce sera une page blanche qu'elle ira porter à Alger.

Selon le rapport annuel de l'ONU

La production de drogue dans le monde a pris des « proportions alarmantes »

La production de drogue dans le monde a pris, en 1987, des « proportions alarmantes », souligne le rapport annuel de l'organe international de contrôle des stupéfiants de l'ONU, rendu public à Vienne jeudi 14 janvier.

Les conclusions de ce rapport montrent que le trafic de stupéfiants devient de mieux en mieux organisé et de plus en plus complexe, que le nombre des pays mettant au rang de leurs priorités la lutte contre la drogue est en augmentation.

Analysant la situation mondiale, l'organe de l'ONU affirme que le poids de l'argent provenant de la drogue est devenu un réel danger pour de très nombreux Etats d'Amérique latine dont les économies nationales sont, la plupart du temps, fragiles et dépendantes. Les trafiquants contribuent à la montée de la violence dans ces pays, où ils exercent parfois un pouvoir politique, et possèdent des alliances avec les mouvements de guérilla.

En Asie, le Thaïlande reste une plaque tournante pour le trafic illécite des opiacés et, notamment, de l'héroïne qui est consommée sur place par des centaines de milliers de personnes. Le Birmanie de son côté continue de fournir une grande partie de l'opium consommé dans le monde. Au Proche et au Moyen-Orient, la drogue est surtout cultivée dans des régions politiquement instables où les opérations de contrôle sont extrêmement difficiles. Le rapport souligne notamment que les cultures du pavot et du cannabis se sont encore étendues au Liban et en Afghanistan.

En Europe, l'abus de cocaïne et de stimulants progressent, même si des études réalisées dans les pays scandinaves et en République fédérale allemande montrent que les jeunes sont de plus en plus sensibles aux risques de l'usage des drogues.

Aux Etats-Unis, enfin, l'abus de cocaïne reste préoccupant. Le prix de ce produit a baissé et sa pureté a augmenté. Les usages de la consommation sous forme d'un dérivé extrêmement nocif sont en « crack ».

FAITS DIVERS

« Sans nouvelles d'un chasseur de Fécamp. — Un bateau de pêche de Fécamp (Seine-Maritime), qui devait rentrer lundi 11 janvier au port, est actuellement rattaché dans la Manche, a-t-on appris auprès du Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) du cap Gris-Nez. Le Coryde a trois hommes à bord.

En Colombie

Attentat devant le domicile d'un trafiquant

Medellin. — Deux personnes ont été tuées et cinq autres blessées par l'explosion d'une voiture piégée, le mercredi 13 janvier, devant un immeuble appartenant à l'un des chefs présumés du cartel de Medellin, qui règne sur le trafic de drogue en Colombie. L'explosion a causé un cratère de six mètres de profondeur, devant le rez-de-chaussée de huit étages de Pablo Escobar, soit dans le quartier résidentiel de Medellin, à 200 kilomètres au nord-ouest de Bogotá. La police a indiqué que les deux personnes tuées étaient les gardiens de l'immeuble.

L'action a été revendiquée par un mystérieux groupe GAMMA (Guerra à la mafia) qui se présente comme un « auxiliaire idéaliste, financé par des personnes physiques et juridiques » et créé en 1983 pour lutter contre le trafic de la drogue. GAMMA avait mort aux narco et Juvenales communitaires ouvrières, autres groupuscules inconnus ayant aussi déclaré être les auteurs de l'attentat, appartenant comme des organisations paramilitaires qui s'étaient au cours de leur existence en Colombie, selon un membre du gouvernement.

Un juriste spécialisé dans les affaires de drogue a, pour sa part, écarté l'hypothèse d'un règlement de comptes entre trafiquants, ces derniers étant actuellement de fait front à l'offensive gouvernementale et à la pression de Washington, après la libération colombienne du trafiquant Luis Obeso — lui aussi membre du cartel — le 30 décembre dernier. — (AFP, Reuters).

ario Paz
belle Ju

à laçons

Le Monde DES LIVRES

Octavio Paz et la belle Juana

La vie étonnante d'une religieuse
qui fut un très grand poète

C'EST en 1910 qu'un poète mexicain, Amado Nervo, publia un petit livre dédié « à toutes les femmes de mon pays et de ma race » et consacré à Juana de Asbaje. Seuls quelques érudits avaient entendu parler de cette créole, née en Nouvelle-Espagne au milieu du dix-septième siècle, entrée au couvent une vingtaine d'années plus tard sous le nom de Sor Juana Inés de la Cruz et qui s'était fait connaître par la publication de recueils de poèmes hermétiques et savants dans la manière de Gongora. Le livre de Nervo révéla les curiosités ; on rassembla, on établit des textes, et l'on découvrit que Sor Juana était tout simplement l'un des plus grands poètes de langue espagnole.

Mais comme il arrive souvent, la découverte progressive de ce personnage faisait surgir énigmes et étonnements. A commencer par celui-ci : à son époque, Juana était célèbre dans l'ensemble du monde espagnol et portugais, c'est-à-dire, comme le rappelle Octavio Paz, « dans la moitié du monde ». On lisait ses livres à Lima et à Séville, on jouait ses pièces à Madrid comme à Lisbonne, à Mexico comme à Manille. Or, « à sa mort, en moins de trente ans, elle

fut oubliée aussi vite qu'elle avait atteint la gloire », et cet oubli dura deux siècles. Le mystère de ce purgatoire, joint à la flamboyante et érudite beauté des textes de Juana, ne pouvait que fasciner Octavio Paz, dont toute l'œuvre est traversée par des interrogations sur l'universalité de la langue espagnole et l'identité culturelle mexicaine, et par la figure de la femme.

Se biographie de Sor Juana est un dialogue passionné, mouvementé. Avec son modèle d'abord, avec toute l'histoire politique, religieuse, culturelle du monde hispanique, ensuite. En trente pages fulgurantes, Paz fait le tableau de dix siècles d'histoire mexicaine, mettant à nu les lignes de force d'une réalité complexe entre toutes et qui aboutit aujourd'hui à cette confusion généralisée, dont le nom de l'oligarchie au pouvoir est le symbole : parti révolutionnaire institutionnel... Ailleurs, Paz décrit avec une clarté et une précision parfaites le système des hiérarchies sociales et raciales de la Nouvelle-Espagne du dix-septième, ailleurs le rôle des congrégations religieuses, ailleurs encore le climat intellectuel et moral, la vie littéraire, l'écart



Octavio Paz : un dialogue passionné.

entre les rigueurs dans l'observation des dogmes catholiques et la liberté des mœurs.

Elle lit tout, elle comprend tout

Mais l'impeccable et passionné historien sait aussi redevenir poète, traqueur de signes, lecteur attentif et ébloui lorsqu'il s'agit de comprendre l'étonnante trajectoire de Sor Juana. Elle naît bâtarde, probablement en 1648, dans une famille de fermiers créoles. Sa mère ayant pris un nouvel ami, elle est principalement élevée par son grand-père, qui possède une bibliothèque

Le vieil homme et le Niagara

Danièle Sallenave mène l'enquête
sur le mystère de la banalité

SANS doute est-il démodé de s'étonner des attitudes les plus ordinaires : la résignation, par exemple, que Balzac dépeignait comme « un suicide quotidien ». Pourtant, elle représente un mystère aussi grand que les égarements dans lesquels nous jetons parfois nos espérances. Même lorsqu'elle invoque toutes les raisons du monde, elle finit par s'entourer d'un silence qui désarme le moindre commentateur.

Pour agrémenter ce mois de janvier, Danièle Sallenave nous propose un conte d'hiver. Elle nous relate la dernière saison d'un homme qui n'attend rien, sauf l'heure du déjeuner. Encore les repas ne sont-ils, pour lui, qu'une formalité qu'il remplit « distraitement ». Et ce mot lui va comme ses chemises du dimanche, car il n'est même pas fâché avec la vie ; il s'en est distrait simplement, il s'en est éloigné sans bruit, ni regrets ni amertume. Ou c'est peut-être le monde qui « s'est retiré de lui ». Autrefois, on disait : « Résigner son âme ». Le vieil homme solitaire a résigné son existence. Quand on lui demande à quoi il s'occupe, il répond : « Je m'absente ».

Dans ce récit très nu, les moindres émotions passent en fraude. Elles ont l'allure inquiète que donnent les voyages clandestins. Sous les apparences modestes de son écriture, Danièle Sallenave pratique, avec beaucoup de savoir et de réussite, le recel des sentiments. C'est pourquoi elle s'inscrit parmi les meilleures héritières de l'art du peu, ou, si l'on préfère, de la littérature taciturne.

Venu lui rendre visite, le neveu du vieillard s'interroge sur cette vie immobile. L'oncle a toujours habité la même province et la même rue. La maison de ses parents, puis la sienne. Avec un sourire, il constate qu'il a « mis cinquante ans à faire 200 mètres », alors que les athlètes noirs américains franchissent la distance en 20 secondes. Si l'on excepte sa captivité en Allemagne, le vieil homme n'a jamais voyagé. Il n'a pas éprouvé la nécessité de partir, et de rejouer son regard avec des paysages nouveaux, car il pense qu'ailleurs c'est pareil. A quoi bon se déplacer ? Il n'a pas accompli non plus les voyages intérieurs que permet la lecture. Tout cela, qui le lais-

sait indifférent jadis, continue de lui paraître sans intérêt.

C'est une sorte d'étranger comme le personnage de Camus. Mais Meursault aimait les plaisirs de l'Algérie — se baigner, prendre le soleil et faire l'amour — tandis que l'oncle ne désire vraiment rien. N'accusant ni le mauvais sort ni les circonstances, il observe que le monde ne revêt pour lui aucun attrait. Aussi, les jours du vieil homme se ressemblent désespérément, sans qu'il y trouve des raisons de se plaindre. Danièle Sallenave nous fait ressentir, de manière très forte, la pesanteur de ces jours vides, l'épaisseur de cette grisaille qu'il faut traverser. Dans son uniformité sans alibi, le passage du temps devient un fantôme dominant et envahissant. Il ne tolère aucune des diversions qui l'embellissent à l'accoutumée.

Une éclaircie
dans la grisaille

Fasciné par la terrible banalité de cette existence, le neveu voudrait en savoir davantage. Il essaie de surprendre le mystère du vieil homme en le photographiant sous tous ses aspects. Comme dans *Blow up*, le film d'Antonioni, peut-être qu'une photo — sait-on jamais ? — révélera le secret de ce visage. L'oncle se prête au jeu d'assez bonne grâce, avec une complaisance moqueuse. Et cette histoire grise est lentement pénétrée par une éclaircie. D'abord timide, une sorte d'enjouement laisse bientôt deviner, avec la tranquillité de l'Inexplicable, qu'une amitié se noue entre les deux personnages.

L'oncle a sans doute compris beaucoup de choses durant sa vie, mais il éprouve la vanité de s'expliquer. Pourtant, à sa façon parcimonieuse, il fera un aveu. Bien qu'il ait affirmé ne ressentir aucun regret, il reconnaît qu'il aurait aimé voir les chutes du Niagara. Dès lors, cette nostalgie, cette émotion frauduleuse transperce le récit de la modeste existence. Le secret de l'oncle était un rêve domicilié quelque part en Amérique.

FRANÇOIS BOTT.

★ ADIEU, de Danièle Sallenave, POL, 126 p., 69 F.

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

Remise de peine, de Patrick Modiano
L'invitation, de Claude Simon

Deux façons d'envoûter

TOUT sépare Modiano de Claude Simon : l'âge, le style, l'univers. Modiano, la quarantaine, écrit lisse, ingénu, de brefs récits policiers autour d'une hantise, que menaçait son père, sous l'Occupation, aux lisières de la banlieue nord-ouest, du marché noir et de la délation ? A soixante-dix ans, Claude Simon incarne la variante la plus proudennienne du Nouveau Roman, enveloppant dans ses incantations le tout-venant de la mémoire, guerre ou feuilles d'arbres...

Et pourtant, le Prix Goncourt et le Prix Nobel — une douzaine de livres chacun — ont en commun de se reconnaître au premier coup d'œil, d'être pastichables (marque des grands), et de nous lier à leurs mondes respectifs en quelques phrases, de nous prendre au lasso, de nous embobiner, si opposés que soient leurs façons de s'y prendre, contrairement au point de définir, dans les deux petits livres que voici, reçus ensemble, deux formes extrêmes de l'envoûtement romanesque.

CHERCHEZ bien le secret persistant de Modiano, depuis la *Place de l'Etoile*, la *Ronde de nuit* et la suite : ce n'est pas tant le retour obsessionnel aux années 40, encore qu'il soit partout et qu'un casque allemand apparaisse, ici, dès la troisième page ; ce n'est pas non plus la doute sur les activités d'adultes louches vues par un éternel adolescent, encore qu'on y retombe en plein ; c'est d'abord l'art, propre aux as du policier, de nous rendre attentifs aux moindres détails, pour le cas où l'énigme finale dépendrait de l'un d'eux, même si, au bout du compte, comme c'est encore le cas cette fois-ci, il n'y a aucun mystère précis à élucider, et seulement à s'interroger sur l'indécidable de tous les êtres, de toutes choses.

Le narrateur, Patoche, n'a pas quinze ans, vers 1960. Son père court le monde pour d'improbables affaires. Sa mère, comédienne, joue en tournées. Son frère cadet et lui vivent dans un pavillon du côté de Bièvre, sous la garde de trois femmes. L'une, ancienne trapéziste, boîta à la suite d'un accident de cirque. La seconde, Frédé, semble

tenir un cabaret de lesbiennes à Paris, le Carroli's. La troisième passe pour la fille de la seconde, dont elle serait plutôt l'amie douloureuse ; elle porte les premiers jeans, et pleure beaucoup.

Tout ce petit monde vit la nuit et rentre à l'aube en 4 CV, chargé de secrets. D'autres bizarreries intriguent Patoche, indûment traité d'« imbécile heureux ». Dans un château voisin a habité un ancien héros de l'aviation de 1914, brûlé au visage et devenu roi de l'armagnac. Va-t-il revenir ? En paraisit explorateurs de romans scouts, Patoche et sa bande visitent la ruine, guettant le retour hypothétique du châtelain.

D'AUTRES pistes s'offrent à leur curiosité. Un ami des lesbiennes passe souvent en décapotable américaine, occupé à ce qu'on ne sait quels trafics. Une rousse à frange, ex-femme de médecin, téléphone nerveusement ; elle fréquentait naguère une bande, rue Lauriston. Nous croisons également un certain Jean D., ancien ami du suicidé de l'affaire Ben Barka, et qui aidera plus tard le narrateur, sans expliquer son geste.

Vient enfin le mystère sans lequel ne peut s'achever un roman de Modiano : qui est, qu'est devenu, le nommé « Pagnon », grâce à qui le père de Patoche a échappé à la Gestapo ? Après des affaires de chaussettes à Biarritz, la piste de Pagnon se perd du côté des garages de Levallois qu'a engloutis la périphérie. Les enfants ne sauront rien. Ils ne seront même pas interrogés le jour où les gendarmes envahiront le pavillon de Bièvre, déserté par ses femmes de cirque. « Quelque chose de grave » a eu lieu ; mais quoi ?

Aurions-nous tremblé pour rien ? Que non : d'indices en indices, nous avons appris... le tremblement. Les moyens de cette initiation semblent bêtes comme chou, du niveau du « club des cinq », et les réflexions cueillies au passage ne malmenent pas l'esprit.

(Lire la suite page 17.)

FRUTTERO & LUCENTINI



Une princesse romaine.
Un guide érudit et minable pour touristes pressés.
Leur imprévisible rencontre dans une Venise brumeuse et labyrinthique...
Une énigme ironique et tendre par les auteurs de « La femme du dimanche ».

89 F

Editions du Seuil

صكذام الاليل

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

سكنا من الاجال

DERNIÈRES LIVRAISONS

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● **OUVRAGE COLLECTIF** : *Passages et langages de Henri Michaux*. Réunis par Jean-Claude Méthieu et Michel Collot, ce volume contient les communications présentées au cours d'un colloque sur Michaux qui s'est tenu en juin 1986 à l'École normale supérieure. Plusieurs éléments de la thématique de Michaux (le déplacement, l'enfance, la métamorphose) ou divers aspects de la pensée et de l'écriture poétique (sur l'expérience de la chute, sur celle du corps, sur le rythme ou la traduction...) font l'objet d'approches attentives. (José Corti, 282 p., 140 F.)

DICTIONNAIRE

● **TARDY** : *Dictionnaire des thèmes et décors*. Tome I : *Thèmes de l'Occident classique*. Un recensement des thèmes littéraires mythologiques, historiques et religieux exploités et mis en œuvre par les artistes et les écrivains occidentaux. Une entreprise aussi vaste qu'ambitieuse, qui pourra, malgré des manques inévitables, fournir une documentation précieuse. (Ed. Tardy, 5, rue Milton, 75009 Paris, 640 p., 350 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● **RICHARD ALDINGTON** : *Mort d'un héros*. Roman de guerre (celle de 1914) et de formation (dans l'Angleterre victorienne), *« Impitoyable, plein de noir désespoir »* selon Gorki, *Death of a Hero* fut publié en 1929 et traduit l'année suivante en français. *« Comme vous le voyez, ce livre est, dans son inefficacité, un chant funèbre, un mémorial, pour une génération qui a beaucoup espéré, s'est battue avec honneur, et a profondément souffert »*, écrit-elle Aldington. Traduit de l'anglais par Henry D. Devray et Madeleine Vernon (il s'agit de la traduction parue en 1931). Préface de Frédéric Jacques Temple. (Actes Sud, 418 p., 148 F.)

LITTÉRATURE

● **CAMILLE LEMONNIER** : *Le Mort*. Écrivain belge proche, Lemonnier, mort en 1913, passa du régionalisme à un naturalisme proche de Zola. *« Maréchal des lettres »*, il exerça une influence notable et durable sur la littérature belge d'expression française. *Le Mort*, récit funèbre et outré, parut en 1882. Préface de Stéphane Lévy-Klein. Ce dernier dirige, avec Catherine Fritz, une nouvelle collection *« Autour d'Orsay »*, qui recueillera des ouvrages de langue française parus entre 1880 et 1920. *Le Mort irrité*, roman spiritiste et décadent de François de Non est le deuxième titre de cette nouvelle collection. (Ed. Michel de Maule, 3, rue Honoré-Chevalier, 75006 Paris, 144 p. et 58 F. chaque volume.)

PHILOSOPHE

● **OUVRAGE COLLECTIF** : *Alain lecteur des grands textes*. A une lecture soignée de l'historienne des grands textes, Alain oppose leur vérité éternelle et intemporelle. Réunies par Robert Bourgne, les diverses communications issues d'un colloque tenu en avril 1986 constituent une introduction aussi bien à l'œuvre du philosophe français qu'à la lecture des classiques. (Bordas, 272 p., 160 F.)

POÉSIE

● **JEAN SÉNAC** : *Alchimies (Lectures à l'adolescence)*. Écrit à Paris en 1971, cet inédit interrogatif et sensuel du cheminement du nationalisme algérien, Jean Sénac (1926-1973), est publié en édition de luxe, avec des presses à bras de 1840, reproduisant les neuf couleurs des stylos feutres du poète (Ed. Lefabrie, 12, rue Pavée, 75004 Paris, 30 p. grand format, avec une lithographie originale, 450 F.)

RELIGION

● **HENRI FESQUET** : *Demain la foi*. L'ancien chroniqueur religieux du Monde tente d'imaginer l'immédiat avenir de la foi, cette *« bonne nouvelle dont on ne vient jamais à bout »*; sa réflexion, Henri Fesquet le mène en insistant sur ce qu'il estime devoir être *« la liberté souveraine de la foi, sur son autonomie et sa mobilité »*. (Flammarion, 230 p., 79 F.)

● **SARAIT ANIS EL-ASSIOUTY** : *Jésus le non-Juif*. Par un spécialiste égyptien, le thème peut-être pas si paradoxal du culte d'Isis, précurseur du christianisme. La Trinité pharaonique précède la Sainte Trinité ? (*Le Caire et Ané*, 87, bd Raspail, 75006 Paris, 176 p., 88 F.)

ROMAN

● **RAFK BEN SALAH** : *Retour d'exil ou sans femme*. Le premier livre d'un jeune Tunisien sur le calvaire d'un instituteur musulman du bled qui veut prendre femme. Un remarquable traitement littéraire de la frustration sexuelle en Islam (Publieud, 168 p., 84 F.)

SOCIOLOGIE

● **GEORG SIMMEL** : *Philosophie de l'argent*. *« Si l'argent a une philosophie de l'argent, elle sera en-deçà et au-delà d'une science économique de celui-ci »*, écrit le grand sociologue allemand avant de définir ainsi le contenu de son ouvrage : *« ... explorer l'essence de l'argent à partir des conditions et relations de la vie générale et inversement, l'essence de la vie générale et son modèle à partir de l'influence de l'argent »*. Ce livre a paru en 1900. Traduit de l'allemand par Sabine Comille et Philippe Ivenet. (PUF, 662 p., 188 F.)

ART

« Le Primitivisme » :

un monument

C'est fait, voici traduit en français l'un des livres majeurs de l'histoire de l'art contemporain. A la fois catalogue — pour une exposition du Museum of Modern Art de New-York — et recueil d'études, ce monumental ouvrage pose le problème des sources primitives et exotiques du vingtième siècle et de leur influence sur l'art occidental de Gauguin à nos jours. S'appuyant sur une documentation encyclopédique, et souvent inédite, et sur une illustration abondante, les chapitres passent en revue fauves, cubistes, expressionnistes allemands et abstraits. Sans doute certains parallèles peuvent-ils laisser sceptiques, car, à trop vouloir prouver, William Rubin et ses collaborateurs finissent par ne plus convaincre autant qu'ils l'ont cru.

On peut s'étonner de voir parfois ramener l'essentiel de l'invention artistique de près d'un siècle à l'emploi de modèles et d'exemples africains ou océaniques, et s'étonner aussi de la part très faible consacrée aux sources littéraires et intellectuelles. Mais tel quel, énorme, touffu, soigneusement édité, anthologie des arts primitifs autant que de l'art moderne, ce Primitivisme doit demeurer une somme fondamentale. Tout indique que les recherches à venir devront se déterminer par rapport à lui, que ce soit pour s'en inspirer ou pour prendre leurs distances. *Le Primitivisme* est un livre qui mérite de faire date dans l'édition française.

PHILIPPE DAGEN.

★ **LE PRIMITIVISME DANS L'ART DU VINGTIÈME SIÈCLE**, sous la direction de William Rubin, Flammarion, 764 p., 920 F.

HISTOIRE

Une idée neuve

aux cheveux blancs

Historien et admirateur de Nestor Makino et des anarchistes russes, Alexandre Skirde entend nous faire partager sa passion pour l'anarchie, cette idée neuve aux cheveux blancs. *« Il n'y a rien de pire que l'anarchie, c'est-à-dire de vivre sans gouvernement et sans loi »*, disait Bossuet qui, même mal inspiré, donnait là une excellente définition d'une vie sociale sans deux ni maîtres dans laquelle les *« autonomes individuelles »* s'organisent harmonieusement.

Aucune des grandes figures libertaires n'est étrangère à Alexandre Skirde qui, dans des chapitres remarquablement bien documentés, répertorie les apports théoriques des uns et des autres et les débats internes qui enrichissent le mouvement anarchiste. De Bakounine à Archinov, tous ceux qui contribuèrent à rendre un peu plus concrète *« l'utopie libertaire »* reviennent par leurs écrits et leurs actes, sous la plume de l'auteur.

P. Dra.

★ **AUTONOMIE INDIVIDUELLE ET FORCE COLLECTIVE**, Alexandre Skirde, A.S. (Diffusion : Librairie Actes Presses, 57, rue Saint-Jacques, 75005 Paris), 260 p., 100 F.

RÉCIT

Les désordres

de la mémoire

Carlos Sempurn-Maura, dont la famille a quitté l'Espagne en 1939 après la victoire franquiste, n'écrit pas pour chanter un pays perdu. Sa nostalgie est plus exigeante puisqu'elle s'appuie sur des utopies *« réalistes »* telles que les Conseils ouvriers et les idéaux anarchistes. Tous les romans de cet écrivain ont donc, bien évidemment, un arrière-fond politique.

Les vagabonds n'ont pas perdu le goût de la chose chantée, une nouvelle grise à soulever, n'échappe pas à cette volonté de témoigner. Dans la France des lendemains de la Libération, trois jeunes banlieusards, qui souffrent du *« complexe de la résistance »* pour ne pas l'avoir faite, combattent l'ennemi en s'inventant des raisons de rêver. Boris s'est épris d'une jeune femme rousse aux yeux verts qu'il n'a rencontrée qu'une seule fois et dont le nom, Natacha Herrera, ne cesse de



CADAVAT.

ROMAN

Un livre

sans rien dessous

le hanter. Les trois banlieusards en goguette rencontreront une jeune femme ivre qui ressemble étrangement à Natacha Herrera, tout en étant son négatif. Carlos Sempurn-Maura même son récit à la cravache et, par d'habiles plongées dans le passé de Boris, montre à quel point chaque homme, quel que soit son âge, obéit aux désordres de sa mémoire.

L'auteur vient aussi de publier un roman, *Par des chemins rouges*. Habité par un sentiment de *« dédoublement et d'ambivalence »*, le personnage principal, Ilya, s'identifie à Ilya Sergueïevitch Rebinovitch, un poète dissident interné dans un hôpital psychiatrique soviétique. Ilya connaît les amours de son inaptitude et refuse de choisir entre les deux sœurs jumelles dont il est également épris ; mais, en définitive, comme toujours dans les livres de Sempurn-Maura, les femmes dominent les situations et trament à nu les ambiguïtés, sinon les médiocrités des personnages masculins.

Ce roman, parfois un peu confus, est aussi un réquisitoire contre les hôpitaux psychiatriques, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest.

P. Dra.

★ **LES VAGABONDS N'ONT PAS PERDU LE GOÛT DE LA CHOSE CHANTÉE**, de Carlos Sempurn-Maura. Ed. Lull (distribution : Diogenes), 64 p., 55 F.

★ **PAR LES CHEMINS ROUGES**, de Carlos Sempurn-Maura, Librairie Stigmer, 248 p., 82 F.

Amoureux d'une langue châtée et lectures délicates s'abstenir. Le style de Véraïkovic Ekmannager n'est pas des plus fleuris. En témoigne le titre de son premier récit : *Mademoiselle Faust*, sculptive *Rue des longs manteaux sans rien dessous*. Jusqu'à la jaquette, où l'auteur nous quitte par des *« salutations complètes »* peu équivoques. Amours sans amour, itinéraire complexe et tourmenté d'une adolescente qui tente d'échapper au *« ghetto familial »*, haine de la mère, des femmes en général et du *« gynécée de l'abstinence et des racontars »*, siège de la douleur et subtile hymne au lit d'enchaînement piteux, au 28 de la place et au gré des aventures. *« Incarnations Zazie, Lolita, la petite fille aux allumettes, Gigi, Albertine, Claudine, Mélie, Yvonne, Nadia, Marie, Julien, Sora, Werther ou Gatsby. Allez donc comprendre une jeune fille qui vit dans sa tête. Son âme est une maison close. »* Dans un climat de familiarité provocant mais souvent humoristique, Véraïkovic Ekmannager joue avec les ambiguïtés de son personnage et montre, au passage, son sens de l'ironie et des images. *Donnerage* qu'il lui faille pour arriver à le faire au bon point (et trop) nombreuses concessions.

FLORENCE NOUVILLE.

★ **MADemoiselle FAUST, RUE DES LONGS MANTEAUX SANS RIEN DESSOUS**, de Véraïkovic Ekmannager, Stigmer, Noël Blaudin éditeur, 96 p., 69 F.

L'adieu de Salvat Etchart

TOUT comme Van Gogh ou Paveas, Salvat Etchart fut *« de ceux qui, toute leur vie, ont dû s'excuser d'aimer »* et qui, faute d'avoir réalisé leur existence, ont voulu faire de leur mort *« une action responsable et vraie »*. Ainsi, Salvat Etchart s'est-il suicidé en novembre 1965, dans un village nord-canadien.

Malade depuis des années, torturé par la souffrance physique, il a pourtant écrit ce dernier texte pour le légier en quelque sorte à ses amis jamais vus, Danièle et Serge Rezvani. Cette œuvre posthume et inachevée est, ainsi que le dit Rezvani dans sa préface, *« une longue lettre d'adieu et d'amour à la vie »*. Dans l'homme vieillissant et physiquement diminué qui le rédige, la sensation, la sensibilité sont restées intactes. *« Le soir de savoir du corps »* demeure telle qu'un premier jour. Piégé au sein d'un *« présent éternel »*, prescrit d'une société dans laquelle il n'a jamais su ni voulu faire cause commune, Salvat Etchart se vit, se voit, se dit dans *« le temps des autres »*.

Mais qu'une femme vienne à passer dans le champ de son regard — hôteuse, infirmière ou simple inconnue — le voilà qui s'émeut, s'enchaîne de la

course d'une nuque, de l'articulation d'un poignet ou d'une chevelure car, écrit-il, *« dans la forme toute matérielle de cette partie de l'épaulé et de la poitrine, dans ce genou et cette cuisse, un principe inconnu se révèle »*. Emporté par la puissance de son regard, transporté par son désir, il vient de croiser non pas l'anonyme passante, mais une déesse, une reine. *« Ce que les autres attribuent à l'esprit, à l'âme, j'en sais la lumière dans la matière même et la plus humble chair de femme »*. Hélas ! il ne peut plus rejoindre cette lumière. Dès lors, *« comment ne pas se venger sur soi de la façon la plus cruelle ? »*. Et l'écriture exaspérée par la sensualité progressa en un mouvement de noria autour du manque fondamental. Toujours chez cet homme, envahi par son propre orpègue, le double signe revient, et revient le double aspiration : *« Malgré la mort, le bonheur ! Malgré le bonheur, la mort ! »* Seule la belle tirée en plein cœur pourra mettre un terme à cette ronde obsédante.

ANNE BRAGANCE.

★ **LE TEMPS DES AUTRES**, de Salvat Etchart, Presses de la Renaissance, 233 p., 89 F.

La
LIBRAIRIE
du
Monde
— AVEC LA PROCURE —

VOTRE LIBRAIRIE EN LIGNE DIRECTE

Vous vous passionnez pour la littérature sud-américaine, les livres de politique française, les ouvrages de cinéma... Vos études ou vos recherches personnelles portent sur l'économie des pays du tiers-monde, l'urbanisme ou l'évolution de l'Islam... Vous voulez être tenu au courant de tout ce qui paraît sur un de ces sujets... ou sur tout autre à votre choix. C'est facile.

VOUS APPELEZ LA LIBRAIRIE DU MONDE SUR MINTEL

Vous recherchez les références d'un livre dont vous avez lu une critique récemment dans *Le Monde*. Mais il y a un problème : vous ne vous rappelez plus le titre exact et l'auteur vous reste désespérément inconnu. Vous vous souvenez seulement qu'il y avait le mot *« ombrelle »* dans le titre ou que le sujet concernait l'histoire récente du Tibet. Comment faire ?

VOUS APPELEZ LA LIBRAIRIE DU MONDE SUR MINTEL

Vous êtes fatigué d'avoir à faire le tour de tous les magasins de la ville pour trouver un livre un peu rare. Vous avez sept ou huit bouquins à acheter et vous craignez qu'ils ne soient pas tous disponibles immédiatement. Il y a désormais une solution : la Librairie du Monde. La Librairie du Monde expédie dans toute la France... et même à l'étranger. La Librairie du Monde conserve en stock pendant deux mois les ouvrages cités, critiqués ou annoncés par *Le Monde*.

APPELEZ LA LIBRAIRIE DU MONDE SUR MINTEL

Le Monde sur Minitel • 36.16 tapez LM 16

ESTIA PANKOW
L'être-là du schizophrène
L'écriture d'un schizophrène
de SCHIZOPHRENIQUES DANS LES LITTÉRATURES
Aubier

LA VIE LITTÉRAIRE

Passage en revues

Littérature, poésie.

● Vingt et un poètes rangés en ordre alphabétique — incontestable celui-là — et, hors de tout commentaire, seulement présentés par quelques pages de poèmes... *Po & site* (n° 43, quatrième trimestre 1987), dirigée par Michel Deguy, a réduit son intervention au minimum, à l'essentiel plutôt : la sélection de ces vingt et un noms, qui sont autant d'œuvres en cours, en travail ; autant d'explorations d'univers singuliers, de poétiques en gestation. Le comité de rédaction n'a pas cédé aux deux facilités qui étaient à portée d'esprit : glisser quelques noms plus connus, moins risqués ; relâcher l'exigence et tomber dans quelques ornements et modèles anciens. D'Yves Bichet — dont il faut lire par ailleurs à tout prix le très beau et poignant poème, *la Maison du Crabe* (L'Alphée, 1985) — à Bernard Vouilloux, une invitation à découvrir le dynamisme d'une poésie contemporaine aussi vivante que diverse. Un seul regret, qui relève de la statistique plus que de la revendication féministe : une seule femme (Elizabeth Ponchain) pour vingt hommes, n'est-ce pas un peu trop déséquilibré ? (Ed. Belin, 60 F.)

● Se plaçant hardiment dans une perspective planétaire pour constater la « perte du Sud » et en déplorer les conséquences — « défaillance et vide de vraie culture, dérèglement et rapt technocratiques d'harmonie » — Patrick Hutchinson propose dans le dernier et volumineux numéro de *Détours d'écriture* (n° 10) de « remettre le Sud à sa place, en haut ». Se mettre en quête des « Suds profonds », — c'est le titre de ce cahier — faire entendre des voix multiples, telle est l'ambition de ce riche et touffu cahier où poèmes et proses, réflexions politiques et historiques se rencontrent et tentent de se répondre. Mais est-il vraiment « légitime et nécessaire » de parler, comme le fait P. Hutchinson à propos du contenu de ce numéro, d'un très incertain, très hypothétique et majuscule « Constat Post-Moderne » ? (Ed. Sillage, Noël Blandin, 29, quai d'Anjou, 75004 Paris, 150 F.)

● *Noir sur blanc fête*, avec son quatrième numéro (hiver 1987), une année d'existence. La volonté de décloisonner les disciplines, le désir de faire accéder à l'écriture celles qui restent trop cantonnées dans les publications spécialisées — cinéma, peinture, photographie, — caractérisent cette revue soignée et pensée. Outre Michel Bator, Marie Redonnet, Guez Ricard... signons, dans le sommaire de la présente livraison, trois lettres et quelques poèmes de Pasolini traduits par Bernard Simeone et Philippe Renard. D'un poème tragiquement prémoniteur, daté de 1962 :

*Je regarde sage
comme une image les préposés au
lynchage.
J'observe mon propre massacre
avec la tranquille
courage d'un savant.*
(27, rue Descartes, 75005 Paris, distribution Distique.)

● Claude Esteban a traduit un ensemble de onze poèmes de Jorge Luis Borges, précédés d'un prologue daté d'avril 1981, pour la NRF. (N° 419, décembre 1987, Gallimard, 48 F.)

● L'écrivain argentin s'était entretenu en 1963 avec sa compatriote Gloria Alcorta, elle-même écrivain. Des extraits de ce dialogue sont repris dans le dernier numéro de *Romans* (n° 21, décembre 1987). Dans le même cahier, un entretien avec Loys Masson. (Presses de la Renaissance, 60 F.)

● La revue *Sud* (n° 73/74) consacre un fort intéressant ensemble à Georg Trakl, l'un des très grands poètes de langue allemande du début de ce siècle. Peu connu en France, malgré la traduction de ses œuvres par Marc Petit et Jean-Claude Schneider (Gallimard 1972), l'importante

étude de Jean-Michel Palmier (réédition Belfond, 1987) et le très beau et éclairant commentaire de Heidegger (in *Achémelement vers la parole*, Gallimard 1976, pour la traduction), l'œuvre de Trakl — sombre, traversée d'éclairs et ancrée dans la nudité de la terre — mérite lecture et attention. Les auteurs français et allemands qui ont apporté leurs contributions à ce cahier, dirigé par Jean-Pierre Cometti et Michael Jakob, proposent de nouvelles voies d'accès, de nouvelles lectures. (62, rue Sainte, 13001 Marseille, distribution Distique, 130 F.)

● Rappelons également le précédent cahier de *Sud*, qui comprenait un ensemble sur Jean Reverzy et une traduction de la *Theophrasta* du grand historien des religions Walter F. Otto, l'auteur des *Dieux de la Grèce*, mort en 1958 (n° 71/72).

● *Frank*, revue en langue anglaise publiée à Paris, propose un entretien avec Raymond Carver et un ensemble sur la littérature philippine. Un lancement de ce numéro aura lieu le 28 janvier à 19 h à la librairie Village Voice, 6, rue Princesse, 75006 Paris. (David Applefield, 31, rue du Colonel-Delorme, 93100 Montreuil, 60 F.)

● Quelques ensembles pour terminer : six « Le rire » dans le cinquième numéro d'*Alres*, revue stéphanoise (4, rue Rembrandt, 42100 Saint-Etienne, 60 F.).

Sur Marguerite Duras, un numéro spécial de *l'Ecole des lettres* (décembre 1987 ; 6d. de l'Ecole, 11, rue de Sèvres, 75006 Paris, 45 F.). Sur « Les avant-gardes et la critique et le rôle de Jacques Rivière (1900-1925) », dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (septembre-octobre 1987, Armand Colin, 85 F.).

La *Revue des revues* (n° 4, automne 1987) poursuit son travail historique appliqué au domaine des revues. Trois études à signaler : les revues de photographie ; la *Revue blanche* (1889-1902) ; *Arguments* (1956-1962). (Association Barrevues, Maison des sciences de l'homme, 54, bd Raspail, 75270 Paris Cedex 06, 50 F.)

EN BREF

● JEAN-JACQUES PAUVERT participera, le 21 janvier, à la première séance du séminaire « Le virus critique : la communication et le mal », animé par Isabelle Riennet, qui se tiendra le troisième jeudi de chaque mois dans le cadre de l'Université philosophique européenne (ex-Ecole Polytechnique, 1, rue Descartes, 75005 Paris). Commencé en novembre, il se poursuivra plusieurs fois par mois de 15 h à 17 h, jusqu'au 9 juin. S'adresser à Jean Paris, Le Flays, 27150 Malesherbes, tél. : 32-55-52-61.

● L'ASSOCIATION GUY LEVIS MANO, en 1988, comme chaque année, accordera des bourses à des poètes, des typographes et des illustrateurs. Les dossiers seront disponibles à partir du 4 janvier et jusqu'au 1^{er} mars 1988, à l'Association Guy Levis Mano 6, rue Erythre, 75014 Paris.

● La compétition pour le PRIX DU JEUNE ÉCRIVAIN 1988, destiné à récompenser une œuvre inédite en prose d'un écrivain âgé de moins de vingt ans, est ouverte. S'adresser à l'Union laïque, 19, avenue de l'Europe, 31600 Muret. Tél. : 61-56-92-51.

● Le PRIX FROMENTHÈRE, destiné à promouvoir un auteur de nouvelles, a été attribué cette année à Eric Loual pour son recueil inédit, *l'Effacement*. Le prix de poésie Max-Pol Fouchet est allé à Audrey Bernard pour son livre *la Nuit des Hespérides*. (Pour tous renseignements sur les concours 1988, s'adresser à Guy Rouquet, L'Atelier Imaginaire, BP 2, 65290 Juliers, France, joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.)

La cinquième « Quinzaine littéraire »

Quoi qu'on dise la publicité, il existait en France, et depuis longtemps, un véritable journal littéraire. Depuis le mois de mars 1966 précisément, quand le meilleur découvreur français d'écrivains, Maurice Nadeau, inventa et lança la *Quinzaine littéraire*.

Peu soutenu par la publicité des éditeurs, dont les sympathies commerciales se portaient naturellement sur les grands tirages, dirigé par un éditeur qui ne transige ni avec le quésit littéraire ni avec une éthique professionnelle et politique rigoureuse, le bimensuel a connu des heures difficiles, des maquettes fluctuantes, des moments de gloire et des moments de découragement, mais il a, sans défaillance, tenu le cap. Depuis cinq cents numéros, deux cent cinquante mois, Nadeau et son équipe ont rendu

compte de tout ce qui se créait de vivant, de nouveau, d'essentiel à l'intelligence du siècle dans les domaines de la fiction, des idées, du théâtre, du cinéma et des arts.

Lorsqu'on atteint à une telle qualité, la modestie se confond volontiers avec l'orgueil. Pour son numéro 500, la *Quinzaine littéraire* propose un sommaire composé de quelques-uns des articles publiés au cours des années. Au hasard : Heidegger par François Chatelet, Stig Dagmar par Geneviève Sarrasin, le « Proust » de Painter par Roland Barthes, Leo Spitzer par Jean Starobinski, Michelet par Braudel, Tocqueville par Pierre Nora, Brecht par Gilles Sandier, et Karab Yacine par Maurice Nadeau.

D'avantage qu'une prestigieuse anthologie : la preuve que la *Quinzaine* est indispensable. P. L.

La témoignage

de Jean Guilton

sur Louis Althusser

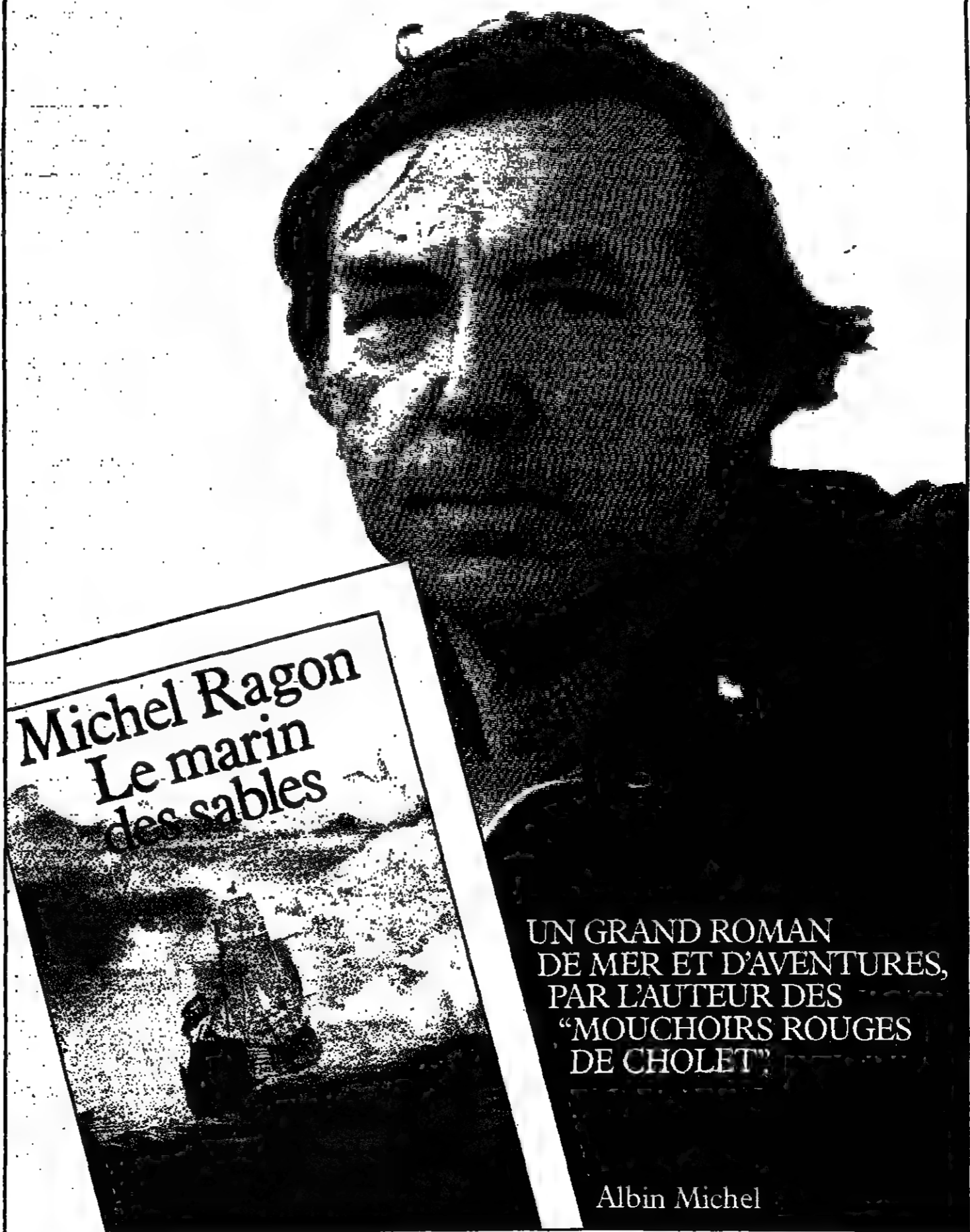
Le magazine *Lire* de ce mois de janvier présente les pages extraites des Mémoires de Jean Guilton — à paraître chez Robert Laffont — relatant son amitié avec Louis Althusser. Agé de quatre-vingt-sept ans, l'académicien catholique est de dix-sept ans l'aîné du philosophe marxiste dont il fut, avant la guerre, le professeur au lycée du Parc à Lyon.

Récit d'une longue amitié, d'une fidélité sans faille, le témoignage de Jean Guilton révèle une dimension personnelle, intime de la vie d'Althusser. Étudiant « catholique zélé », le futur auteur de *Pour Marx* perd la foi au lendemain de la guerre mais garde en lui une inquiétude, un doute profond. Il se confie à son ancien professeur : « Je n'ai jamais rien pu apprendre, je n'ai jamais rien su, j'en suis toujours là », écrit-il en

1972, il ajoute : « Et c'est vrai que la philosophie est une bataille. Je me trompe sans doute souvent, mais j'aime son combat. Et quand je le reprends, c'est prouvé qu'un peu de santé me revient. Comme vous avez toujours été l'ami des mauvais jours — combien compréhensif et généreux, — chaque fois que je pense un peu sortir de la nuit, j'ai une attention silencieuse pour vous qui ressemble à de la gratitude : dans la même lettre, le philosophe se dit « voué aux attardances ». En 1978, deux ans avant le drame dans lequel il devait basculer (meurtre de sa femme en novembre 1980, il est reconnu irresponsable et admis à Sainte-Anne), Louis Althusser écrivait à J. Guilton : « Mon univers de pensée est aboli, je ne puis plus penser. »

Ces pages, qui témoignent d'un incontestable accent de sincérité, suscitent cependant un malaise, celui de voir ainsi exposées au grand jour la détresse et les prémisses d'un effondrement personnel. N'y a-t-il pas là quelque impudeur ? P. K.

Michel Ragon "Le marin des sables"



UN GRAND ROMAN DE MER ET D'AVENTURES, PAR L'AUTEUR DES "MOUCHOIRS ROUGES DE CHOLET"

Albin Michel

سكنا من الاجل

● BIOGRAPHIES

Alma Mahler, reine déchue

Françoise Giroud retrace l'itinéraire de la grande séductrice de Vienne.

LA légende d'Alma Mahler est tenace. On aimerait toujours se la figurer telle qu'elle était à quinze ans, svelte et irrévérencieuse, fustigeant les faiblesses amoureuses de sa mère, lisant Nietzsche dans les jardins de Vienne. On aimerait oublier l'image de la veuve replète qui, dans son appartement de New-York, divaguait sur sa passion insensée pour les « petits juifs du genre de Mahler », expurgait la correspondance de ses fameux amants et maris, biffait dans son propre Journal les passages qui risquaient de ternir son auréole. Séductrice à quinze ans, reine déchue à cinquante : Alma Mahler avait beau maquiller sa destinée, s'établir dans son rôle de saisonnière vieillissante, elle ne parvenait pas à nous faire oublier qu'à la fin de sa vie on la voyait souvent arpenter les rues de New-York, les dialogues de Platon dans une poche, un flacon de Bénédic-tine dans l'autre.



A vingt-sept ans, avec ses deux filles.

Dans son autobiographie, *Ma vie* (1), Alma Mahler avait légué à la postérité quelques fragments qui devaient contribuer à sa mythologie ; mais çà et là perceait une note de mélancolie et d'amer-tume, comme l'aveu d'un échec. C'est cette filière, ce ratage qu'a cru déceler Françoise Giroud dans l'existence de la trop glorieuse Alma. La plus célèbre veuve de Vienne nous apparaît dans une pose moins avantageuse. Grâce à cette biographie, écrite dans un style allégre, mi-moqueur, mi-sympathique, les adorateurs d'Alma Mahler la découvriront moins inaccessible, ses ennemis moins arrogante. Plus de vingt ans après sa mort, la belle égérie triomphe encore une fois.

La « veuve des quat'z arts »

Victorieuse, c'est ainsi qu'Alma se voyait, se voulait. En épousant Gustav Mahler, en 1902, elle lui sacrifia cette rage de vaincre. Courtisée par Gustav Klimt, par Max Burckhard, le directeur du Burgtheater, elle se retira du devant de la scène pour vivre, avec Mahler, dans un « splendide isolement ». Conquérant despoti-

que au départ, Mahler, dans les dernières années de sa vie, n'était plus qu'un « enfant malade » qui tremblait à l'idée de perdre sa « déesse ».

Le compositeur disparu, Alma Mahler redevenait elle-même : une muse altière, une croqueuse de génies. Dans sa liaison passionnée, scandaleuse avec Oskar Kokoschka, de sept ans son cadet, elle se donna entièrement à sa légende, se comportant à la fois comme une prêtresse de l'art et comme une amoureuse persécutée, séquestrée par ce fou de Kokoschka. Après ses adieux au turbulent peintre, Alma Mahler n'était plus que la caricature d'elle-même. Son mariage en 1915 avec l'architecte Walter Gropius, ses noces, quatorze ans plus tard, avec l'écrivain Franz Werfel, furent bientôt d'elle la « veuve des quat'z arts ». L'immortelle Alma Mahler s'était prise au jeu de sa mythologie ; chaque événement de sa vie privée, même l'enterrement en 1935 de sa fille, Marion Gropius, était l'occasion d'une parade.

Dans sa villa de la Hohe Warte, elle avait transformé son salon en musée personnel : dans une vitrine s'exhibait un manuscrit de Mahler, ouvert à la page où il avait griffonné : « Pour toi vivre ! Pour toi mourir ! Almschi ! ». Au mur était accroché un portrait d'Alma en Lucrèce Borgia, peint par Kokoschka. « *Dommage qu'il ait mal fini !* », disait Alma de son ancien smant. Elle flirtait encore avec quelques irréductibles : un biologiste, puis un jeune prêtre, Johannes Hollensteiner, un sympathisant nazi - il la persuada si bien des mérites du Führer qu'elle nota dans son journal : « *Je vois en lui (Hitler) un authentique idéaliste allemand, quelque chose d'impensable pour un juif.* ». A l'arrivée du « Sauveur », Hollensteiner fut envoyé à Dachau, et Alma Mahler, fuyant en France puis aux Etats-Unis, biffa dans ses carnets cet éloge malencontreux.

« *Alma, je t'en prie, sois sincère.* », lui écrivait Gustav Mah-

ler. Elle savait, la vieillissante Alma, qu'elle avait perdu son insolence et que seule la sincérité pouvait encore la sauver. Elle disposait autour d'elle ses trophées, comme un champion à bout de souffle se console de n'être plus dans la course. Oskar Kokoschka voulait la revoir, mais elle ne tenait pas à lui montrer son corps alourdi, son visage ravagé. Après tout, elle préférait finir sa bouteille de Bénédic-tine. Séductrice à quinze ans, alcoolique à cinquante, devant son vin dans la solitude, Alma Mahler était rattrapée par sa légende : l'œil lui avait rendu sa grandeur.

ROLAND JACCARD.
* ALMA MAHLER OU L'ART D'ÊTRE AIMÉE, de Françoise Giroud, Robert Laffont, 257 p., 89 F.

(1) Hachette, 1985.

Octavio Paz et la belle Juana

(Suite de la page 13.)

Le couvent, c'est la possibilité de se consacrer entièrement aux études, d'entretenir des correspondances avec le monde des philosophes, des poètes et des savants. A condition d'éviter les corvées et les promiscuités de la vie communautaire. Sor Juana veillera. Sa cellule est un petit appartement à étage où elle vit avec ses domestiques, où elle travaille, où elle reçoit. Etre religieuse était une profession, pas une vocation.

Il suffit d'ailleurs de lire les poèmes de Sor Juana pour constater que l'occultation de sa fémi-

nité est d'ordre tactique : la révérence pour écrit et public des textes d'une sensualité brûlante. Certes, l'amour que chante la religieuse est le plus souvent celui de l'absent, de l'être qui manque, parce qu'il s'éloigne ou parce que la mort l'a enlevé. L'érotisme de Juana se conjugue au conditionnel, jamais à l'indicatif. Il n'empêche qu'il n'a rien de mystique et ne se confond jamais avec l'amour d'une religieuse peut porter à son Dieu.

La gloire que connaît Sor Juana doit tout à la beauté profane de ses écrits. Au point qu'elle subit peu à peu les pressions de la

hiérarchie catholique, et particu-lièrement des redoutables jésuites de l'Inquisition qui étendent peu à peu leur pouvoir sur la société civile de Nouvelle-Espagne. Sor Juana se bat, plaide, donne des gages, fait étalage de son érudition et de sa connaissance des subtilités théologiques. Mais ces « lectures terribles » auront raison d'elle : « *Je ne veux pas d'ennui avec l'Inquisition.* ». En 1694, elle signe un document dans lequel elle renonce à écrire « *afin de poursuivre, débarrassée de cet attachement, dans la voie de la perfection.* ». Elle mourra un an plus tard.

Le combat désespéré de Juana pour la liberté d'étudier et d'écrire, Octavio Paz le raconte comme le combat moderne que mène l'intelligence contre les forces de l'obscurité, en tous lieux et en tous temps : « *Ses écrits et notamment la Réponse et Primero sieno son le meilleur remède à cette intoxication morale qui fait voir dans sa fin et son humiliation un motif édifiant.* ». La chute de Sor Juana n'est si terrible que parce que son audace fut merveilleuse.

PIERRE LÉPAPE.

* SOR JUANA INES DE LA CRUZ, en les pages de la folie d'Octavio Paz, traduit de l'espagnol par Roger Munier, Gallimard, Bibliothèque des idées, 648 p., 250 F.

* LE DIVIN NARCISSÉ, avec notamment la Réponse et le premier sieno de la Cruz, traduit de l'espagnol par Frédéric Magas, Florence Delay et Jacques Roubaud, Gallimard, 280 p., 125 F.

* POÈMES D'AMOUR ET DE DISCRETION, de Sor Juana Inés de la Cruz, traduit de l'espagnol par Frédéric Magas, La Découverte, 46 p., 100 F.

Benedetta et Louise

L'ENQUÊTE de Judith C. Brown sur Benedetta Carlini, religieuse toscane au début du dix-septième siècle, contient assez d'éléments troubles pour éveiller la curiosité. Issue d'une famille aisée du Val-d'Aoste (au nord-ouest de Florence), entrée à neuf ans dans la communauté des « théâtres » de Pescia - à une dizaine de kilomètres de son village natal, Vellano - Benedetta passera, à partir de neuf ans, sa vie entière dans ce couvent : religieuse, puis abbesse, « emprisonnée », enfin, durant trente-cinq années, à l'intérieur des mêmes murs.

En historienne scrupuleuse, l'auteur a reconstitué l'itinéraire de Benedetta, autant que les documents (détails, concordants l'est vrai) le lui permettaient. Ce sont d'abord les grâces, visions et stigmates dont Benedetta se dit comblée, mais qui semblent surtout lui servir pour assouvir son désir de pouvoir au sein de sa communauté. Elle en devient l'abbesse, à trente ans, âge exceptionnel pour une telle charge. Mais alter-

nées par la trop grande complaisance des vœux angéliques à l'égard de Benedetta, les autorités ecclésiastiques entreprennent une enquête, qui sera suivie d'une seconde.

L'imposture mystique n'est que la première étape : le soil de pouvoir cache d'autres faits, qui relèvent « plutôt du lascif que du divin ». Comme l'explique Judith C. Brown, le lesbianisme était un désordre qui dépassait les catégories mentales, sociales et religieuses de l'époque et mettait en danger une certaine vision du monde et de l'organisation humaine. La fin de l'histoire est une longue plongée dans le silence. Ainsi que l'indique un document du temps : Benedetta « est morte en pénitence, ayant passé trente-cinq ans en prison ».

C'est également dans ces régions éloignées où le mysticisme se traduit par des comportements que la raison ne conçoit qu'avec difficulté, que se déroule la vie de Louise de Béthune du Tronchay, dite Louise du Néant.

Le cadre est différent : nous sommes à Paris, dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Ainsi que l'écrit en 1732, quelques dizaines d'années après la mort de Louise, le jésuite Jean Maillard, en introduction de sa biographie : « *On y remarque des traits particuliers de la Providence divine, qui a rompu toutes les mesures de la prudence humaine pour faire éclater l'esprit de l'évangile dans cette généreuse demoiselle.* ».

PATRICK KÉCHICHIAN.

* SEUR BENEDETTA, entre sainte et lesbienne, de Judith C. Brown, traduit de l'anglais et de l'italien (les notes des traductrices se sont pas mentionnées...), Gallimard, 216 p., 110 F.

* LOUISE DU NÉANT, le triomphe de la pauvreté et des humiliations, de Jean Maillard, introduction et notes de Claude Louis-Combet, Ed. Jérôme ML-les (134, chemin de l'Étoile, 38339 Monthonnod-Saint-Martin), 314 p., 110 F.

« Marie a l'air d'un nuage »

DE MARIE LAURENCIN, on ne sait plus guère que sa peinture un peu mièvre, avec beaucoup de rose, des gris et des blancs mêlés, des « jeunes filles », rêveuses aux yeux noyés de noir et aux cheveux à plumes, on ne sait plus qu'une artiste répétée « délicate et décorative ». Mais le détail de sa vie que livre aujourd'hui Flora Groult, dont elle fut la marraine, révèle une personnalité curieuse, touchante et mystérieusement intemporelle, « sans précédent ni lendemain ».

Il faut dire que, malgré sa naissance bâtarde et une enfance sévère sous la houlette d'une mère vénérée, Marie eut d'abord une certaine chance : dès 1905 - elle n'a que vingt-deux ans - Georges Braque l'encourage ; « *Petit Laurencin, vous avez du talent. Vous devez continuer.* » Il lui fait rencontrer Picasso dans son atelier du Bateau-Lavoir (elle serait l'un des nus des *Demoiselles d'Avignon*, commencé en 1908).

On parle d'elle, Apollinaire louange son art dans ses nombreuses chroniques, mais l'amour avec le poète n'en fait plus de moi-même, l'amour est bientôt mort. Un jour de 1914, Mademoiselle Laurencin a quelque chose de très important à dire à Monsieur de Kostrowitzky : elle se marie. Apollinaire disparaît sans un mot. Ils ne se reverront jamais plus. Et à la veille de la première guerre mondiale elle devient baronne en épousant le peintre allemand Otto von Wittgen.

Apollinaire et sa « petite femme »

L'année suivante, à la galerie Segot, Picasso, à son tour, la présente à Apollinaire : « *Alors il m'a prêté un livre de Thomas Hardy, un autre de Sachet Masoch, raconte-t-elle, et je suis retournée chez lui pour trouver d'autres livres.* » Le poète avait reconnu dans cette jeune fille boudeuse et sauvageonne, dans cette artiste encore au seuil de la création, une part de son âme : « *Mon destin, ô Marie ! est de vivre à vos pieds ! En redisant sans cesse ô combien je vous aime.* »

Au Bateau-Lavoir, il y eut encore, en 1908, le mémorable banquet en l'honneur du Douzième Bureau ; celui-ci honora Guillaume Apollinaire et sa « petite femme » dans un tableau intitulé *Le Muse inspirant le poète*. Fréquentant les peintres de la rue de Ravignan, Marie

Laurencin aurait pu se rallier aux différents mouvements artistiques alors en gestation. Mais non, elle suivit son chemin net, figuratif, unique... Il y eut les deux versions d'une des toutes premières grandes toiles de groupe exécutée par Marie Laurencin, Apollinaire et ses amis : la première fut achetée par Gertrude Stein et la seconde fut accrochée dans l'appartement même de celui-ci, au 202, boulevard Saint-Germain. En 1912, elle participe à la décoration de la Maison cubiste avec La Fresnaye, Villon, Léger, Metzinger, Duchamp, Gleizes...

Elle travaille beaucoup, peint des affiches, des décors de ballets ; un contrat passé avec le marchand de tableaux Paul Rosenberg, auquel elle restera attachée toute sa vie, achève de la faire reconnaître. Les commandes de portraits affluent : on considère généralement que la période 1920-1937 fut le meilleur de Marie Laurencin, celle où ses peintures s'est choisies et son œuvre distinguée.

Jusqu'à la fin de ses jours, en 1956, elle eut des relations avec des gouvernements autoritaires et protectrices et son journal (2), qu'elle tenait par bribes, laconiquement. Quand elle mourut, sa gouvernante précéda tout d'abord Nicole et André Groult, qui avaient été ses proches amis depuis l'après-guerre ; cette fréquentation fidèle des parents de Flora Groult donne à cette biographie la coloration tendre et fièvre d'un souvenir d'enfance, le grain particulier d'une véritable image du temps passé.

CLAUDE PAULHAN.
* MARIE LAURENCIN, de Flora Groult, Editions de l'Herminette de France, 283 p., 128 F.

(1) Marcel Jouhadour consacrait alors, dans *Le comble des fies* (éditions Pauvert, 1977), une photo de Marie Laurencin qu'il possédait.

(2) Marie Laurencin a insisté tout de ses peintures, de ses journaux, sur des agendas et des carnets intimes. Deux carnets ont été publiés sous le titre *Le Comble des fies*, à Genève, en 1947.

Lieu Commun cherche son ATTACHÉE DE PRESSE

TÉL. : 42.71.86.38.

PRIX DU LIVRE ART ET ESSAI 1988

RAOUL RUIZ

ÉDITIONS DIS VOIR

ST PATRONNE PAR LE CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE

LES TEMPLIERS SONT DE RETOUR

Depuis sa résurgence le 27-12-1984 à Jérusalem, l'Ordre des Chevaliers du Christ et de Notre-Dame diffuse un enseignement traditionnel initiatique et même une action culturelle et philanthropique.

O+C+T+C+N+D+

B.P. 12
78430 LOUVECIENNES

ROMANS

Le retour d'Annie Ernaux

Quatre ans après la Place - une évocation de la vie de son père, - Annie Ernaux publie Une femme, le récit de l'existence de sa mère.

La Place a reçu, en 1984, le prix Renaudot. C'est un texte bouleversant, où Annie Ernaux, après trois romans ayant obtenu des succès d'estime (1), raconte son père, d'une écriture volontairement plate et assez sèche. Quand on apprend qu'elle revient, quatre ans plus tard, avec Une femme, un récit aussi court - 106 pages - sur sa mère, on ne peut se défendre d'une certaine crainte : le père, puis la mère... la même classe sociale, le même café-épicerie en Normandie, le même petit frère - elle - qui va à l'école et qui, peu à peu, prend ses distances avec son milieu...

Mais, en quatre ans, Annie Ernaux a encore gagné en sobriété et en maîtrise. Le récit est plus « nu » encore que la Place. Il procède de la même volonté, constante chez Annie Ernaux, de « ne pas cacher ce qui fait mal », de « faire éclater quelque chose chez les gens ». Il ne s'agit pas pour elle de ressasser ses souvenirs de petite fille pauvre, mais, comme le titre, Une femme, le dit à lui seul, de témoigner d'une vie.

La vie à laquelle il fallait échapper

Aller de l'un à l'autre - dès l'adolescence - à la maison de retraite, d'un dénuement à un autre. Et pour finir, ne laisser de soi que le sac en plastique qu'Annie trouvera dans la chambre de sa mère : le personnel de l'hôpital y a rangé les quelques vêtements que possédait la femme qui vient de mourir, ainsi qu'une statuette achetée à Lisieux, et un « souvenir rapporté d'Annecy. C'est tout ce qui demeure de quatre-vingt années d'une existence banale, se terminant dans une sorte d'annéisme, d'absence au monde faisant dire aux vieux amis et à la famille : « Ça servait à quoi qu'elle vive dans cet état plusieurs années... Pour tous, il était mieux qu'elle

soit morte », ajoute Annie Ernaux. C'est une phrase, une certitude, que je ne comprends pas.

Pour les femmes comme Annie Ernaux, que leurs parents ont poussées à sortir de leur milieu social, la mère, c'est la personne « contre » laquelle elles se sont faites, le symbole de la vie à laquelle il fallait échapper. Mais c'est aussi un exemple, un modèle, puisqu'elle savait, déjà, dans une demi-conscience, que sa fille ne devait pas lui ressembler.

De tout cela, qui est nécessairement douloureux, Annie Ernaux parle clairement et simplement, sans aucun pathos, sans apitoiement sur elle-même, pas plus que sur le destin sans surprise de sa mère, cette femme obscure qui passa sa vie entière à travailler, ignorant jusqu'au sens du mot « loisirs », comme tant d'autres de cette génération : l'usine, puis la boutique, avec, parallèlement, toujours identiques, les travaux ménagers. Et plus tard, après la mort de son mari, lorsque la mère viedra habiter chez sa fille, elle voudra travailler encore, s'occuper des enfants, de la maison, se « rendre utile », comme pour se faire pardonner d'être là.

Quand, à la dernière ligne du livre, on lit : « J'ai perdu le dernier lien avec le monde dont je suis issu », on se dit qu'au terme de ce récit commencé au lendemain de l'enterrement de Simone de Beauvoir, le 20 avril 1986 (la mère, comme le précise sa fille, est morte le 7 avril, une semaine avant Beauvoir), Annie Ernaux a peut-être enfin acquis sa liberté. Celle de parler d'autre chose que de blessures, des destinées sans plaisir, de la pesanteur des origines. Celle de surprendre.

JOYANE SAVIGNEAU. * UNE FEMME, d'Annie Ernaux, Gallimard, 106 p., 52 F.

(1) Les Armoires vides (1974) ; Ce qu'ils disent ou rien (1977) ; La Femme gelée (1981). Tous chez Gallimard.

Marguerite Audoux, la magicienne

Entre Colette et le Douanier Rousseau, une romancière à redécouvrir

ENFANT trouvé, son père fut appelé Don Quichotte par un chef de bureau de l'état civil qui aimait rire. Halluciné d'alcool, ce père disparut un jour. Déjà, la mère n'était plus là. La tuberculose - cette maladie « qui rend saichant », selon une voisine de la pauvre famille - l'avait emportée. Et voilà deux gamines abandonnées, en des temps si cruels aux miséreux qu'il est possible qu'on ne puisse les imaginer aujourd'hui. Une des petites filles - la cadette - deviendra Marguerite Audoux.

Confiée à l'orphelinat de Bourges, placée ensuite chez des paysans, bergère, servante de ferme, lingère, elle réintègre, adolescente, l'orphelinat, avant de partir pour Paris, par hasard, sous le regard « plein de douceur » d'un employé des chemins de fer. Dans la capitale, elle sera couturière, aura faim et froid, perdra presque la vue : son enfance l'y prédisposait. Née à Sancéon, dans le Cher, en 1863, elle s'éteindra à Saint-Raphaël en 1937.

Une conspiration de l'amitié

De cette existence poignante naîtront quatre livres. Deux sont réédités en cet automne. Il s'agit là de deux chefs-d'œuvre, et il convient, en l'occurrence, d'oublier combien le mot a été galvaudé. La précision, au reste, sied à l'art de Marguerite Audoux. Son style, jamais, ne se dégrade. Sa prose use de mots de la vie courante. Elle va aux extrêmes de la simplicité. Et tout semble baigné par une eau de jeunesse, parce que cette femme avait la grâce.

Ceux qui aiment vraiment les livres savent qu'il n'y a rien de plus humiliant que les modes qui se succèdent et qui font frémir les Tristotin dont on nous accable. En littérature, les vocabulaires mode, nouveaux, moderne doivent être bannis. Un bon livre est de tous les temps.

Le premier ouvrage de Marguerite Audoux, Marie-Claire,



BRENICE CLEEVE

Qui ne pouvait être touché par l'histoire de cette bergère, fille de l'Assistance ? Comment ne pas être fasciné par le ton fait d'élégance, de retenue, de goût inné, de nuances, d'humour, de fraîcheur, de pudeur, de charme, si l'on veut bien songer à l'étymologie du mot : « Carmen », « formule magique » ? L'émotion est partout, et pourtant le silence semble être le cri le plus fort que puisse pousser l'auteur.

Les petites gens et l'immense Paris

Jamais ici on ne fait de la pauvreté une arme. Marguerite Audoux montre et ne démontre pas. C'est là l'œuvre d'une femme qui raconte ce qu'elle a vécu, et non l'étude sociale, le roman d'un idéologue ou d'un nanté qui se penche sur la condition paysanne et ouvrière avec cette obsession du plaidoyer, cette prétention à s'occuper du bonheur d'autrui qui exaspère ceux qui savent. Marie-Claire, c'est un monument de perfection, que le milieu littéraire, si malade de nos jours, ferait bien de méditer.

Dix ans plus tard, paraîtra l'Atelier de Marie-Claire. Là, ce sont les petites gens et l'immense Paris qui servent de héros et de cadre au récit. La même pureté d'écriture, la même sincérité, le même raffinement, président à ce qui nous est conté. On en sort bouleversé, sans que jamais l'auteur se fasse dolorista, geignard. Ce livre est moins de retentissement que le précédent. Peut-être est-il possible de réparer l'injustice ? Marcel Arland aimait Marguerite Audoux entre Colette et le Douanier Rousseau.

LOUIS NUCERA.

* MARIE-CLAIRE et L'ATELIER DE MARIE-CLAIRE, les deux livres dans « Les cahiers rouges », Grasset, 36 F et 45 F.

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Deux façons d'envoûter

(Suite de la page 13.)

« Dans la vie, on fait d'étranges rencontres », est-il dit pour expliquer l'apparition du nommé Pagnon... Et pourtant, la brune Modiano nous cerna. Une époque revit à travers ses objets, ses vêtements, ses points de suspension. Derrière leur vitre, de leur voix oustée, d'un geste interrompu, les personnages de Remise de peine donnent sens à cette remarque de Patoche parlant de son père : « J'ai senti, ce soir-là, qu'il aurait voulu me transmettre son expérience des choses troubles et douloureuses de la vie, mais qu'il n'y avait pas de mots pour cela. »

CLAUDE SIMON, lui aussi, veut suggérer ce que certaines situations, sinon toutes, ont d'indistinct, d'irréductible à des idées claires ou seulement à des sensations.

Les circonstances de l'invitation se présentent particulièrement à une telle démonstration, puisqu'il s'agit de ces voyages officiels où l'on est trimbalé sans comprendre la langue ni les rites d'accueil. Le narrateur voit un surcroît d'absurde dans le fait que le pays hôte est l'URSS, où il fut invité en 1986. Sortant de sa neutralité habituelle, Simon ne perd pas une occasion de rappeler que les dignitaires en jacobine qui leur prodiguent les paroles mielleuses d'usage sont les mêmes, depuis un certain séminariste à moustache et Gorbatchev compris, qui menacent de leurs armes une partie du monde, enferment leurs opposants, et font régner la terreur policière jusqu'aux tours des datchas de leurs invités.

Ce malaise politique colore le livre entier : il amène l'auteur à s'interroger sur les arrière-pensées méprisantes des prédateurs qui leur font risette, sur les intrigues de palais qui les ont départagés, sur le « satiragandis philosophique » dont se pare leur férocité de

« chacals », sur la « normalité » que représenteraient, par rapport à eux, tel roi taon du steak haché ou, parmi les invités, des socialistes de Peter Ustinov et d'Arthur Miller...

MAIS, comme le plus souvent chez Claude Simon, c'est surtout une mosaïque de perceptions que le récit agence : poussière des couloirs du Bolchoï, vieillesse décharnée de la danseuse étoile au grimage brouillé de sueur, excès « alarmant » des vivats, fûtés de la lune vue d'avion, souvenirs d'obsèques au Kremlin, évocation des anciens émigrants embaumés, avec leurs fronts de professeurs et leurs pince-nez, feuilles de peuplier tombant sur une route, chuintement argenté d'un torrent, jupes des moines de Zagorsk avec leurs odeurs rances, relève de la garde au mausolée de la place Rouge, avec ses secouades et ses regards vidés...

On ne peut s'empêcher de songer à la façon poétique et humoristique dont Rafael Pividal suggère la même difficulté à saisir du dedans la même Union soviétique, dans Pays sages. Claude Simon, lui, reste fidèle à la tactique d'enveloppement qui a fait sa gloire. Parenthèses et participes s'annoncent pour créer l'illusion d'un présent immobile, un présent en train de se figer, comme dans la mémoire, semblable à la taie de gal des marais survoltés.

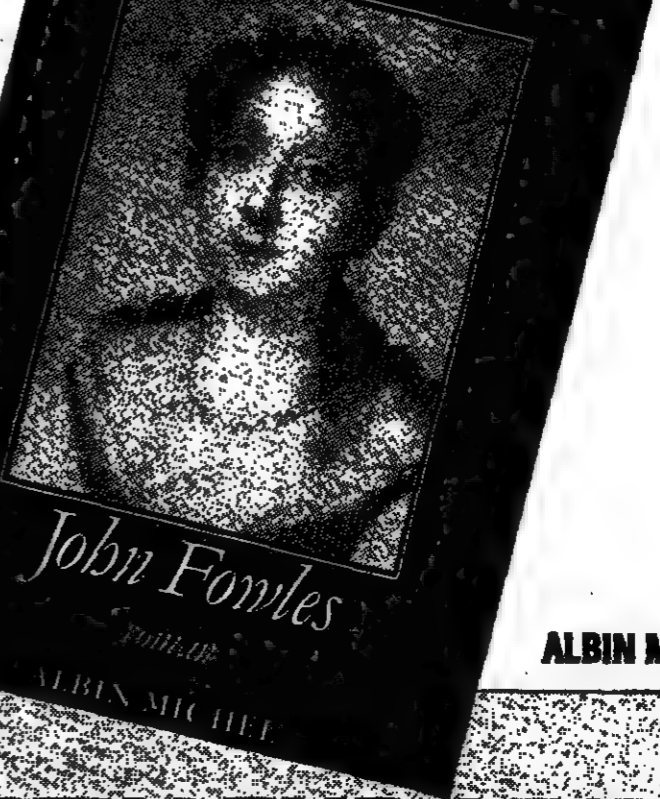
C'est le signe des livres réussis : ils redonnent du lustre, dirait-on, à notre propre quotidien. On sort du Modiano convaincu que nos moindres instants pourraient ressembler à un roman policier ; et, du Simon, persuadé que le moindre de nos souvenirs pourrait atteindre à l'œuvre d'art.

* REMISE DE PEINE, de Patrick Modiano, Le Seuil, 168 p., 69 F.

* L'INVITATION, de Claude Simon, éditions de Minuit, 96 p., 49 F.

John Fowles

LA CRÉATURE



ALBIN MICHEL

LE MEILLEUR LIVRE DE L'ANNÉE

Handwritten text in Arabic script: حكاية من الأهل

● ROMANS

Lettres de barbarie

Deux épistoliers s'adressent à leurs amours anciennes.

Si nous ne savons rien de l'identité de la destinataire de cette Lettre impossible...

« Je vous souhaite d'être follement aimée. » C'est sur cette adresse à sa fille Aube, alors âgée de huit mois...

L'éclair et les nuages

Cette longue déclaration d'amour serait impudique, voire insupportable, si le style de l'auteur n'introduisait une certaine distance avec les sentiments exprimés.

Claire Desreux distille néanmoins quelques poisons dans le portrait qu'elle dresse, par petites touches, d'Antoine, le destinataire de sa lettre.

conformisme de plus. Une affectation de l'âme. Entré au cabinet d'un ministre, Antoine se mariera, car toute carrière a ses obligations.

Si la barbarie intime de Claire Desreux est climatisée, celle que nous décrit Barbara Cartier dans son roman renvoie aux pires abominations de l'histoire contemporaine.

Ces Deux lettres à un ami sont admirablement servies par une écriture proche du télégramme ou du constat.

Nastasia, une de ses compagnes de détention, n'exprime plus qu'un souhait : mourir le matin, car, dit-elle, « c'est comme s'endormir après une nuit d'insomnie ».

La narratrice, transférée dans un camp de concentration après un semblant de procès, ne sait plus qui est vivant, qui est mort parmi ses compagnons d'infortune.

On chercherait vainement dans le texte de Barbara Cartier, la moindre facilité.

★ LETTRE IMPOSSIBLE HÉLAS A SIGNER, DESTINÉE A UN SEUL LECTEUR A QUI ELLE NE PEUT ÊTRE ENVOYÉE, de Claire Desreux, Gallimard, 178 p., 78 F.

★ DEUX LETTRES A UN AMI, de Barbara Cartier, Gallimard, 95 p., 65 F.

Sous le soleil du père

MICHEL BERNANOS est l'un des six enfants de Georges Bernanos : né en 1923, atteint depuis l'âge d'écrire de dyslexie, il vécut son adolescence comme un véritable cow-boy...

Michel Bernanos laissait derrière lui des textes aboutis dont aucun ne fut publié de son vivant, mais au sujet desquels Luc Estang confia à Jean-Loup Bernanos - dernier fils de la « tribu » et remarquable biographe de son père (2) : « Il ne faut pas craindre de dire ce qu'il écrit Michel, ce n'est pas rien. Il avait l'étoffe d'un grand romancier fantastique. »

1960 et la mort de Michel Bernanos et qui parlent de l'étouffante fascination de l'homme pour le monde végétal, tentaculaire et létal de la nature tropicale.

L'autre enjeu de Michel Bernanos, au-delà de la construction de ses romans et nouvelles autour d'un des décors obsessionnels de son adolescence, au-delà des victoires successives remportées sur le dysfonctionnement moteur de son écriture, fut d'affirmer et de confirmer « son droit d'assumer ce lourd nom d'écrivain que lui avait légué son père »...

★ LE MURMURE DES DIEUX, de Michel Bernanos, La Table ronde, 220 p., 85 F.

★ LA FORÊT COMPLICE, de Michel Bernanos, préface de Jean-Luc Moreau, postface d'Hubert Sarrazin, éditions Le Castor astral, 102 p., 68 F.

(1) Né en 1928, Georges Bernanos est mort en 1948. (2) Jean-Loup Bernanos : Georges Bernanos à la merci des passions, Plon, 1986. (3) La Montagne morte de la vie, éditions Fayard en 1967, puis La Table ronde en 1984. (4) L'Envers de l'Eperon, La Table ronde, 1982.

● L'HISTOIRE par Jean-Pierre Rioux

Boulevard des entrepreneurs

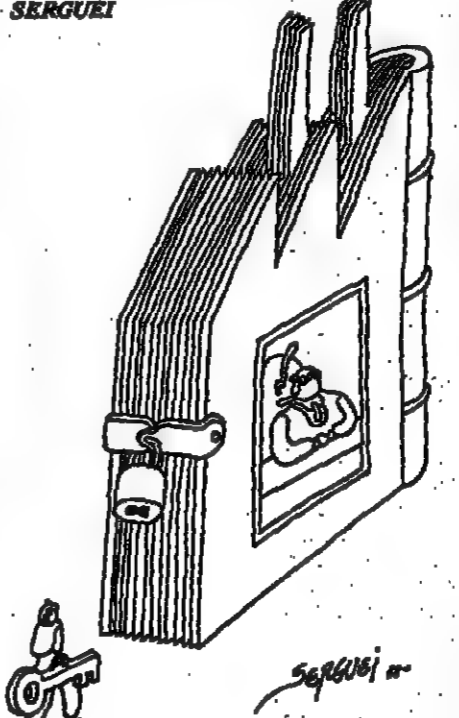
Elle a-t-on connu de ces patrons « responsables », de ces grands commis « modernes », la norme frémisante dans l'air vif de l'expansion bien « managée »...

Cette défiance-là, chronique et à la vue basse, est loin d'avoir disparu. Mais elle recule - en bon ordre. Bien sûr parce que des historiens rusés se sont faufilés : les futurs docteurs en histoire économique se contentent parfois, à la veille, de la constance d'un Jean Bouvier arrosant ses béguineries pendant huit ans, le congrès de l'entrepôt qui abritait les papiers du Crédit lyonnais.

Il faut ajouter que la recherche s'est dotée des moyens d'investigation qui manquaient cruellement. Michel Dreyfus, avec l'aide des Archives de France et du CNRS, vient de faire la preuve qu'on pouvait recenser, avec une élégance de bénédictin, un millier de centres épars qui ont amassé du butin : son guide des sources est le chef-d'œuvre documentaire qu'on n'espérait plus.

Toujours, c'est au vent de la crise qui émeut le doute, c'est pour se mettre aussi à l'unisson d'une société assoiffée de patrimoine et de racines et qui reconnaît mieux à l'entreprise son plein rôle de laboratoire des

transformations sociales, que des patrons avisés ont enfin fait leur vieux mot de Camille Cavallier, l'homme de Pont-à-Mousson : « Le temps ne consacre pas ce qu'il n'a pas contribué à édifier. »



La rencontre entre des historiens attachés à leur liberté et des managers qui en veulent pour leur argent n'est sans doute pas étonnante si n'était pas née une nouvelle race d'historiens « publics » ou d'historiens-conseils.

Hubert Bonin, enfin, autre jeune universitaire qui fut un temps appointé par Suez, répond au contrat, mais en toute liberté, à l'inquiétude de Jean Peyrle-vidal, qui voulait mieux saisir la personnalité de sa maison bâillonnée entre une nationalisation en 1982 et une privatisation en 1987.

De l'histoire des entreprises à l'histoire appliquée, le boulevard est largement ouvert. Et, sous réserve de chats-d'œuvre encore à venir, il est animé, spectaculaire et bien fréquenté. Il est peu d'autres arènes où l'histoire soit aussi accortée.

- ★ LES SOURCES DE L'HISTOIRE OUVRIÈRE, SOCIALE ET INDUSTRIELLE EN FRANCE (XIX-XXIÈME SIÈCLE), de Michel Dreyfus, Les Éditions ouvrières, 296 p., 330 F.
★ MÉMOIRE D'AVENIR, L'HISTOIRE DANS L'ENTREPRISE, de Mazzino Habes et Félix Torres, Economica, 261 p., 125 F.
★ AU BON MARCHÉ (1869-1929). LE CONSOMMATEUR APPRIVOISÉ, de Michael B. Miles, Armand Colin, 239 p., 90 F.
★ HISTOIRE DE LA BELLE JARDINIÈRE, de François Faraut, Belfa, coll. « Modernités XIX et XX », 185 p., 95 F.
★ SUEZ, DU CANAL À LA FINANCE (1858-1987), de Hubert Bonin, Economica, 673 p., 195 F.

Le peuple des ombres

La « folle entreprise » de Jean Maitron (mort le 16 novembre 1987) se poursuit : voici le tome 30 du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français.

JEAN GIONO (1895-1970), fils d'un cordonnier et d'une repasseuse, écrivain; Emile Glay (1878-1936), instituteur syndicaliste, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement; Suzanne Girault (1882-1973), institutrice privée, membre du bureau politique du PCF; Félix Gouin (1884-1977), avocat socialiste, président en 1946 du gouvernement provisoire de la République française; Jules Grandjean (1875-1968), représentant du Bureau international des peintres révolutionnaires; Jean Grave (1854-1939), fils d'un menuisier, journaliste anarchiste; Fernand Grenier, né en 1901, fils d'un domestique, député communiste de Saint-Denis.

Une litanie? Quo non! Ce ne sont pas des saints. Seulement quelques noms rencontrés sur le fil du tome 30 du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français. Au cœur de la lettre G, ils sont là, mêlés à des syndicalistes, chrétiens ou révolutionnaires, à des coopérateurs, à des opposants de toutes tendances, à des militants de la Ligue des droits de l'homme...

Des couples apparaissent parfois, grande nouveauté, qui attestent la sortie du dix-neuvième siècle : ainsi les Girard, Antoinette et Victor, ces instituteurs de la Loire que la mort n'a pas séparés. Des étrangers aussi : tel David

Berozina, dit Pierre Gougat, un proche de Souvarine. Les voici donc, ces acteurs du social, éclairés par l'histoire quand ils se meuvent encore - cela arrive - dans le soleil de la gloire prolétarienne ou des officines intellectuelles, arrachés à l'indifférence et à l'oubli lorsque c'est un peuple des ombres qu'ils appartiennent.

Tel était bien, dès 1950, le projet de Jean Maitron - pas d'entreprise plus personnelle que celle du Dictionnaire, - un projet auquel adhèrent peu à peu, en trente ans, quelque trois cents collaborateurs : pas d'entreprise plus collective. Avec Maitron, avec André Villette, alors directeur des Éditions ouvrières, le Mouvement social en a retracé la préhistoire et l'histoire, il y a dix ans, à l'occasion de son numéro 100. Un projet qui, au départ, pouvait, devait, paraître fut, fut support institutionnel régulier avant...

Et en même temps l'œuvre a su s'emparer de l'air du temps. Ce que les anciens du Mouvement social se souviennent : nous voulions faire de l'histoire ouvrière, une histoire frappée alors de suspicion. Tout nous intéressait : le mouvement, la classe, les problèmes et les âmes. Nous commencions à quantifier et nous découvrons que chaque individu échappe au moule fondateur. Le Dictionnaire permettait de le véri-

fier. Bientôt vient le temps des réquis de mémoire : les familles, les organisations, s'inquiétaient de leurs racines. Le Dictionnaire leur proposa des ancêtres... Confrontés, brassés, déconstruits et reconstruits, les biographes qui paraissent en ce moment donnent chair et sang aux grands portages des années concitées entre les deux guerres mondiales. Pacifisme, antifascisme; elles rendent sensibles les enjeux politiques. Militantisme bloqué, dévié ou épanoui; elles permettent d'accéder au fonctionnement des organisations; aux systèmes qui s'ébauchent dès que les classes ouvrières sortent de la nuit.

En ce sens, Jean Maitron a réussi au-delà peut-être de ce qu'il avait envisagé. Au rythme de quatre volumes par an, grâce à une aide complémentaire du CNRS et à de grandes fidélités, le Dictionnaire continue. Trois ans pour atteindre la lettre Z : le défi sera tenu par Claude Penancier, que Jean Maitron avait associé à la direction de l'entreprise. Le quarante-deuxième et dernier tome est programmé pour 1990.

★ Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français, dirigé par Jean Maitron, tome 30 : 1914 à 1939 (de Gim à G), Éditions ouvrières, 384 p., 250 F.

D'AUTRES MONDES - La chronique de Nicole Zand

Un débutant nommé William Faulkner

* ELMER, suivi de LE PÈRE ABRAHAM, de William Faulkner, éditions établies par Denise L. Cox et James R. Merivether, traduits de l'anglais par Michel Grassein, Gallimard, 256 p., 85 F.

RUBRIQUE « premiers romans, premières nouvelles... » Les débuts d'un écrivain. En l'occurrence, il s'agit d'un grand, d'un très grand. Cet inconnu nommé William Faulkner...

mard. Commencé à Paris, à la mi-août 1925, lors d'un voyage de cinq mois en Italie, en Suisse, en France et en Angleterre - Faulkner ne revint en Europe qu'en 1950 - Elmer sera abandonné un mois plus tard après 27 500 mots, peut-être davantage...



Dans les jardins de Lumbago, août 1925. « Ma herbe pousse bien », écrit-il à sa mère...

même un jour à se demander s'il avait inventé l'univers de ses romans ou si c'était cet univers qui l'avait inventé lui, l'auteur...

Succès d'estime pour le Bruit et la Fureur. Publié en 1929, ce livre se vendit à 1 789 exemplaires. Un peu plus que les précédents: Monnaie de singe, Moustiques, Sartoris, Sartoris...

L'amour du cheval, le pur-sang symbole d'une Amérique rurale à laquelle les deux hommes sont profondément attachés, se retrouve, avec un superbe éclat, dans un des premiers textes de prose de Faulkner...

Comme Abraham, mais l'auteur ne le sait pas encore, ce court texte sera fondateur de la lignée des Snopes, Faulkner y puisera sans cesse, comme s'il avait mis là toute la trame brute, non dégrossie...

Comme Berly, l'innocent dans le Bruit et la Fureur, qui éprouve une véritable passion pour sa sœur Caddie, Faulkner rêve d'une sœur qu'il n'a pas eue: « Moi qui n'ai jamais eu de sœur et qui étais condamné à perdre ma fille aussitôt après sa naissance, l'entraîna de me faire à moi-même une belle et tragique petite fille... »

nière partie du Hameau quand Flem Snopes, le paysan mûr, réussit à épouser la fille du vieux Will Warner, supplantant un rival. Chevaux sauvages qui s'événouissent dans la nature, indomptables...

LES premières œuvres ne sont donc pas forcément la meilleure manière d'aborder un auteur. Les critiques qui, à chaque saison, doivent affronter la jungle des « premiers romans » en savent quelque chose. Les jurés des prix littéraires aussi, qui, souvent, « ratent » un écrivain parce que, à force de fabriquer des faux génies, ils n'osent plus croire à ce qu'ils lisent...

- (1) Voir « le Monde des livres » du 27 septembre 1985 à propos d'Idylle en désert et autres nouvelles (Gallimard). (2) Lettres choisies, pages 29-45 (Gallimard, 1981). (3) Faulkner, biographie, par David Minter, Belfond, 1984. La biographie de Joseph Blotner, considérée comme la meilleure, n'a jamais paru en français. (*) Les œuvres romanesques de William Faulkner ont commencé à être réunies dans la « Bibliothèque de la Pléiade », mais le tome I (1977) est épuisé et le tome II n'est pas encore paru.

Une éducation sentimentale anglaise

Alors qu'on publie une nouvelle traduction française de Maurice de E. M. Forster, Roger Stéphane se souvient de sa visite, en 1959, au vieil écrivain anglais.

LONGTEMPS je ne pensais qu'à T. E. Lawrence et n'écrivais que sur lui. Sa dédicace des Sept Piliers intriguait ses exégètes: « To S. A. // loved you... »



E.M. Forster: un chef-d'œuvre d'ambiguïté.

J'avais que S. A. était Deh-boum, Sheik Ahmed dont Lawrence évoque la présence dans le premier chapitre et dans l'épilogue: « La prise de Damas revêtit la mort des motifs principaux qui m'avaient fait agir. Le plus puissant d'un bout à l'autre avait été un motif personnel que je n'ai pas mentionné dans ce livre mais qui me fut présent, je pense, chaque heure de ces deux années (...). Ce motif-là était mort avant que nous eussions touché Damas... »

« Il existe donc deux Français qui s'intéressent à Lawrence? » J'entrai dans la demeure - Forster me parut un vieillard alerte: il avait quatre-vingts ans; nous déjeûnâmes, soignés par une servante de noir vêtu, avec un petit tablier de tulle blanc et une sorte de calot blanc sur les cheveux. J'avais lu Passage to India et je saisis l'occasion de dire mon admiration à Forster. Je savais - d'amis français ou anglais - qu'il occupait en Angleterre une situation comparable à celle du Gide d'avant le Retour d'URSS. Nous en vîmes à l'objet de ma visite: E.M. Forster avait-il qui était S.A.? Il se leva, ouvrit le tiroir d'un bureau, chercha un instant, et revint avec la photo d'un jeune Arabe coiffé d'un keffiyeh, très beau: Lawrence avait écrit de sa main au dos de la photo: « It's S.A. »

Forster me requit. C'est une éducation sentimentale anglaise. Tout le monde a toujours su que les universités britanniques étaient une pépinière d'amitiés particulières. Ici, un jeune gentleman, un peu balourd, un peu fruste, Maurice Hall, est fasciné par un de ses condisciples, Clive Durham, provocateur, cynique, sthée: un petit Oscar Wilde. Naît entre eux quelque chose qui apparaît comme une passion. Ils aiment chahuter et s'étreindre en chahutant; ils aiment se rouler dans l'herbe et s'étreindre en se roulant dans l'herbe; ils s'embrassent. Dans la première partie du livre, il est clair que Maurice se préparait à entrer dans la niche que l'Angleterre lui avait assignée. Clive, au contraire, est décrit comme un intellectuel brillant et corrosif. Rien ne permet de dater le récit, mais la biographie de Forster (né en 1879), l'ouate

qui entoure les rapports bourgeois, l'absence de toute allusion à la première guerre mondiale, rendent vraisemblable un déroulement au début de notre siècle, probablement sous le règne d'Edouard VII (1901-1910). Clive « avait toujours eu un esprit tourné vers les lettres, nourri de classique, et les horreurs que la Bible lui avait fait entrevoir, Platon les balaya ».

Avant toute chose, Clive s'emploie à démoraliser son ami, à le déchristianiser: « Comment peut-on croire à la Trinité? » Il lui fait lire Phèdre et le Banquet et, un beau jour lui confie: « Je vous aime » Maurice fut « horrifié, scandalisé ». « Nous sommes anglais tous les deux, ne dites donc pas de sottises. » La réserve de Maurice ne résista pas longtemps: « Leur tendre duo se poursuivit avec ce privilège qu'il bénéficiait d'un langage neuf. Aucune tradition ne les limitait. Aucune convention poétique ne les influençait. Ils vivaient un amour que peu d'esprits en Angleterre ont accepté de reconnaître (...). L'amour avait arraché Clive à la confusion des sens et Maurice à la confusion des idées, afin que deux âmes imparfaites atteignent à la perfection. »

Bergers et princes charmants Récit devenu classique d'une amitié particulière, à Cambridge. Mais, soudain, tout bascule. Ce n'est pas Maurice Hall qui rentre « dans l'ordre », mais Clive, le rebelle. A l'occasion d'un voyage solitaire en Grèce, Clive se persuade qu'il aime les femmes, qu'il doit se marier. Il annonce sans ménagement sa « conversion » à Maurice - qui s'avoua. Clive, marié, pousse l'inconscience (ou le sadisme) à inviter Maurice chez lui, dans cette maison où les deux garçons furent heureux, et qu'une jeune femme habite main-

tenant. Les détails domestiques distraient Maurice de l'infidélité de Clive. Il surprend le regard d'un garde-chasse... Seul dans sa chambre, Maurice espère, malgré tout, quelque chose. Le garde-chasse surgit, ayant emprunté, comme Julien rejoignant Mathilde, l'échelle d'un jardinier.

Sans développement psychologique ou sociologique, E.M. Forster montre que l'homosexuel ignore les barrières de classe; les bergers rencontrent, plus fréquemment que les bergères, des princes charmants. Imprévisible: le garde-chasse, Alec Scudder, assouvit Maurice, et Maurice le séduit. Alec devait émigrer en Argentine: il choisit de laisser partir son bateau pour revoir Maurice. Il lui propose des rendez-vous auxquels Maurice dédaigne de se rendre. Il lui écrit longuement: admirable création littéraire, cette lettre est un chef-d'œuvre d'ambiguïté. L'homme fruste ne sait comment capter, captiver, capturer le gentleman qui s'est un jour donné à lui. A la première lecture, la lettre est menaçante: le chantage point. Maurice pressent pourtant qu'il est prêt. A l'ultime rendez-vous qui lui est assigné, il comprend l'amour d'Alec, l'accepte, accepte de l'aimer. Et c'est le singulier épilogue où Maurice retourne chez Clive pour lui faire part de son nouvel amour. Clive est choqué: Maurice est un gentleman, Alec est un domestique, et enfin « l'amour entre hommes n'est excusable que s'il demeure platonique! »

« Je suis venu vous dire ce que j'ai fait. » Oui, c'était là le motif de sa visite: il est venu fermer un livre qu'ils ne reliraient jamais. ROGER STEPHANE.

* MAURICE, de E.M. Forster, Ed. Christian Bourgois, 279 p., 60 F. Une adaptation du roman de Forster par le cinéaste James Ivory est actuellement sur les écrans, à Paris.

En bref...

Tous ceux qui aiment Howard Buten, l'un des écrivains les plus originaux du roman américain actuel, retrouveront avec plaisir Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué et le Cœur sous le rouleau compresseur réunis en un volume relié au Seuil. (Traduits de l'anglais par Jean-Pierre Carasso, 380 p., 99 F.)

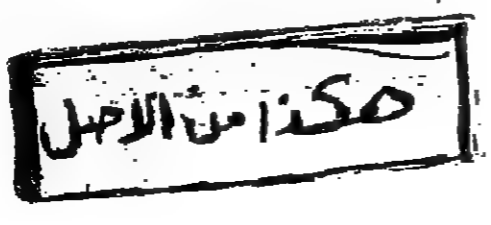
Mary Gordon, après deux récits passionnants - Four solids de tout compte et La Compagnie des femmes (Gallimard), - revient avec Des hommes et des anges, où elle fait une nouvelle fois un remarquable portrait de jeune femme, Laura Post, que la solitude et l'absence d'amour mèneront à la démence. (Gallimard, traduit par Elisabeth Gille, 360 p., 130 F.)

Quant à Janet Hobbson, trentenaire, critique à Vogue et à Art News, déjà auteur de plusieurs fictions et d'une biographie de Gertrude Stein, elle vient de faire paraître en France Novembre, l'histoire d'un New-Yorkais en plein désarroi; celui d'un quadragénaire abandonné par sa femme, celui d'une génération de Greenwich Village qui s'est égarée entre féminisme et révolte. (Grasset, traduit par Anne Damour, 234 p., 86 F.)

Peintre et analyste des sentiments les plus secrets, le romancier anglais Anita Brookner a été récemment découverte en France avec Regardez-moi (La Découverte). Voici maintenant Hôtel du lac, qui a obtenu le Booker Prize en 1984. (Belfond, traduit par Solange Lacombe, 200 p., 98 F.)

Enfin, signalons l'Anthologie de nouvelles irlandaises publiée par l'université de Caen. Elles ont été choisies par Benedict Kiely et traduites sous la direction de Jacqueline Genet. On trouve en fin de volume des notices bibliographiques. (586 p., 95 F., espianado de la Paix, 14032 Caen.)

Sortez sur imprimante à laser vos textes enregistrés sur disquettes Macintosh ou Amstrad. LASERMARK 48 bd Richard-Lenoir 75011 PARIS Tél: 48 06 84 01



Le Carnet du Monde



Décès

Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la Mutualité familiale France et Outre-Mer, ont le douleur de faire part du décès de leur regretté président

Jean GUILLOTEAU, Ingénieur général d'agronomie (E.R.), chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 8 janvier 1988 à son domicile parisien.

Selon les volontés du défunt, ses obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, le 13 janvier 1988.

Mutuelle familiale France et Outre-Mer, 18, rue Léon-Joubert, 75010 Paris.

Le docteur Jean-Pierre Levy-Lézar, Et toute la famille

ont le tristesse de faire part du décès du docteur Gabriel LÉVY-LÉZAR, croix de guerre 1914-1918, ancien radiologiste des hôpitaux,

survenu à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), le 4 janvier 1988, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 11 janvier, à Casablanca (Maroc).

Le décès de M^{me} Charlotte Questembert, son épouse, Le D^r et M^{me} Gérard Questembert, Patrick et Nathalie, Claude et Robert Moïse, Julien, Marion et Avner Valer, Le D^r et M^{me} Léo Mizrahi, Philippe, Anne, Thierry, Muriel, ses enfants et petits-enfants, Jacques Kandel, Anne et Béatrice, ses frères et ses sœurs, Et les familles Askienazy, Riveline, Whiteide, Pouchak et Cavallin,

ont le douleur de faire part du décès du docteur **Albert QUESTEMBERT**, électro-radiologiste, oncologue, survenu à son domicile le 9 janvier 1988. Les obsèques ont eu lieu le 13 janvier dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

5, rue du Maréchal-de-Latour-de-Tassinay, 92200 Nanterre.

- Irène, sa fille, Ses amis, La société Beoob,

ont le tristesse de faire part du décès de

Désire TUAL,

survenu le 10 janvier 1988 en son domicile de Boulogne-Billancourt.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 janvier à 13 h 45, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise (cimetière de l'Est), où l'on se réunira, et sera suivie de son inhumation.

37, rue des Longs-Prés, 92100 Boulogne.

Not abonnés, bénéficiez d'une réduction sur les insertions du Carnet du Monde, sont priés de Joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

M^{me} Sylvie VIEL, survivant le 11 janvier 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 16 janvier 1988, à 9 h 30, en l'église orthodoxe Notre-Dame-Joie des Affiliés et Saint-Georges, 4, rue Saint-Victor, à Paris (9^e).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Verdelot (Seine-et-Marne) à 15 h 30.

36, rue Jacob, 75006 Paris.

Courses contre traduction sous le nom de Selye Luzzato, M^{me} Sylvie Viel a été parolière de la traduction de la Pédagogie chez Galland, la traduction des grands classiques russes : Tolstoï, Dostoïevski, Gogol et d'autres, Leskov et Soloviev. Elle a été également traductrice pour le théâtre et l'opéra et le Journal d'un tour du monde. Selye Luzzato avait reçu le prix de la traduction (International pour « Dans les forêts », de Malinowski-Puchowski).

Ses sœurs et neveux et leurs enfants, ont le douleur de faire part du décès de M^{me} Annette WATLE, dite « Martine », Schanz-Landau, 80, rue de Rennes, Paris (6^e), Skovinsky, 10, place Poincaré, Paris (13^e).

Avis de messes

Le premier anniversaire du départ de **Jacques LOCHMANN** sera célébré au cours de la messe paroissiale de Notre-Dame-du-Rosaire, 174, rue Raymond-Lussaud, Paris-14^e, le dimanche 17 janvier, à 10 h 30, suivie d'une rencontre d'amitié franco-patrimoine.

Communications diverses

Régime devenu rectifié, financements chrétiens : session étude et information approfondies, au meilleur niveau actuel. Deux journées en week-end. Admission sur candidature. Loge l'Équerre n° 4, LNF, BP 81, 75160 Paris Cedex 04.

Soutenances de thèses

Université Paris-IV, le samedi 16 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre Richelieu, M. Philippe Mathieu : « Avant que se tienne la session des Lumières ou la philosophie éclairée assignée aux lecteurs du Journal encyclopédique ».

Université Paris-IV, le lundi 18 janvier, à 17 heures, amphithéâtre amont, M. François Chevalier : « La préface protestante en France au XVII^e siècle ».

Université Paris-II, le mardi 19 janvier, à 17 heures, salle des conseils, M. Mohamed El Alami : « Le financement des établissements publics en Jordanie ».

Université Paris-IV, le jeudi 21 janvier, à 10 heures, salle 45, Institut d'études ibériques : « Structures sociales et structures mentales (mécanismes de la sociologie en argot espagnol contemporain) ».

Université Paris-IV, le samedi 23 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre Mline-Edwards, salle B, 3^e étage, M. Pierre Zolerman : « Les cérémonies de la parole : l'éloquence d'apparat en France dans le dernier quart du XVII^e siècle ».

École des hautes études en sciences sociales, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris, le samedi 23 janvier, à 14 heures, amphithéâtre Turgot, M. Pierre Ellinger : « Recherches sur les « situations extrêmes » dans la mythologie d'Aristote et la pensée religieuse grecque. Autour de la légende nationale pléiadienne et des réels de guerre romantisme ».

Université Paris-I, le mardi 26 janvier, à 14 heures, salle C 21 04, au col-

Remerciements

M^{me} Alice Dedicova, M. et M^{me} George Dedic, très touchés par les nombreux témoignages de sympathie lors de la disparition de

M^{me} Irma DEDICOVA, expriment à tous ses amis leurs sincères remerciements.

Anniversaires

- Il y a quatre ans, **AR HACÈNE** nous quittait.

Nous pensons à lui. Intéressément.

Pompes Funèbres Marbrerie CAHEN & C^{ie}

43-20-74-52
MINITEL par le 11

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 - Téléc : Drouot 842280
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-83-12-88
Les expositions auront lieu en vertu des ventes, de 12 à 26 heures, sauf indication particulière, * après le matin de la vente.

SAMEDI 16 JANVIER

S. 2 - Tableaux, bibelots, - M^{me} CHEVAL.

LUNDI 18 JANVIER

S. 2 - Livres anciens et modernes. - M^{me} OGER, DUMONT.
S. 4 - Bons meubles, objets mobiliers. - M^{me} ADER, PICARD, TAJAN.
S. 5 - Objets naturalisés. - M^{me} BOISGIRARD.
S. 11 - Tableaux, bague brillante, objets d'art et d'ameublement. - M^{me} PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 14 - Tableaux, meubles. - M^{me} ROBERT.

MARDI 19 JANVIER

S. 5 - Suits de la venue du 18. - M^{me} BOISGIRARD.
S. 6 - 16 h 30 Tapis d'Orient (expo. jusqu'à 16 h). - M^{me} ADER, PICARD, TAJAN, M. Bérthelot, expert.
S. 9 - Bons meubles, objets mobiliers. - M^{me} ADER, PICARD, TAJAN.

MERCREDI 20 JANVIER

S. 1 - Dessins et tableaux des 19^e et 20^e s. de l'Antienne Collection du docteur Bidon, notamment bel ensemble de tableaux de l'École de Lyon. - M^{me} ADER, PICARD, TAJAN, MM. Marchaux, Proné, experts. (Les dessins et tableaux seront visibles à l'Étude Ader, Picard, Tajan, 12, rue Favart 75002 PARIS - Tél. : (1) 42-61-30-07, jusqu'au VENDREDI 15 JANVIER, 10/12 h-14/18 h.)
S. 4 - Livres anciens et modernes. - M^{me} LAURIN, GULLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, M^{me} Vidal Mégret, expert.
S. 7 - Tableaux, bibelots, mobilier. - M^{me} BOISGIRARD.
S. 11 - Meubles et objets d'art-PARIS AUCTION.
S. 13 - Meubles et objets d'art. - M^{me} MILLON, JUTHEAU.
S. 14 - Tableaux, bibelots, meubles anciens et de style. - M^{me} AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 16 - Tableaux, objets de vitrine, bronzes, destelles, meubles d'époque, rustiques et de style, tapis, glaces, aussi bien pour entreprendre des études spécialisées que pour trouver un emploi. C'est ainsi que la WHL, établissement privé de gestion très « distinte », qui s'est ouvert en 1984 à Cologne, a mis dans les critères de présélection des étudiants le fait d'avoir une expérience professionnelle ou d'avoir terminé un apprentissage commercial. Une pratique bien éloignée des habitudes françaises...

JEUDI 21 JANVIER

S. 8 - Dentelles, bijoux. M^{me} CHEVAL.
S. 9 - Bons meubles, objets mobiliers. - M^{me} ADER, PICARD, TAJAN.

VENDREDI 22 JANVIER

S. 1 - Dessins anciens. - M^{me} RENAUD.
S. 4 - Tableaux, bibelots, meubles. - M^{me} DRUBERGUE.
S. 5 - Meubles rustiques, bibelots. - M^{me} LENORMAND, DAYEN.
S. 6 - Livres. - M^{me} BOISGIRARD, M. Béra, expert.
S. 7 - Bons meubles, objets mobiliers. - M^{me} ADER, PICARD, TAJAN.
S. 13 - Succession C... et N... et à divers objets : Tableaux, bibelots, meubles anciens et de style. - M^{me} AUDAP, GODEAU, SOLANET.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-30-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75002), 47-70-81-36.
CHEVAL, 35, rue de Faubourg-Montmartre (75009), 47-70-46-26.
DRUBERGUE, 19, bd Montmartre (75002), 42-61-36-50.
LAURIN, GULLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (encluseusement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-61-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lobas (75009), 42-81-50-91.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-66-26-95.
PARIS AUCTION - C.I.E. de Commissaires-Priseurs, 4, rue Drouot (75009), 42-47-01-99.
ETUDES : de CAGNY, CARDINET, Eric COUTURIER, DUMOUSSET, HOEBAUX, RIBEYRE, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RABOURDIN, CHOPPIN DE JANVRY, 4, rue Rosini (75009), 47-70-34-91.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 47-27-95-34.

CAMPUS

Moins d'étudiants en RFA

L'horizon 2000 ne se présente pas de la même façon en France et en Allemagne. Alors qu'il ne se propose de doubler (ou presque) le nombre des étudiants, l'ex-est se prépare à une sérieuse diminution, en raison de la chute démographique. D'après les prévisions des ministères de l'éducation des Länder, le nombre des bacheliers, qui a atteint un plafond de 308 500 en 1983, descendra à 182 000 en 1998, pour ne remonter que légèrement ensuite. Le nombre total d'étudiants, de 1 390 000 cette année, ne serait plus que de 840 000 à la fin du siècle.

Les responsables allemands admettent toutefois que bien des éléments peuvent perturber ces prévisions - en plus ou en moins. La baisse des effectifs globaux devrait être accentuée par la politique mise en œuvre pour réduire la longueur des études universitaires, jugée excessive. Celle-ci, qui était en moyenne de 13,4 semestres en 1983, devrait être ramenée à 12,5 semestres à partir de 1990 (et de 8,2 à 7,5 dans les écoles supérieures de technologie). En revanche, la baisse serait freinée si la proportion des bacheliers faisant des études supérieures, qui n'est actuellement que de 60 %, passait à 80 % comme le souhaitent les responsables.

Les prévisions sont également rendues malaises par le fait que beaucoup (environ 30 %) des jeunes s'inscrivent sans directement des études supérieures après le baccalauréat, mais commencent par entrer en apprentissage. Dans bien des domaines - pour les ingénieurs ou la gestion, par exemple - cette expérience pratique est considérée comme un « plus », aussi bien pour entreprendre des études spécialisées que pour trouver un emploi. C'est ainsi que la WHL, établissement privé de gestion très « distinte », qui s'est ouvert en 1984 à Cologne, a mis dans les critères de présélection des étudiants le fait d'avoir une expérience professionnelle ou d'avoir terminé un apprentissage commercial. Une pratique bien éloignée des habitudes françaises...

F. G.

Bourses pour le Mexique

Le gouvernement mexicain propose, pour l'année universitaire 1988-1989, dix bourses à des étudiants et jeunes chercheurs français de troisième cycle de toutes les disciplines. La préférence est donnée à ceux qui sont associés à des programmes de coopération en cours, notamment dans les domaines de la santé, la biologie marine, l'équipement, les transports, l'urbanisme et le sauvetage des monuments historiques. Les candidats doivent se signaler d'urgence et constituer un dossier avant le 31 janvier.

Écrire au ministère des affaires étrangères, Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, Division de la formation des Français à l'étranger, 34, rue Lapérouse, 75018 Paris.

Planches à voile

L'Institut industriel du Nord (IDN), lancé du 11 au 15 mai, la première course de planches à voile inter grandes écoles. Cette épreuve aura lieu entre Boulogne et Douvres et est ouverte aux étudiants français et anglais.

(IDN), Chû scientifique, BP 48, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex. Tél. : 20-91-07-15.

Cessation de paiement

L'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne) organise le mercredi 3 février un colloque sur « Les établissements de crédit et la cessation de paiement des entreprises ».

Centre de recherches de Droit des affaires, 13, rue du Four, 75006 Paris. Tél. : 43-54-80-38.

UN ARRETE

Le 6 janvier 1988 relatif au traitement par rayonnements ionisants des légumes secs et fruits secs.

DES LISTES

Des élèves de l'École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1985.

Des élèves de l'École nationale d'ingénieurs de Tarbes ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1986.

Des élèves de l'École supérieure d'ingénieurs en génie électrique ayant obtenu en 1986 le diplôme d'ingénieur de cet établissement.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 13 janvier :

Le décret n° 103 du 12 janvier 1988 instituant une convention de la Fondation de la Recherche Médicale.

Le décret n° 104 du 12 janvier 1988 instituant une convention de la Fondation de la Recherche Médicale.

Le décret n° 105 du 12 janvier 1988 instituant une convention de la Fondation de la Recherche Médicale.

Le décret n° 106 du 12 janvier 1988 instituant une convention de la Fondation de la Recherche Médicale.

Le décret n° 107 du 12 janvier 1988 instituant une convention de la Fondation de la Recherche Médicale.

Le décret n° 108 du 12 janvier 1988 instituant une convention de la Fondation de la Recherche Médicale.

Le décret n° 109 du 12 janvier 1988 instituant une convention de la Fondation de la Recherche Médicale.

Le décret n° 110 du 12 janvier 1988 instituant une convention de la Fondation de la Recherche Médicale.

Le décret n° 111 du 12 janvier 1988 instituant une convention de la Fondation de la Recherche Médicale.

Le décret n° 112 du 12 janvier 1988 instituant une convention de la Fondation de la Recherche Médicale.

Le décret n° 113 du 12 janvier 1988 instituant une convention de la Fondation de la Recherche Médicale.

Le décret n° 114 du 12 janvier 1988 instituant une convention de la Fondation de la Recherche Médicale.

Le décret n° 115 du 12 janvier 1988 instituant une convention de la Fondation de la Recherche Médicale.

Le décret n° 116 du 12 janvier 1988 instituant une convention de la Fondation de la Recherche Médicale.

Le décret n° 117 du 12 janvier 1988 instituant une convention de la Fondation de la Recherche Médicale.

Le décret n° 118 du 12 janvier 1988 instituant une convention de la Fondation de la Recherche Médicale.

Le décret n° 119 du 12 janvier 1988 instituant une convention de la Fondation de la Recherche Médicale.

Le décret n° 120 du 12 janvier 1988 instituant une convention de la Fondation de la Recherche Médicale.

loterie nationale

Le règlement de TAO-TRAP se trouve dans le J.O. de mercredi

Le numéro **496347** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchant	à la centaine	à la dizaine	de mille
096347	196347	296347	396347
596347	696347	796347	896347
996347	006347	106347	206347
306347	406347	506347	606347
706347	806347	906347	016347
116347	216347	316347	416347
516347	616347	716347	816347
916347	026347	126347	226347
326347	426347	526347	626347
726347	826347	926347	036347
136347	236347	336347	436347
536347	636347	736347	836347
936347	046347	146347	246347
346347	446347	546347	646347
746347	846347	946347	056347
156347	256347	356347	456347
556347	656347	756347	856347
956347	066347	166347	266347
366347	466347	566347	666347
766347	866347	966347	076347
176347	276347	376347	476347
576347	676347	776347	876347
976347	086347	186347	286347
386347	486347	586347	686347
786347	886347	986347	096347
196347	296347	396347	496347
596347	696347	796347	896347
996347	006347	106347	206347
306347	406347	506347	606347
706347	806347	906347	016347
116347	216347	316347	416347
516347	616347	716347	816347
916347	026347	126347	226347
326347	426347	526347	626347
726347	826347	926347	036347
136347	236347	336347	436347
536347	636347	736347	836347
936347	046347	146347	246347
346347	446347	546347	646347
746347	846347	946347	056347
156347	256347	356347	456347
556347	656347	756347	856347
956347	066347	166347	266347
366347	466347	566347	666347
766347	866347	966347	076347
176347	276347	376347	476347
576347	676347	776347	876347
976347	086347	186347	286347
386347	486347	586347	686347
786347	886347	986347	096347
196347	296347	396347	496347
596347	696347	796347	896347
996347	006347	106347	206347
306347	406347	506347	606347
706347	806347	906347	016347
116347	216347	316347	416347
516347	616347	716347	816347
916347	026347	126347	226347
326347	426347	526347	626347
726347	826347	926347	036347
136347	236347	336347	436347
536347	636347	736347	836347
936347	046347	146347	246347
346347	446347	546347	646347
746347	846347	946347	056347
156347	256347	356347	456347
556347	656347	756347	856347
956347	066347	166347	266347
366347	466347	566347	666347
766347	866347	966347	076347
176347	276347	376347	476347
576347	676347	776347	876347
976347	086347	186347	286347
386347	486347	586347	686347
786347	886347	986347	096347
196347	296347	396347	496347
596347	696347	796347	896347
996347	006347	106347	206347
306347	406347	506347	606347
706347	806347	906347	016347
116347	216347	316347	416347
516347	616347	716347	816347
916347	026347	126347	226347
326347	426347	526347	626347
726347	826347	926347	036347
136347	236347	336347	436347
536347	636347	736347	836347
936347	046347	146347	246347
346347	446347	546347	646347
746347	846347	946347	056347
156347	256347	356347	456347
556347	656347	756347	856347
956347	066347	166347	266347
366347	466347	566347	666347
766347	866347	966347	076347
176347	276347	376347	476347
576347	676347	776347	876347
976347	086347	186347	286347
386347	486347	586347	686347
786347	886347	986347	096347
196347	296347	396347	496347
596347	696347	796347	896347
996347	006347	106347	206347
306347	406347	506347	606347
706347	806347	906347	016347</

MUSIQUES

Le nouvel orgue de Zurich

Jean Guillou à cheval sur le futur

L'inauguration d'un orgue est toujours une fête, comme celle que vient de connaître la Tonhalle de Zurich...

Il illumine le fond de la vénérable Tonhalle, la salle de concerts adossée des Zurichois, construite jadis par l'architecte de l'Opéra de Vienne...

Nous les croyons volontiers, sachant qu'il n'y a pas d'objet plus explosif... Imaginez en France ce qui vient de se passer à Zurich...

La diplomatie du promoteur du projet, le docteur Alfred Gerber, ayant sans doute apaisé les conflits...

N'étant ni Zurichois ni organiste, je peux dire d'abord le plaisir esthétique qu'offre cet orgue...

posant de la salle, mieux que ne l'aurait pu un instrument moderne. Ce superbe buffet en bois beige...

« Les organistes ne venaient plus à Zurich, explique le docteur Gerber, parce qu'il n'y avait pas de bons instruments... »

De stature monumentale, à l'échelle de la salle, il aligne 68 jeux et 5 520 tuyaux...

Le confort moderne

L'instrumentiste dispose naturellement de « confort moderne » que donne le « tout-électrique » et électronique...

C'est lui en effet qui fut le héros et le démonstrateur en cette soirée inaugurale...

thématisé qui semble déjà couronné de lauriers...

La console mobile déployée à la place habituelle du chef d'orchestre, face à l'instrument qui lance des éclairs...

Comme toujours dans Bach, le phrasé nerveux de Guillou, le style étincelant et décoratif, rarement sensible et ému, déconcertent. Mais l'on est charmé par la vivacité picturale...

L'allouet aux harmoniques impaires

Et de citer, comme les plats succulents d'un cuisinier, « le sesquialtera de caractère hollandais, la ranquette de setze à la voix rocailleuse... »

Vient ensuite le Concerto en ré de Vivaldi aux timbres pillant, aux lignes tournoyantes et crépitantes...

Mais grand fut notre étonnement de voir ensuite s'adopter à Guillou, resté à son poste, son élève bulgare Janka Hekimova...

l'occurrence de Danser pour orchestre de Rachmaninov, transcrites par Guillou, un réjouissant salmigondis de rythmes enchevêtrés...

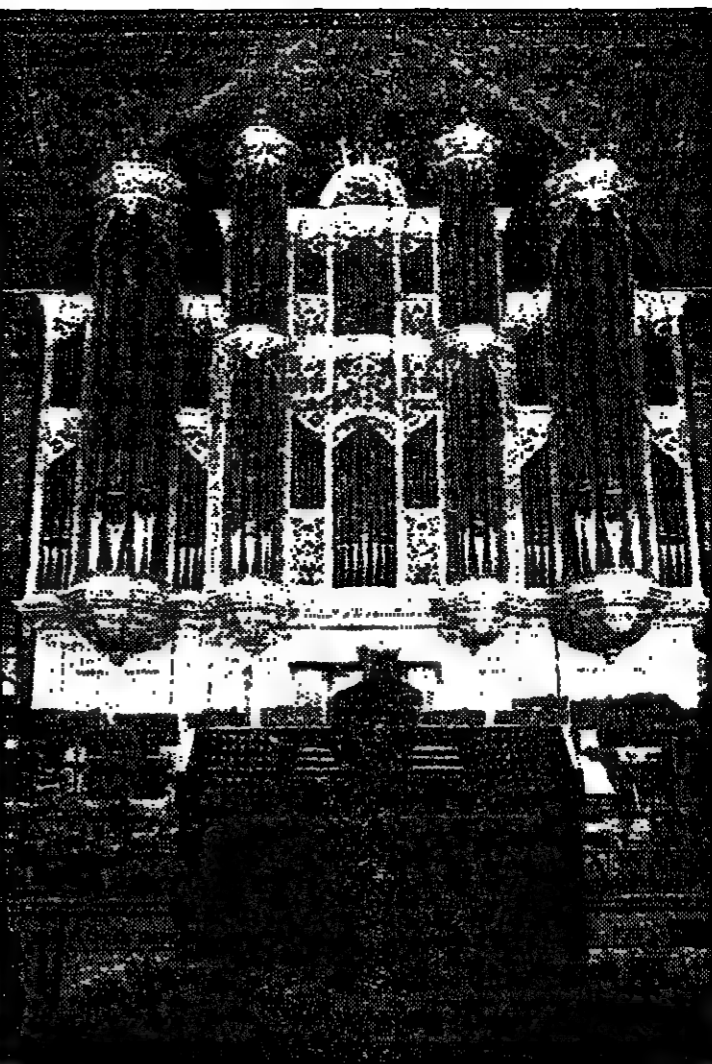
Le docteur Gerber et l'organiste français tiennent beaucoup à cette vision « évolutive » de la facture, à cheval sur le passé et le futur...

Mais déjà Jean Guillou faisait assez des mains et des pieds pour concurrencer l'orchestre dans sa brillantissime Toccata et dans sa transcription du Prométhée de Liszt...

Il ne lui restait plus ensuite qu'à exalter les puissances lumineuses du nouvel orgue dans une improvisation archaïque et fugée...

JACQUES LONGCHAMPT.

Ce concert sera redonné à Zurich le vendredi 15 janvier.



Avec ses 5 520 tuyaux, ses 68 jeux et son électronique le nouvel orgue de concert de la Tonhalle de Zurich ouvre de nouvelles possibilités à la musique d'orgue.

THÉÂTRE

« Un conte d'Hoffmann », de Denis Guenoun à Reims

Les dangers du romantisme

Raconter une histoire ou l'Histoire, la grande, cogne aux portes de l'individualisme. C'est le pari de Denis Guenoun dans un conte d'Hoffmann.

Après Faust de Goethe, créé la saison passée au Centre dramatique national qu'il dirige à Reims, Denis Guenoun met en scène Un conte d'Hoffmann...

Le conte d'Hoffmann, c'est l'Homme au sable. L'histoire d'un jeune étudiant amoureux à la folle de la belle Olympia...

Le pouvoir démoniaque de la science, l'homme aux prises avec les ombres de son enfance et celles de son esprit tourmenté...

CRETEIL Mercier et Camier de Samuel Beckett Creation Mise en scène : Pierre Chabart avec Jacques Seller Claude Evrard - Guy Jacquet Loc. : 48.99.18.88

Hoffmann errer dans une Allemagne mise à sang par les guerres napoléoniennes, tandis que son héros Nathan, reste aveugle au monde qui s'école autour de lui...

Comme son héros, Denis Guenoun n'a pas à éviter les pièges, notamment dans sa direction d'acteurs. A la lecture, il y a une sensualité chaude et pressante...

La mise en scène de Denis Guenoun est plus efficace quand elle se joue du « collage », hétéroclite, pour cette pièce qui tente de « réchauffer les cendres froides de l'épopée déiste »...

ODILE QUIROT + A Reims, jusqu'au 23 janvier (26-40-11-40). En tournée (Chasmolet, Noyers, Saint-Etienne, Rouen, Toulon, Montpellier, jusqu'au 30 avril).

« L'Amante anglaise » à Malakoff

L'effet Duras

Venant de Thionville en passant par les Etats-Unis et quelques villes françaises, le spectacle du Théâtre populaire de Lorraine s'installe à Malakoff.

C'est à Malakoff, au Théâtre 71, que le TLP présente L'Amante anglaise de Marguerite Duras, dans la mise en scène de Charles Tordjman...

A sa création, le spectacle a remporté un tel succès que l'Association française d'action artistique a décidé de l'envoyer aux Etats-Unis pour une tournée dans les centres de l'Alliance française...

Pourtant, Charles Tordjman est poussé par une curiosité insatiable. Il travaille beaucoup et à des ambitions. Mais c'est vrai que Thionville, le Théâtre populaire de Lorraine, ça ne veut pas dire grand-chose à Tampa (chez Tennessee Williams) ou à San-Diego...

tout cas, la demande est énorme. Les gens qui parlent le français ne sont peut-être pas très nombreux, mais ils suivent ce qui se passe chez nous, ils en veulent. Ils paient d'ailleurs pour que nous venions.

Nous avons rencontré des comédiens, des responsables de l'enseignement du théâtre dans les universités. Nous avons appris pas mal de choses sur la manière dont ils vivent. Et nous sommes contents qu'en France existe un secteur public. Nous, en tant que TLP, ne sommes pas privilégiés.

COLETTE GODARD. Malakoff, Théâtre 71, 20 h 30.

« La Savetière prodigieuse » de Garcia Lorca, au Théâtre de la Ville

Pauvres maris battus

« Quand la nuit descendait, nuit plus nuit que la nuit, les gitans dans leurs forges forgeaient flèches et soleils. Un cheval blessé à mort appelait à soulever les portes. O cité des gitans. Au coin des rues des drapoux. Et les vertes lumières car vient la garde civile. »

Ces vers sont de Garcia Lorca. C'est dans la Romance de la garde civile espagnole, l'un des poèmes du Romancero gitano.

Ce qui, d'ailleurs, est vrai : Poète à New-York est un texte plus inventif, plus riche, plus beau, que le Romancero gitano, de même que le Public, la pièce de Lorca que présente actuellement Lavelli...

La Savetière prodigieuse que met en scène Jacques Nichet. Et pourquoi faudrait-il trahir notre attachement indéfectible au Romancero gitano ? Tout un chacun est capable, sans cela, d'aimer Poète à New-York et le Public.

Il en va de même pour la Savetière prodigieuse, comédie-farce simplette en comparaison du Public : une jeune femme très belle est l'épouse d'un cordonnier plus très frais. Elle lui fait mener une vie de chien, ne cesse pas de l'insulter, lui crache et cogne dessus. Un petit peu déçu tout de même, à la longue, il fait son paquet et s'en va. Pour gagner trois sous, sa femme change la cordonnerie en astininet. Affluent tous les râles du pays, certains jeunes et beaux comme tout, qui la draguent. Mais non, elle est mariée, elle est folle de son mari, elle l'a toujours été, elle le crie. Le voilà, il revient. Il n'a pas plus tôt passé la porte qu'elle lui hurle et lui tape dessus.

C'est net, élevé, bien dessiné, il y a aussi des portraits de quelques femmes et hommes du village. Et cela brille d'une dynamique, d'un décalage, qui sont le propre du théâtre de théâtre. Cervantes écrivait des pièces courtes de la même farine, la donnée était inverse : c'était toujours le mari qui flanquait des raclées à sa femme, dans le lit conjugal de préférence, car c'est là, entre les draps, que les gendarmes allaient tout droit chercher la pièce habituelle à conviction : les dents de la malheureuse, qui avaient sauté sous les torques.

Jacques Nichet et son ami le décorateur Alain Chambon ont réussi une présentation charmante de la Savetière, un peu comme si les acteurs, des grandes personnes, avaient la liberté, les raccourcis, la finesse d'exécution, des marionnettes, dans un décor qui rappelle le guignol, la lanterne magique, et le cinéma de campagne. Une seule erreur : avoir fait interpréter un enfant, qui a un grand rôle, par un adulte de petite taille : ça sonne faux.

MICHEL COURNOT. Théâtre de la Ville, 20 h 30.

Theatre Ouvert Centre Dramatique National de Création 6 JOURS POUR LA CREATION A. Alvaro J.-C. Boilly A. Barret J. Benguigui M. Benichou B. Bongard B. Bonvoisin C. Braut A. Carbonnier L. de Carbonières B. Caillon C.D.N. Productions A. Céliérier F. Chaumette F. Cluzet E. Cormann D. Deshayes M. Didym M. Ernott L. Février A. M. Fijal M. Foucher T. Frémont P. Fretun C. Gafner A. Gatti J.-C. Grumberg F. Guonari A. Gunther V. Haim P. Harley T. Hazam S. Herbert J.-L. Jacopin La Parole Errante J.-C. Lecas Le groupe Lolita M. Mayette T. Mayotte L. Mayor C. Millet C. Murrillo C. Mutel A. Namand C. Nelson B. Noël L. Prevel O. Rabourdin N. Renaude D. Raymond S. Riaboukine G. Tazartes C. Tordjman T. Torrens J.-P. Vincent R. Wagner A. Wlazemski A. Zamanli Alpha Finac du 18 au 23 janvier LE JARDIN D'HIVER 94 Boulevard de Clichy 42 62 59 49

Handwritten signature or note in Arabic script.

صكنا من الاحل

Culture

La campagne pour les oscars aux Etats-Unis Compte à rebours

Les prochains oscars seront décernés le 11 avril, les nominations proclamées le 17 février.

Depuis octobre dernier, les campagnes pour les oscars de Hollywood se sont multipliées. Dans le secret le plus absolu.

Certains films risquent une seule nomination : celle qui a le plus de chances. Exemple : l'acteur Robin Williams dans *Good Morning Vietnam*, Vanessa Redgrave, second rôle féminin dans *Prez*... *Wall Street*, *Le Dernier Empereur*, *l'Empire du Soleil* - frapperont tous azimuts : scénarios, photo, mise en scène, meilleur film, meilleur acteur, meilleur scénario.

Dans certains cas, des videocassettes sont envoyées aux votants trop âgés (ou trop paresseux) pour se déplacer. Enfin, les journalistes (de télévision en particulier) sont assidûment courtisés. Ils ne votent pas, mais leurs émissions sont vues par tous les votants.

Tout peut servir dans une campagne. L'Académie aime le grand spectacle et les idées élevées. *Cry Freedom*, de Richard Attenborough est le cas type, tout comme l'était *Ordre et Justice* (du même réalisateur). Sa politique est claire : un idéal de justice et de démocratie (peut-on être contre ?), une cible de choix : l'apartheid. Un élément inattendu vient d'entrer en ligne de compte : la décision du gouvernement de Botswana d'autoriser la projection du film en Afrique du Sud est sans coupure. Une première de gala sera donnée au profit de l'UNICEF.

Dans le message des consciences des votants, cette décision est une véritable manne (l'évènement sera diffusé par le gouvernement britannique). Le gouvernement britannique avait interdit le film, l'utilisation publicitaire aurait été aussi intense, il suffisait d'inverser le vote.

Ironweed, lui aussi, traite d'un problème social - les sans-abris, américains de surcroît - en attendant le meilleur scénario. *Entre les mains*, d'Alexander Dumas, qui était en fait quatre, le groupe des « dix » est formé de douze membres. Il s'est créé un beau soir de juin 1987 alors que le *Matin de Paris* faisait face à de nombreux corps et biens.

Le journal est alors en plein redressement judiciaire, après l'échec de M. Paul Quilès, ancien président de la société éditrice du titre. Quelques journalistes, pour la plupart démissionnaires (CFDT et Foros ouvriers) passent l'idée folle de reprendre le titre et de lui faire la liquidation : de chef de service et des rédacteurs « de base », accrochés à l'idée de la survie de leur journal. Ils sont rejoints par un membre de l'administration et par le conseiller juridique du comité d'entreprise, M. Didier Tourancheau. Le groupe des « dix » est alors de douze personnes. Moyenne d'âge : trente-deux ans. Un avocat, M. Jean-Pierre Edberg, ami de M. Tourancheau, abandonne son cabinet pour les aider à trouver des partenaires intéressés par leur entreprise.

La course au capital commence. Des financiers, des chefs d'entreprise, des entrepreneurs, des investisseurs se pressent au hasard d'entretiens ou d'enquêtes sont systématiquement sollicités.

Coincidence : le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, présentait mercredi 13 janvier les objectifs de la « journée nationale de la presse écrite » qui doit se tenir le 29 janvier, au moment même où deux quotidiens nationaux sont sous les feux de l'actualité, le *Matin*, qui dépose son bilan, et les *Echos*, rachetés par le groupe anglais Pearson, lui-même cible des attaques de M. Rupert Murdoch. Cette journée de la presse fera l'objet d'une importante campagne de publicités, privilégiant l'écrit mais aussi l'audiovisuel ; et un grand concours scolaire invitera les élèves du secondaire à se lancer dans la confection de pages de quotidien. Enfin, un journal réalisé par le Centre de formation et de perfectionnement des Journalistes sera distribué à douze millions d'exemplaires le 23 janvier dans les trente-six mille points de vente de la presse, pour la mieux faire connaître.

« *Le Matin de Paris* » dépose son bilan

Compte tenu de ses difficultés financières - le passif s'élevait à 13 millions de francs, - le quoti-

Communication

Les difficultés de la presse écrite

C'est devant une cinquantaine de salariés plongés dans un silence de mort que M. Didier Tourancheau, président du directeur du *Matin de Paris*, a annoncé dans la soirée du mercredi 13 janvier le dépôt de bilan du quotidien.

« Nous ne prenons pas cette décision de gaieté de cœur », a déclaré M. Tourancheau, mais nous ne pouvions admettre de voir l'équipe du journal se désagréger au fil des jours. Des négociations avec des actionnaires ont été engagées : elles n'ont pas abouti et nous ne sommes pas sûrs qu'elles puissent aboutir demain. Nous nous sommes engagés vis-à-vis de ceux qui travaillent au *Matin* à prendre rapidement une décision. En disant « stop » à tous les atermoiements de ces derniers jours, nous voulons sauvegarder la dignité de ceux qui ont fait le journal depuis juillet dernier.

Compte tenu de ses difficultés financières - le passif s'élevait à 13 millions de francs, - le quoti-

diens a, en fait, arrêté sa parution dès le vendredi 8 janvier. La semaine s'est passée à tenter de convaincre les actionnaires actuels de renforcer le capital ainsi qu'à attirer de nouveaux partenaires. Les « dix », ce groupe de salariés auxquels le tribunal de commerce de Paris avait cédé le titre pour 5 millions de francs en août dernier (3 millions sont encore dus), n'y ont pas parvenus. « Le *Matin* avait immédiatement besoin de 6 millions de francs, pour verser les salaires de décembre et le trimestre mois encore impayés des 118 salariés, et régler les divers fournisseurs (papier, etc.), précisait M. Pierre Morville, directeur général et membre du groupe des « dix », mais la relance, elle, aurait nécessité au moins 20 millions de francs.

Les actionnaires du *Matin*, qui devaient apporter, début décembre, les 6 millions de francs attendus, ont finalement reculé. M. Jean-

François Kahn, directeur de l'*Evénement du Jeudi* (actionnaire à 8 % du quotidien) avait proposé de rassembler de nouveaux actionnaires intéressés par le concept d'un journal de vingt-quatre pages composé par une équipe réduite, qui auraient apporté entre 13 et 14 millions de francs. M. Michel Hommel, éditeur de magazines spécialisés (*Echappement*, *Auto*, *Ébdo*, *Alpinisme et Randonnée*, *Télé 77*, etc.), qui fournit en outre à des quotidiens régionaux un supplément de programmes télévisés, *TV Hebdo*, était aussi sur les rangs. Aucun des deux n'a cependant donné suite. Même si le dépôt de bilan peut être un préalable à l'assainissement de la situation », déclarait, mercredi soir, qu'une « page du *Matin* était tournée », mais que le concept de journal qu'il avait proposé « doit être fait, peu être fait, sera fait ».

Rappelant le bilan des aides à la presse dressé le matin même en conseil des ministres par son ministre délégué M. André Santini,

M. Léotard a réaffirmé que sa politique de « liberté sans assistance, préservant la concurrence - fâchait à favoriser - la neutralité des aides ».

Il a aussi demandé pour mars une étude sur les problèmes spécifiques de la presse, notamment la faiblesse fréquente de ses fonds propres. Etude qui pourrait déboucher sur les Etats Généraux de la presse que propose M. André Santini.

La folle aventure des « dix »

Les « dix » auraient pu devenir les mousquetaires de la presse. D'ailleurs, à l'image des trois héros d'Alexandre Dumas, qui étaient en fait quatre, le groupe des « dix » est formé de douze membres. Il s'est créé un beau soir de juin 1987 alors que le *Matin de Paris* faisait face à de nombreux corps et biens.

Le journal est alors en plein redressement judiciaire, après l'échec de M. Paul Quilès, ancien président de la société éditrice du titre. Quelques journalistes, pour la plupart démissionnaires (CFDT et Foros ouvriers) passent l'idée folle de reprendre le titre et de lui faire la liquidation : de chef de service et des rédacteurs « de base », accrochés à l'idée de la survie de leur journal. Ils sont rejoints par un membre de l'administration et par le conseiller juridique du comité d'entreprise, M. Didier Tourancheau. Le groupe des « dix » est alors de douze personnes. Moyenne d'âge : trente-deux ans. Un avocat, M. Jean-Pierre Edberg, ami de M. Tourancheau, abandonne son cabinet pour les aider à trouver des partenaires intéressés par leur entreprise.

La course au capital commence. Des financiers, des chefs d'entreprise, des entrepreneurs, des investisseurs se pressent au hasard d'entretiens ou d'enquêtes sont systématiquement sollicités.

Un double statut

Le carnet de rendez-vous des « dix » est gros. Le tribunal de commerce de Paris les observe avec un intérêt habituel. M. Claude Lévesque, l'administrateur judiciaire, se laisse séduire par leur enthousiasme et devient l'un de leurs discrets conseillers.

Fin juin 1987, devant le minimum de capital prévu par les « dix », le tribunal leur cède le titre pour 5 millions de francs. Devenus virtuellement patrons du journal - ils le seront vraiment début août après le paiement d'une partie de la somme due - les douze salariés doivent cependant prendre leurs responsabilités : ils déclinent le licenciement d'une quarantaine de personnes sur cent cinquante-six. Certains journalistes leur reprochent alors de « vouloir nettoyer le *Matin* ». Plusieurs assemblées générales, extrêmement tendues, ont lieu et des rédacteurs démissionnent en guise de protestation.

Les déboires des « dix » ne sont pas finis. Pour rendre crédible leur projet, ils ont besoin d'un véritable patron de presse. Avec chroniquement à l'esprit J. Jean-Louis, traité un instant, essai de trouver des capitaux supplémentaires. Mais il abandonne fin juillet. Avec un capital de 10 millions de francs, bouclés en extrême grâce aux 3 millions de francs apportés par M. Guy de Broglie, responsable de la société de production *Cravan*, la société *Le Nouveau Matin* est créée.

La combinaison de salariés commerçants à y croire. Même s'il est parfois difficile pour eux d'accepter le double statut des « dix », à la fois salariés et patrons ; même si le climat affectif propre au *Matin* donne parfois lieu à des embrouilles, et des prises de bec mémorables et des

Mars 1977. - M. Claude Perdriel, PDG du *Nouvel Observateur*, lance le *Matin de Paris* avec l'aide de M. Jérôme Seydoux et de 14000 souscripteurs. La rédaction est chef de file confiée à François-Henri de Virieu. Le tirage de départ est de 100 000 exemplaires.

Septembre 1981. - Richard Lécia remplace François-Henri de Virieu. La diffusion atteint 170 000 exemplaires.

Octobre 1982. - Premières difficultés sérieuses avec 7 millions de francs de déficit. La direction décide le blocage des salaires, 39 licenciements dont 20 à la fabrication.

Février 1983. - M. Paul Quilès prend le contrôle du *Matin* avec l'aide du holding luxembourgeois Interpart. Le déficit cumulé atteint 32 millions de francs.

Mars 1987. - M. Perlas démissionne ainsi que les principaux responsables de la rédaction. M. Daniel Hourri, ancien président de la Banque parisienne de crédit, prend la direction du journal.

Mai 1987. - Le déficit atteint 62 millions de francs. La diffusion n'est plus que de 80 000 exemplaires. M. Hourri démissionne. M. Quilès décide de déposer le bilan. Le *Matin* est en redressement pour trois mois.

Juin 1987. - Après avoir frôlé la liquidation, le *Matin de Paris* est confié par le tribunal de commerce au groupe des Dix, des salariés de l'entreprise qui s'engagent à réunir 10 millions de francs.

Juillet 1983. - Jean-François Kahn est nommé directeur de la rédaction.

Janvier 1985. - Max Tékouf et un groupe d'investisseurs venus de l'économie sociale (UES Media), proches de la FEN, prennent le contrôle du quotidien. La diffusion chute à 140 000 exemplaires.

Avril 1985. - M. Max Gallo, ancien porte-parole du gouvernement de M. Pierre Mauroy, prend la direction du *Matin*. Dans les semaines qui suivent, la quasi-

totalité des journalistes invoquent la clause de conscience pour quitter le quotidien.

Mars 1977. - M. Claude Perdriel, PDG du *Nouvel Observateur*, lance le *Matin de Paris* avec l'aide de M. Jérôme Seydoux et de 14000 souscripteurs. La rédaction est chef de file confiée à François-Henri de Virieu. Le tirage de départ est de 100 000 exemplaires.

Septembre 1981. - Richard Lécia remplace François-Henri de Virieu. La diffusion atteint 170 000 exemplaires.

Octobre 1982. - Premières difficultés sérieuses avec 7 millions de francs de déficit. La direction décide le blocage des salaires, 39 licenciements dont 20 à la fabrication.

Février 1983. - M. Paul Quilès prend le contrôle du *Matin* avec l'aide du holding luxembourgeois Interpart. Le déficit cumulé atteint 32 millions de francs.

Mars 1987. - M. Perlas démissionne ainsi que les principaux responsables de la rédaction. M. Daniel Hourri, ancien président de la Banque parisienne de crédit, prend la direction du journal.

Mai 1987. - Le déficit atteint 62 millions de francs. La diffusion n'est plus que de 80 000 exemplaires. M. Hourri démissionne. M. Quilès décide de déposer le bilan. Le *Matin* est en redressement pour trois mois.

Juin 1987. - Après avoir frôlé la liquidation, le *Matin de Paris* est confié par le tribunal de commerce au groupe des Dix, des salariés de l'entreprise qui s'engagent à réunir 10 millions de francs.

Juillet 1983. - Jean-François Kahn est nommé directeur de la rédaction.

Janvier 1985. - Max Tékouf et un groupe d'investisseurs venus de l'économie sociale (UES Media), proches de la FEN, prennent le contrôle du quotidien. La diffusion chute à 140 000 exemplaires.

Avril 1985. - M. Max Gallo, ancien porte-parole du gouvernement de M. Pierre Mauroy, prend la direction du *Matin*. Dans les semaines qui suivent, la quasi-

Onze ans d'une existence mouvementée

Mars 1977. - M. Claude Perdriel, PDG du *Nouvel Observateur*, lance le *Matin de Paris* avec l'aide de M. Jérôme Seydoux et de 14000 souscripteurs. La rédaction est chef de file confiée à François-Henri de Virieu. Le tirage de départ est de 100 000 exemplaires.

Septembre 1981. - Richard Lécia remplace François-Henri de Virieu. La diffusion atteint 170 000 exemplaires.

Octobre 1982. - Premières difficultés sérieuses avec 7 millions de francs de déficit. La direction décide le blocage des salaires, 39 licenciements dont 20 à la fabrication.

Février 1983. - M. Paul Quilès prend le contrôle du *Matin* avec l'aide du holding luxembourgeois Interpart. Le déficit cumulé atteint 32 millions de francs.

Mars 1987. - M. Perlas démissionne ainsi que les principaux responsables de la rédaction. M. Daniel Hourri, ancien président de la Banque parisienne de crédit, prend la direction du journal.

Mai 1987. - Le déficit atteint 62 millions de francs. La diffusion n'est plus que de 80 000 exemplaires. M. Hourri démissionne. M. Quilès décide de déposer le bilan. Le *Matin* est en redressement pour trois mois.

Juin 1987. - Après avoir frôlé la liquidation, le *Matin de Paris* est confié par le tribunal de commerce au groupe des Dix, des salariés de l'entreprise qui s'engagent à réunir 10 millions de francs.

Selon M. Ballardur, la vente des « Echos » « ne va pas de soi »

Coup de théâtre dans l'affaire de la vente des *Echos* au groupe britannique Pearson, propriétaire du *Financial Times* : le holding français CERUS (groupe Carlo De Benedetti) qui possédait, depuis mai 1987, 4,9 % de Pearson, a annoncé qu'il avait vendu, le 10 janvier, ses parts à M. Rupert Murdoch, magnat américain de la presse et de l'audiovisuel. La vente, réalisée à 850 pence par action, a rapporté environ 200 millions de francs de plus-value à CERUS (*Le Monde* du 14 janvier).

Cette opération risque de bouleverser radicalement le contrôle du groupe Pearson. En effet, M. Murdoch a déjà racheté en Bourse, en septembre 1987, 14,9 % de l'éditeur britannique. La famille fondatrice du groupe ne détiendrait plus qu'environ 20 % de Pearson et le groupe Lazard, Paris, quelque 10 %.

S'il se confirme que M. Murdoch a ainsi réussi à obtenir une position dominante dans Pearson, la vente du groupe *les Echos* pourrait être remise en question. C'est ce qu'a souligné M. Edouard Ballardur, ministre de l'économie et des finances, au cours du conseil des ministres. « Tout investissement étranger en France est soumis à l'autorisation du ministre des finances, à l'exception des investissements communautaires », a rappelé

M. Ballardur. Tout le problème est de savoir s'il s'agit de ce cas d'un investissement communautaire.

Concluant que « l'autorisation n'allait pas de soi », M. Ballardur a ajouté qu'il allait procéder à une étude dans les prochains jours.

Le groupe Pearson a immédiatement réagi aux déclarations de M. Ballardur : « Nous sommes une compagnie appartenant à la Communauté économique européenne et ne pouvons empêcher cet accord. » Il semble, en effet, que les actionnaires fondateurs de Pearson puissent compter sur la solidarité de quelques autres actionnaires britanniques leur assurant un contrôle sur 51 % du capital. Toutefois, M. Murdoch semble déterminé à accepter sa pression sur l'éditeur britannique, quitte à en payer le prix.

Reste à savoir comment M. Murdoch a réussi à agencer une participation qui avait déjà soulevé de nombreuses inquiétudes parmi les responsables et la rédaction du *Financial Times*. Avant d'accepter l'offre de M. Murdoch, affirme M. Alain Mine, directeur général de CERUS, nous avons amicalement proposé nos actions au groupe Lazard, qui a décliné l'offre. Le représentant de la famille fondatrice ne nous a pas fait de propositions.

Les responsables de Lazard Paris se sont abstenus de tout commentaire sur la vente des actions par CERUS. L'établissement financier semble pourtant jouer un rôle central dans toute cette affaire. C'est lui qui a servi d'intermédiaire dans la vente des *Echos* au groupe Pearson à un moment où il ne pouvait ignorer les tractations entre CERUS et M. Murdoch. Rappelons que les intérêts du groupe Lazard sont très étroitement liés à ceux de Pearson. Si Lazard Paris est actionnaire à 10 % de l'éditeur britannique, Pearson détient 50 % de la filiale de Lazard à Londres et 10 % dans Lazard New-York et Lazard Paris.

Un nouveau directeur adjoint pour FR 2. - M. Pierre Roubaud, directeur régional de FR 3 Nord-Pas-de-Calais-Picardie, a été nommé directeur adjoint de FR 3, tout en étant maintenu dans ses responsabilités régionales au sein de la chaîne.

« Ma vie de chien », de Lasse Hallström

Ingemar le fataliste

La vie de chien est celle d'un enfant, un surdoué, de la catastrophe, un cocktail de tendresse, de drôlerie, d'horreur imminente.

Dans les années 50, la vie en Suède, comme ailleurs sans doute, commençait par un cours d'éducation sexuelle dans un grenier ou une cave. Introduire son rossignol dans le grenier d'une bouteille, cela aide à comprendre, mais parfois ça coince. Ingemar (Anton Ghanzelius), moulu d'une dizaine d'années, fait avec fracas l'expérience des vases non (ou trop) cohabitants. Il n'est pas trop beau, Ingemar, un peu bizarre par moments, il lui arrive de ne pas pouvoir boire un verre de lait, il tremble si fort qu'il se l'envoie en pleine figure. Son frère Erik, nettement plus dérangé, le tyrannise. Son père est parti depuis longtemps. Il ne lui reste que sa mère, merveilleuse de complicité. Sa mère et sa chienne, qu'il aime presque autant. L'intéressant avec Ingemar c'est qu'il est un surdoué de la catastrophe. Il accumule les bêtises et sourit bravement, en affreux joyeux timide et désastreux. Il a une philosophie très fataliste qui lui permet de survivre à tout.

En vacances, dans un petit village peuplé d'excentriques, chez un oncle verrier, entraîneur de football, il rencontre un funambule savant, un vieux qui se baigne nu sur la glace de la rivière, une belle bimote qui pose pour une statue de la maternité glorieuse et une petite brune de son âge. Saga (Melinda Kinsaman), qui se fait passer pour un gargon et boxe avec une frappe de rêve, percute. Pour un peu, il en oublierait que sa

chienne est au chenil et sa mère malade, tuberculeuse. Quand il y pense, il se répète « Ça aurait pu être pire » et se rappelle cet homme qui traversait un stylo quand un jvovet l'a transpercé (« Il a dû être étonné ») ou Laila la chienne de l'espace bouclée dans un Spounnik et morte de faim (« C'est bon à savoir pour comparer »).

Ce cocktail de tendresse, de drôlerie et d'horreur imminente, très proche des romans de John Irving, bien que Lasse Hallström se soit inspiré d'une nouvelle de Reidar Jönsson, est surprenant sous le ciel bergmanien. On n'imaginait pas qu'un Suédois puisse montrer un esprit si baroque, une verde latine, voir « latino ». Tout n'est pas absolument original ni contrôlé, certes, il y a des redites, des flots de musique intempêtive, mais l'émotion est si forte, si juste, que tout passe. Une visite à l'hôpital où la mère est mourante et trouve les derniers mots qui rassurent le gamin pour toujours avant de partir (« Ma seule, je sais ce qu'elle aime », dit-il à son frère), une soucoupe volante artisanale en panne sur un câble avec ses trois passagers en culottes courtes qu'il faudra descendre par une échelle, la petite boxeuse Saga qui met un bandage sur ses seins relabonnés pour rester dans l'équipe de foot des garçons, ça vaut les larmes du *Dernier Empereur* et coûte moins cher.

Tournée en 1984-1985, cette chronique d'une vie de chien bouleversante a été consacrée meilleur film de l'année 1985 en Suède et meilleur film étranger de l'année pour la critique à New-York où il triomphe depuis avril 1987. Comme dirait Ingemar, cela aurait pu être pire. MICHEL BRAUDEAU.

CLERMONT-FERRAND - 20/21 JANVIER 1988

ENSEMBLE



J. SANTROT R. RICOU J.-P. VARACHEZ ET M. KOSOSSEY
Député-Maire de Poitiers Chef d'entreprise (PACTHE 86) (Profil Groupe)

Le Maire de Poitiers, Jacques Santrot, un dirigeant de société et deux responsables de communication se rencontrent autour d'un projet d'entreprises. Il s'agit, sur la même zone d'activités de proposer d'une part, 4500 m² de locaux polyvalents (bureaux, ateliers, stockage) avec des services partagés (secrétariat, réseau Transpac, salles de réunion, informatique de gestion...) pour accueillir notamment les entreprises en création (particulièrement celles révélées par l'opération O.D.A.C.E.) - regrouper d'autre part, en un même lieu des prestations de marketing, de graphisme et d'édition pour fournir aux entreprises un véritable service de communication à la carte.

Une année de discussion et de dialogue entre élus, services municipaux et entrepreneurs a abouti à l'ouverture de ces deux centres dont l'objectif est de faire naître... d'autres affaires.

Forger minutieusement une stratégie de développement pour Poitiers, s'appuyer sur les richesses locales, faire du paysage urbain un atout de plus pour l'économie, plus qu'un mode d'emploi, c'est avant tout un art de réussir ensemble que nous créons au quotidien à Poitiers.

Poitiers-PACTHE 86 et Profil Groupe: deux bons exemples de dialogue ville-entreprise parmi ceux qui seront abordés lors de la convention Vive la Ville à Clermont-Ferrand les 20 et 21 janvier prochains.



L.S.D. Photo: Jean Guillemin

ASSOCIATION DES MAIRES DE GRANDES VILLES DE FRANCE - TÉL.: (0) 45.48.14.16.



حکومت الامم المتحدة

Le Monde ANNONCE

Le Cabinet ETAP a proposé aux lecteurs de Monde les postes suivants:

- RECRUTER LES MEILLEURS CADRES, GERER LEUR DEVELOPPEMENT** réf. 18 819 - 7 MR
- DIRIGER LA MAINTENANCE D'UN SECTEUR STRATEGIQUE** réf. 2A 958 - 7 MR
- Recherche et développement INGENIEUR CHIMISTE DEBUTANT** sud-est France réf. 18 792 - 7 MR
- Importante société industrielle CA 1 milliard CHIEF DU SERVICE JURIDIQUE** Paris réf. 1A 873 - 8 MR
- Secteur aéronautique INGENIEUR SUPPORT TECHNIQUE** Île-de-France réf. 1A 864 - 8 MR
- Société française à taille humaine - INGENIEUR TECHNO-COMMERCIAL EXPORT** basileuse réf. 1A 858 - 7 MR
- COMMERCIAL FRANCE** sud est Paris réf. 1A 857 - 7 MR
- AM, INSA, ENSI JEUNE INGENIEUR DE FABRICATION** nord France réf. 18 798 - 7 MR
- Multinationale 185 millions de francs de CA CADRE COMMERCIAL** Paris réf. 1A 848 - 7 MR
- MINES, ECP, PONTS JEUNE INGENIEUR** nord est France réf. 18 828 - 7 MR
- Transformation des matières plastiques JEUNE INGENIEUR FABRICATION ET DEVELOPPEMENT** région Compiègne réf. 1A 847 - 7 MR
- Filiale française d'un n° 1 mondial RESPONSABLE DE LA PLANIFICATION INDUSTRIELLE** Besançon réf. 1A 848 - 7 MR
- Entreprise de services 12 000 personnes CONSOLIDATION, AUDIT, CONSEIL ET GESTION** Paris la Défense réf. 1A 858 - 7 MR
- Pour carrière en production JEUNE INGENIEUR** nord France réf. 1A 842 - 7 MR
- Section et développement commercial JEUNE INGENIEUR MINES, TP** Toulouse réf. 1C 744 - 7 MR
- CHIEF DE SERVICE QUALITE d'une des unités de production 225 personnes** Vallée de la Loire réf. 18 724 - 7 MR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un dossier de candidature au Cabinet ETAP, en précisant la référence.

71 rue d'Auteuil 75016 Paris

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1^{er} arrdt
Quartier des Halles-Châtelet
3.400 000 F, pouvoir être
révisé au gré du locataire.
Tél. : 43-20-80-81.

5^e arrdt
ST-GERMAIN-MAUREST
Dernier lot imm. à rénover
à rénover

7^e arrdt
LATOUR-MAUBOURG
4 p., + serv. bel imm.
p. de l. 2 900 000 F.
Tél. : 42-50-30-15.

14^e arrdt
PARC MONTSOURIS, très
beau 2 pces, ch + réfrigérateur
820 000 F. 45-25-25-04.

92 Hauts-de-Seine
NEUILLY-SUR-SEINE, dans
imm. en 19^e a., beau 3 p.,
50 m² très calme, 1^{er} étage
sur cour et jdn. One vend.
11 m² + 60 m² 13 m² en
7^e et av. asc. 1 780 000 F.
AG. 38-62-50-56.

94 Val-de-Marne
LA VARENNE CENTRE
Dern. av. 60 m² 870 000 F.
Paris 13^e. AG. 48-25-45-21.

locations non meublées offres

Paris

PARIS-7^e
19, rue du Champ-de-Mars
3 p 51 m² 2 ét., 5 780 F CC
3 p, 53 m² 4^e ét., 5 970 F CC
Vastes et ravis, sur 1^{er} av.
au 45-55-15-21.

PARIS-10^e
141, quai de Valmy,
2 baux 5 p, 106 m², 5^e et
6^e ét., avec vue sur la Seine,
5 000 F CC, chaudi. mazout,
Vast. et ravis, sur 1^{er} av au
42-08-01-15.

Région parisienne

HOTEL PARTICULIER
NEUILLY-ST-JAMES
Tél. : 45-72-31-35.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine,
75008 Paris, recherche
APARTEMENTS DE GDE
CLASSE, belles récept.,
avec minimum 3 chambres.

T. (1) 45-62-78-99.

Collaborateur journal
cherche 3-4 pièces
à Paris
maximum 4 500 F.
Tél. : 42-47-89-86.

propriétés

170 KM SUD PARIS, resp.
près 5 ha, 8 pces, baign.,
c., wc, chaudi. 24 000 m²
pds dép. Px : 750 000 F.
(18) 38-93-22-22, et le soir :
181 38-74-06-12 ou 181 38-74-02-71.

VO CAUSE DÉCÈS
Directeur aut. sud, 1 h Paris
MONTARGIS (46)

PARC CLOS 4 ha
Splendid, Meub. Camp. arbor.
cachet rare cadre et site
inégal, récept. gd séj. ravis,
piscine, colomb. appar., cuis.
3 ch. bns, wc, gd ch + dép.
A SAINTE

PRIX TOTAL 830 000 F
CC, 100 %, c. crans un bays.
TURPIN RELAIS NIEL
MONTARGIS
(18) 38-93-22-22, et le soir :
(18) 38-96-22-22, 24 h/24.
(AFFAIRE RECOMMANDÉE).

maisons individuelles

LA VARENNE
ISER, belle mais. 5 p., inép.
jdn, 400 m², 1 570 000 F.
Agce ABM. 48-63-88-21.

terrains

URGENT, Cherche terrain
inép., 6 à 10 000 m² avec
ou sans bld., région Paris-
Est (Bordure de route). A
LOUER ou A ACHETER
(80 F TTC à 700 F le m²).
S'adr. à P.L.L. (M. Katan),
2, bis av. de la Garonne,
94000 Nanterre, 83-27-51-81.
Tél. 88 1627 5.

91 61F : 3 200 m²
en parts, sep. 30 m COS :
0,14, VUE, et, sud bords,
+ 2 000 m², 64-65-05-38.

bureaux

Locations

DOMIC. DEPUIS 80 F ME.
Paris 1^{er}, 9^e, 9^e, 12^e ou 18^e.
S'adresser à : 1 502 F TTC
INTER DONT 43-40-31-48.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et
tous serv., 43-55-17-52.

DOMICILIATION 8^e
Bure. Télés/Secrét. 24 h.
AGCE 42-94-95-28.

GRUPE DE COMMUNICATION
DIT/AVIS/RE
conté à la Bourse de Lon-
dres, recherche pour sa
Gde transaction :
800-1 000 m² de bureaux,
Paris-9^e, 10^e ou Neuilly.
Contactez : M. HENRI
DUMON au 40-70-00-36.
Agence s'abstient.

LYON-BASTILLE
Bure. Télés/Secrét. Centre
 indép. meubles chers imm.
 indép. Services communs,
mobilier. 43-62-12-12.

fonds de commerce

Ventes

Dans chef-lieu de canton
du Sud-Ouest (31), vd cession
vins fins et en vrac.
Bons et en vrac.
Tél. : 81-84-10-87,
ou 81-85-00-82.

L'AGENDA

appartements achats

Rech. 2 à 4 p. PARIS prest.
Et. 7, 7, 14, 15, 16, 17, 18,
19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26,
27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34,
35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42,
43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50,
51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58,
59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66,
67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74,
75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82,
83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90,
91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98,
99, 100.

pavillons

CHATELAIN EN BRIE
Pavillon 106 m².
Terrain 732 m².

R.C. Entrée, cuis., séj., déj.,
s. eau, 2 chambres, etc.

Étage : Déj., Salle bain, etc.,
2 chambres.

Gar. 18,40 m² adonc. ven.
Prix : 700 000 F.
Tél. : 47-25-75-58
poste 222.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr. BURES, STES
MULTINAT. et DIPLO-
MATES, mod. 2, 3, 4, 5 p.
et jdn. Tél. 42-95-13-05.

viagers

F. GROZ 42-66-19-00
S. r. La Botte, particulièrement
votre dossier viager. Estimé,
gratuite, 40 ans d'expérience.
Garantie 5 ans, 3 000 000 F.

Cours

Le court de parole juive de
R. Cohen reprendra le 4 jan-
vier 1988, à 20 h, chez
M. J. Sédouin, 65, rue de
Grenelle, 75007.

Jeune fille au pair

Ch. site au pair à partir de
1-3-85 pour un nouveau-
né. Veuillez envoyer vos
références à Lieve Pijpman,
Graf de Perveniers 23,
2820 Edgemont (Belgique).

Vacances

Tourisme Loisirs

Louise CHATEL
(Mère-Servant)
des Portes du Soleil
d'été/été
2 pièces, terrasse, parking,
pour 4 personnes,
part. confort.
Tél. : (01) 84-51-87-88,
après 20 heures.

صحة من الاجل

Sports

Le dixième Paris-Alger-Dakar Les ratés du désert

NIAMEY
de notre envoyé spécial

Les spécialistes du rallye - ils sont légion parmi les pilotes - ne peuvent s'empêcher d'y voir un signe du destin, ce 13 janvier sera un nouveau jour noir pour la grande chevauchée africaine. Les deux hommes à bord, souffrant de multiples contusions, sont ramenus dans la capitale par hélicoptère.

An même moment, au tel. de la direction de l'aviation civile de Bamako avec les organisateurs que l'autorisation de survol pour les étapes de Kidal et Tessalit, au Mali, est refusée - sans explication. Le président Gilbert Sabino Bélim. Avec René Métége, le directeur de course, il file à l'ambassade de France pour tenter de dénouer la situation. Les concurrents, partis dès 6 heures du matin, sont bloqués au contrôle du départ de la spéciale.

Jeune deux sur trois : alors que l'autorisation de survol semble compromise, le vent de sable de lève et interdit toute liaison avec Gao, étape obligée pour l'entrée au Mali et le réapprovisionnement des avions carburant. La « scoumoune » !

Jean Todt, directeur de Peugeot-Talbot Sport, juché sur une petite moto de liaison, se rembrunit : « Pas question d'envoyer nos camions tel qu'il n'y a pas d'avions », tranche-t-il. Peugeot a déjà perdu trois camions d'assistance sur sept. Jean Todt ne veut plus prendre de risque. Michel-Victor Thomas, le directeur de Dakar - la société qui assure les avions pour TSO - se montre résigné : « Ils nous rajoutent le coup des Algériens. Au moment des vérifications de Bamako, cinq jours avant le départ, je me suis retrouvé bloqué à Orly avec 40 tonnes de fret. Et puis ça se débloque, mystérieusement... »

Les négociations menées par le tandem Sabino-Métége aboutissent dans un premier temps à l'autorisation de survol pour deux hélicoptères (direction de course et assistance sanitaire). René Métége amuse donc la spéciale et transforme l'étape de Kidal en liaison simple. Il file en hélicoptère donner le départ.

Une éclaircie dans le ciel noir, cependant : au début de l'après-midi, un nouveau télé annonce l'autorisation de survol de Kidal et Tessalit. L'officier français vient apporter le précieux la rumeur selon laquelle le président Moussa Traoré, préparant une tournée dans le nord-est du pays, aurait exigé un espace aérien dégagé. « C'est seulement une affirmation de la souveraineté malienne », dit-il en guise d'explication.

De retour à l'aéroport de Niamey, René Métége reconnaît que « des amis de l'air ont bien aidé », sans préciser lesquels. Il lance même dans les rubriques des renseignements de circonstance : « Le gouvernement malien a fait un gros effort pour nous aider ». Nul n'est dupé. « J'ai quinze ans d'Afrique, insiste-t-il, j'ai l'habitude de ce genre de situation. » Mais il est trop tard pour envoyer les avions à Kidal, via Gao, d'autant que la météo reste mauvaise.

Si le vent de sable s'apaise, la flotte africaine qui suit le rallye - entre vingt et trente avions selon les jours - se sera directement à Tessalit. Cela signifie que les concurrents, une fois de plus, ont été privés d'une partie de leur assistance - notamment les mécaniciens des petites équipes qui n'ont pas de véhicules.

Après l'échec organisé, c'est donc le mauvais sort qui vient tenir un peu plus ce dixième rallye Paris-Dakar, décidément fertile en mauvaises nouvelles. Mais la passion des concurrents restés est telle que rien ne peut les arrêter. Même ceux qui ne sont plus en course, souvent, veulent à tout prix pousser jusqu'à Dakar, alors que tout est fait pour les en dissuader. Passon de la course, quand tu nous tiens...
ROGER CANS.

« Un outrage à la dignité de l'homme » selon « l'Osservatore Romano »

« Paris-Dakar : une course vers la folie. » Le quotidien du Vatican l'Osservatore Romano s'en est pris le 12 janvier en termes virulents au rallye de TSO qualifié de « Barnum qui a vendu son âme à l'industrie de la publicité ».

Le quotidien, généralement peu porté sur les commentaires sportifs, consacre une analyse à la « triste caravane qui au nom de l'aventure et au prix même de deuil, explore dans le désert les pires oripeaux des faux mythes d'une prétendue civilisation du bien-être ».

L'Osservatore Romano dénonce l'assujettissement pervers que l'industrie des sponsors a imposé au monde sportif tout entier. C'est justement le sport qui devient - au moment où les prochains Jeux olympiques apparaissent comme une occasion de détente entre les peuples - un instrument de mépris porté de « monde du bien-être » sur des terres où la mort n'est que trop chose éternelle, provoquée par les privations et les souffrances d'une sorte de bien parallèle à côté des classements de course ».

Conclusion du quotidien : « Un outrage inacceptable à la dignité de l'homme. Dans ses aspects les plus réducteurs - la vie et la mort - mais aussi dans l'observation vulgaire de la puissance, et de la richesse en des lieux où les hommes continuent à mourir de faim et de soif ».

Mots croisés

PROBLEME N° 4658

VERTICALEMENT

I. Ne tient pas forcément le manche quand il pioche. Trois lettres qui en évoquent beaucoup d'autres. - II. Empêche de rouiller. Une bonne douche lui redonne des forces. - III. De quel se simplifier la tâche. Prépare le pécheur pour pouvoir se cacher quand il aura effréné des vifs. - IV. A basses fréquences. Est parfois utile à celui qui a décidé de mettre le paquet. - V. Avec lui, on ne peut plus mettre un pied devant l'autre. - VI. Est proche de la Bulgarie. Interjection. - VII. Est condamné à mourir. Pronom. Est en queue de liste. - VIII. Est idéal pour celui qui aspire à brûler les planches. Jette un froid ou bien apporte un peu de chaleur. - IX. N'aurait convenir à celui qui ne veut pas que l'on s'occupe de ses affaires. Préposition.

Solution du problème n° 4657

Horizontalement

I. Masseur. - II. Alaise. Io. - III. Ressort. - IV. Sip. Pis. Abr. - V. Ebbes. Une. - VI. Ur. Broc. - VII. Salire. - VIII. Eau. Ast. - IX. Basse. Ho! - X. Ire. Non! - XI. Forgeron.

Verticalement

I. Maréchal. II. - 2. Ais. Brasero. - 3. Sasse. Lasser. - 4. Stimins. - 5. Espose. Est. - 6. UER. Bras. - 7. Tazzer. Nô. - 8. Inc. Thon. - 9. Corrections.

GUY BROUTY.

PARIS-DAKAR 88

TELEDIFFUSION DE FRANCE PRESENT

TDF : LE SAVOIR-FAIRE



Sports

Paris-Dakar
Le désert

Le désert est un lieu hostile, un lieu où la vie est difficile. Les conditions sont rudes, les températures extrêmes. Les voyageurs doivent être bien équipés pour affronter ces épreuves. Les routes sont longues et isolées, ce qui rend les secours difficiles à obtenir. Les dangers sont nombreux, notamment les accidents de véhicules et les maladies liées au climat.

Un outrage à la dignité de l'homme

Un outrage à la dignité de l'homme. Les conditions de travail sont déplorables, les salaires très bas. Les employés sont soumis à de longues heures de travail et à de lourdes charges. Les droits sociaux sont quasiment inexistantes. Cette situation est intolérable et doit être corrigée.

Mots croisés

Mots croisés

“Si on mange aussi bien chez les Français, c'est un peu grâce à De Dietrich.”



*Louis Willems
Magazine "Ambiance Culinaire"
en Belgique.*

PARIS-DAKAR

DIFFUSION DE LA PRESSE



LE SAVOIR-FAIRE

Opily & Mather

De Dietrich 
La cuisine française se porte bien.

صكنا من الامم

Économie

AFFAIRES

Reflétant la croissance de la consommation Un automobiliste français sur dix a acheté une voiture neuve en 1987

L'automobile en France a terminé 1987 en fanfare : les immatriculations ont atteint en décembre un niveau record qui porte à + 10,2 % la croissance du marché sur l'ensemble de l'année. Les constructeurs français ont particulièrement bien tiré leur épingle du jeu (+ 10,7 %), ce qui permet de réduire légèrement le taux de pénétration des véhicules étrangers (36,1 % à la fin 1987 contre 36,4 % un an plus tôt). Dans ce contexte, les performances de Peugeot SA sont particulièrement brillantes (+ 14,8 %) face à Renault qui n'affiche qu'une progression de 6,6% en 1987.

Avec 2,1 millions d'immatriculations, 1987 marque un nouveau record dans les annales de l'auto-

mobile en France, après le précédent de 1982 (2,036 millions). Il y a d'ailleurs entre ces deux dates : après quatre ou cinq ans, on constate un fort taux de renouvellement des véhicules. Les bons crus 1982 et 1983 correspondaient aussi à ceux de 1978 et 1979. L'année dernière et cette année devraient de même être le pendant de 1982 et 1983.

Cela étant, les performances 1987 s'expliquent aussi par un rattrapage après les deux exercices particulièrement sombres de 1984 et 1985, et par une croissance du parc automobile français. Le 1^{er} janvier 1987, il comptait 19,75 millions de véhicules. Le chiffre atteignait 21,25 millions le 1^{er} janvier 1987, avec une proportion de voitures envoyées à la casse assez forte (1,6 million en 1986), encouragée par l'instauration, en septembre 1985,

des contrôles techniques obligatoires pour les véhicules d'occasion de plus de cinq ans.

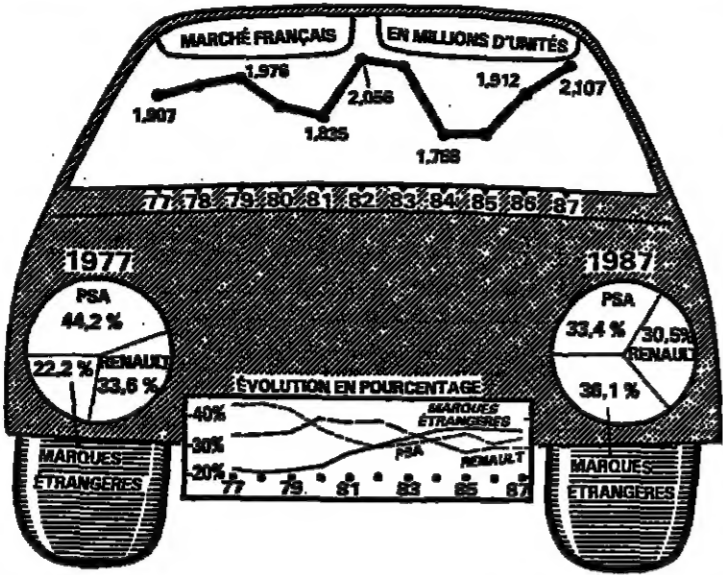
Ce dynamisme des achats d'automobiles, qui a démarré en avril 1986, s'intègre dans le fort courant de consommation des ménages souligné par l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture (décembre 1987) sur la situation de l'économie française. Un phénomène dû « à 80 % aux achats d'automobiles et aux dépenses en pharmacie », précise l'INSEE.

Parmi les facteurs qui ont favorisé le tonus des ventes de voitures, l'effet de la baisse de la TVA (de 33,3% à 28%) ne doit pas être surestimé. D'abord parce que celle-ci n'est entrée en vigueur que le 17 septembre. Ensuite parce qu'elle est intervenue dans une conjoncture déjà florissante (+ 18,3% pour les ventes de juillet, + 10,6% en août) qui affichait une croissance de 8,3% sur huit mois.

Un autre élément a stimulé le marché : l'arrivée de nouveaux modèles en 1986 et 1987. C'est particulièrement vrai pour les deux constructeurs nationaux, Renault et PSA (Peugeot-Citroën), qui ont lancé respectivement la Renault 21, la Citroën AX et la Peugeot 405. Avec la 21 et la 405, les Français ont été une offre de moyenne gamme jusque-là très nourrie par la concurrence étrangère.

Le léger reflux engagé jusqu'à ne plus représenter qu'un tiers du marché en France, niveau souhaité par les deux groupes nationaux ? Au moment où la concurrence se fait plus sévère que jamais en Europe, rien n'est moins sûr. D'autant que le « gâteau » risque de se réduire en 1988. Conséquence de la conjoncture euphorique de 1987, mais aussi contrecoup, sans doute peu sensible avant le second semestre 1988, de la crise boursière et de la baisse du dollar enclenchées en 1987.

CLAIRE BLANDIN.



ÉTRANGER

Réformisme à la chinoise

(Suite de la première page.)

Il s'agit, surtout, toute latitude de choisir leurs collaborateurs, fixer eux-mêmes l'évolution des salaires, la distribution des primes, la répartition du personnel, l'utilisation des finances et des matières premières... Reste, bien sûr, un garde-fou de taille : les « problèmes importants », c'est-à-dire les grandes options allant des importations d'équipements aux questions de personnel, devront être tranchés en comité de gestion, où siègent les représentants du parti, les « apparatchiks » des syndicats et de la Ligne de la jeunesse, ainsi que les élus du personnel. Les politiques pourront toujours susciter un arbitrage de l'Etat si les technocrates abusent.

Liberté surveillée, donc, mais liberté quand même. Le régime se paye même le luxe d'autoriser les entreprises à décider elles-mêmes de la structure de direction — une façon de garantir que le parti, chassé par la porte, ne rentrera pas par la fenêtre sous le déguisement d'un organe de direction imposé aux technocrates.

Cette loi n'est évidemment pas une panacée. C'est une déclaration d'intention, ferme mais incomplète. Avec le renouvellement de la législature, qui devrait permettre aux successeurs de M. Deng Xiaoping de déposséder ce « Parlement » formel, jusqu'à présent vraiment conservateur, on peut penser qu'elle sera approuvée cette année, lors de la première session de la nouvelle Assemblée nationale populaire, au printemps. Encore restera-t-il au régime à faire passer un projet complémentaire bien plus explosif encore : la loi qui permettra de décréter des faillites d'entreprises déficitaires.

En principe, ce deuxième texte, déjà voté, sera automatiquement promulgué une fois que le Parlement aura adopté la loi-cadre qui vient d'être proposée. Mais on peut s'attendre à d'ultimes grincements de dents, voire à des combats d'arrière-garde, devant une innovation qui remet en cause toute la doctrine de la stabilité de l'emploi.

D'autant que les réformateurs les plus audacieux osent à présent rêver tout haut à l'introduction en Chine de méthodes encore bien plus sacrilèges : les « transferts de droits d'utilisation de la terre », qui ressemblent tant à des actes

de cession du terrain, introduits à titre expérimental à Shenzhen (la « zone économique spéciale » bordant Hongkong) fin 1987, et bientôt à Shanghai ; les expériences diverses en matière de cession des entreprises par leasing ; la création de Bourses d'actions ; la naissance de petites (pas toujours si petites) entreprises familiales privées.

Une tendance inéluctable

Des économistes chinois exhortent les autorités à permettre les rachats d'affaires déficitaires par des entreprises concurrentes. En venir là, ont-ils jugé au cours d'un forum récent à Wuhan, en présence d'émisaires du gouvernement, est « une tendance inéluctable » de la réforme. Le ministère de l'industrie légère a déjà donné son feu vert de principe, et des « bourses aux entreprises » sont à l'étude à Pékin et Shenyang dans le nord-est.

En même temps, la propagande tourne à plein régime pour tenter de rassurer les plus inquiets : ouvriers à qui l'on fait miroiter le stimulant de la responsabilité des entreprises mais que l'on menace aussi de chômage, dans un pays où les indemnités sont virtuellement inexistantes, et membres du Parti, à qui *Le Quotidien du peuple* vient de rendre un hommage appuyé, en guise de consolation pour les dures heures d'incertitude qui les attendent. Ceux-ci — comble de l'angoisse idéologique dans un pays qui a banni le jeu des l'instaurateur du pouvoir communiste — viennent de lire, dans le projet de loi sur les entreprises publiques, que l'on pourra même organiser, sur les lieux du travail « socialiste », des tombolas. Encore une entorse au dogme, celle-là bien commode à l'Etat pour ramasser la monnaie que les Chinois préfèrent consacrer à la consommation plutôt que dans l'épargne improductive...

Autre pièce rapportée au regard d'une législation économique encore bien insuffisante : une loi en cours de rédaction sur les entreprises fondées en coopération avec des firmes étrangères et sur d'autres formes d'association pouvant aller jusqu'à des formules où la propriété et la gestion des affaires sont entièrement abandonnées aux intérêts étrangers. Là

encore, la consigne est : souplesse et imagination. Un appel au sens des responsabilités, surtout dans les délais de production, le respect des contrats, la qualité, les garanties légales, qui répond aux critiques amères des entreprises étrangères déçues du manque de rentabilité de leurs opérations en Chine.

Ici comme ailleurs dans la réforme, il faudra donc juger sur pièces. Les autorités reconnaissent que le bureaucratisme tatillon et souvent incompétent est l'obstacle principal que doivent surmonter les deux tiers des sociétés mixtes existant déjà (soit deux mille six cents firmes), qui ne font pas de profit. Il faut donc singulièrement améliorer le climat de l'investissement, comme l'Etat M. Gu Mu, il y a quelques jours, devant des économistes étrangers.

Un chemin tortueux

La prudence dans toutes ces réformes restera, nul n'en doute, une nécessité absolue. On ne démantèlera pas d'un coup tout l'édifice socialiste. Les craintes actuelles d'un emballement générateur d'inflation en sont la preuve. Restriction de crédits, hausses des taux d'intérêt, sont à l'ordre du jour, de peur de voir une production industrielle s'envoler à nouveau, comme il y a trois ans, vers des sommets incontrôlables. Même si, du côté du commerce extérieur en particulier, avec une amélioration inattendue des échanges, certains secteurs importants de l'économie chinoise se portent plutôt bien.

Le chemin sera donc tortueux. Les réformes devront surmonter des obstacles sociaux énormes : la réforme des prix, qui s'impose, mais aussi celle des logements, une question qui pourrait les relations du régime avec les deux cent millions de citadins, entassés dans des clapnets pour la plupart. Mais, pour la première fois depuis longtemps, on sent, ces jours-ci, une volonté politique claire d'aller de l'avant, sur le long terme. Et tant pis si tout cela n'a plus de socialiste que le nom. Les Chinois, même privilégiés, sont trop jaloux des « dragons » économiques capitalistes d'Asie du Sud-Est pour s'en formaliser.

FRANCIS DERON.

SOCIAL

Le pilotage des Airbus devant la cour d'appel

Le droit de grève en question

Le conflit entre les navigants et la direction d'Air Inter était, le 13 janvier, présent dans deux prétoires. A Evry d'abord, où le juge des référés a chargé M. Jean-Pierre Mignot d'une mission de médiation sur l'ensemble du dossier, jusqu'au

18 février. A la cour d'appel de Paris ensuite, près de laquelle la CGT a cherché sans grand succès à faire manifester ses troupes contre deux jugements en référé ayant déclaré « illicites » des préavis de grève des navigants d'Air Inter.

La première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Pierre Drai, se prononcera le 27 janvier sur l'appel formé par le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) et le Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC) contre les jugements rendus en référé le 30 juillet 1987 à Créteil et le 20 novembre 1987 à Bobigny qui déclaraient « illicites » des préavis de grève déposés par les organisations syndicales.

L'objet du litige porte sur la manière dont seront pilotés les Airbus A-320. Par construction, l'appareil est destiné à être confié à deux pilotes mais les syndicats luttent pour le maintien de l'officier mécanicien dans l'équipage. Aussi, les préavis de grève avaient été déposés devant le référé de la direction d'Air Inter, représentée par M. Pierre Bénéche et s'était montrée catégorique : « L'insécurité judiciaire des grèves ». Les mêmes arguments ont

basé sur une « manière abusive » dans l'exercice du droit de grève, l'autre sur le caractère « déraisonnable » de la revendication.

Ces décisions ont changé l'aspect du conflit et, mercredi 13 janvier, devant la cour d'appel remplie de personnels navigants en uniforme et de syndicalistes, c'est d'abord une question de principe qui était posée : « Il s'agit de l'interdiction de l'exercice d'une liberté », a plaidé M. Roland Rappaport, conseil du SNPL et du SNOMAC, en relevant que la limitation du droit de grève ne pouvait être prévue que par une loi. « C'est un caractère politique, car ses conséquences risquent de menacer l'équilibre fragile mais réel qui existe dans les relations professionnelles dans ce pays », a soutenu M. Tiennot Grumbach pour la CFDT.

Sans cacher que ce syndicat ne partageait pas les revendications des pilotes, l'avocat s'est interrogé sur « l'insécurité judiciaire des grèves ». Les mêmes arguments ont

été développés par les conseils de FO et de la CGT, et M. Michel Henry a demandé qu'on lui précise « le standard du gréviste raisonnable » et si le juge des référés devait être « un arbitre qui siffle la fin du chahut social ».

A l'inverse, pour l'avocat général Gérard Lupi, le droit de grève n'est pas un droit absolu dont l'exercice ne pourrait être soumis au juge des référés. Pour demander à la cour de confirmer les jugements, le magistrat s'est appuyé sur un arrêt rendu par la Cour de cassation, le 4 juillet 1986, dans des conditions similaires et qui précise qu'un juge a la possibilité d'apprécier si la grève entraîne pas un trouble « manifestement illicite ».

Auparavant, la direction d'Air Inter, représentée par M. Pierre Bénéche et s'était montrée catégorique : « La revendication du pilotage à trois ne pourra jamais être satisfaite ».

MAURICE PEYROT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le 7% 1973 est mort... vive Aurécic!

Aurécic La Sicav Or

- Une Sicav ayant fait ses preuves : 1^{re} Sicav-actions au classement Paribas en 1987.
- Une gestion dynamique de valeurs mobilières rattachées à l'or.

A l'occasion du remboursement du 7% 1973, exonération des droits d'entrée du 16 janvier au 15 février 1988.

GRUPE CIC

TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES

Le 13 Janvier 1988

Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

Pour renforcer son bilan et financer son expansion, TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES a réalisé en juin 1986 une augmentation de capital. Aux actions émises étaient adjoints des bons de souscription d'actions qui donnaient à leurs détenteurs l'option de souscrire, moyennant deux bons, une action nouvelle au prix d'exercice de 410 F.

Des bons identiques étaient remis gratuitement aux actionnaires existants à raison d'un bon pour cinq actions détenues, afin de leur permettre d'être associés au développement escompté de la Compagnie.

Il s'agissait à l'époque d'un pari raisonnable : l'action cotait environ 360 F (ex coupon). En fixant le prix d'exercice à 410 F, votre Conseil anticipait une croissance du cours de l'ordre de 15 % sur la période de validité des bons, soit 18 mois.

Dans un premier temps d'ailleurs, l'évolution du cours de l'action TOTAL CFP a fait plus que répondre à cette attente, puisqu'il dépassait rapidement le seuil des 500 F dès la fin avril et culminait à plus de 550 F en mai 1987.

L'investissement général des bourses de valeurs qui s'est produit en milieu d'année 1987 n'a pas épargné l'action TOTAL CFP, qui revenait début octobre à un niveau voisin du prix d'exercice. A ce niveau, l'exercice du BSA demeurait envisageable. Toutefois, à partir du 19 octobre, l'effondrement des marchés, survenu dans le contexte international que vous connaissez, a réduit à néant les possibilités d'exercice des bons, en faisant descendre le cours de l'action TOTAL CFP nettement en-dessous du prix d'exercice.

Un moment envisagé, la prolongation de la durée d'exercice du bon au-delà du 31.12.1987 n'a pu être retenue. Ainsi que vous le savez, la Commission des Opérations de Bourse a d'ailleurs estimé que de telles prolongations n'étaient pas souhaitables.

Parmi vous, nombreux sont ceux que cette situation a déçus, particulièrement parmi les actionnaires qui depuis de nombreuses années ont fait confiance à TOTAL. Qu'ils sachent que je comprends leur désappointement et que je regrette moi aussi que par suite de circonstances exceptionnelles et totalement extérieures à la Compagnie l'opération lancée en juin 1986 n'ait pu aboutir.

En dépit des incertitudes de toutes sortes qui affectent l'environnement international, 1988 s'ouvre pour le Groupe TOTAL sur des perspectives qui augurent bien de son développement. En témoigne notamment le fait que le Groupe, après avoir traversé au cours de ces deux dernières années trois crises majeures (contre-choc pétrolier, crise financière de 1987, repli du dollar sur l'ensemble de la période), dispose en ce début d'année 1988 d'une capacité financière intacte et d'un bilan robuste. Sur un autre plan, le Groupe a mené à bien la mise en production du champ d'Alwyn en mer du Nord, dans des conditions qui représentent, technologiquement et financièrement, une grande réussite. De telles performances justifient la confiance placée dans l'avenir du Groupe.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Actionnaire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

François-Xavier ORTOLO
Président-Directeur Général

هكذا من الاجل

Marchés financiers

BOURSE DU 13 JANVIER

Cours relevés à 17 h 39

Main market table with columns for Valeurs, Cours, Différence, and % change. Includes sections for Réglement mensuel and various stock listings.

Comptant (selection)

SICAV (selection)

13/1

Comptant, SICAV, and 13/1 sections containing detailed financial data for various instruments and funds.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Tables for exchange rates (Cote des changes) and gold market (Marché libre de l'or).

Legend for symbols: e: coupon détaché - o: offert - * : droit détaché - d: demandé - ♦: prix précédent - ☆: marché continu

Handwritten Arabic text: سوق المال

